Stat. Study #9

LES CAISSES POPULAIRES AU QUÉBEC

1953 - 1962

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

PUBLICATION NO 9

ERRATA

	Page
LISTE DES TABLEAUX:	
IV- Indice du Bilan - 1953 = 100	VII
TERMINOLOGIE:	
Voir suite de la page XX à la page XXII	
Voir suite de la page XXII à la page XXI	
GRAPHIQUE 1:	
Evolution de l'épargne nette (en millions-$) au cours de la période 1953-62	7
LIRE:	
Au troisième paragraphe: "Les prêts dans l'ensemble du bilan présentent..."	11
TABLEAU XI:	
Répartition procentuelle des investissements 1953-62	13
LIRE:	
Au deuxième paragraphe: "C'est pourquoi elles doivent conserver une liquidité qui leur permet..."	28
Note (2) - troisième ligne: "Nous avons utilisé..."	30
Troisième paragraphe, treizième ligne: "...l'Outaouais..."	34
Note (1) 1954 au lieu de 1964	37
LIRE:	
Dernier paragraphe: "... si l'on fait exception..." au lieu de "... et l'on fait exception..."	42
Deuxième paragraphe: "La valeur moyenne au cours des dix années..."	43
Deuxième paragraphe, troisième ligne, manifester au lieu de manifesté	79
BIBLIOGRAPHIE:	
Avant dernier paragraphe: lire M. André Morin au lieu de M. André Fortin	88
CARTE:	
Distribution des Caisses Populaires selon l'importance de l'actif 1953-1962. Lire Québec-Métropolitain au lieu de Québec.	

104-03378/

LES CAISSES POPULAIRES AU QUÉBEC

1953 - 1962

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

PUBLICATION NO 9

GÉRARD D. LÉVESQUE, MINISTRE JEAN DESCHAMPS, SOUS-MINISTRE

AVANT-PROPOS

Le Bureau de la Statistique du Québec est heureux de présenter au grand public une étude sur les Caisses Populaires pour la période de 1953 à 1962. Ce travail repose sur l'importante source de statistiques accumulées depuis 1934, date à laquelle étaient publiées les premières données chiffrées sur les Caisses Populaires. Les récents développements du Bureau de la Statistique ont permis une orientation nouvelle vers des études bien précises.

Etant donné l'importance qu'occupe la caisse populaire dans la province de Québec, le Bureau a jugé utile de présenter les résultats des travaux qui se sont opérés sur la dite institution. L'objectif premier a été de mettre en relief le dynamisme manifesté à l'intérieur de ses cadres et l'évolution de son appareil financier au Québec.

Tenant compte de ces facteurs et de la disponibilité de statistiques, nous espérons que la présente publication amènera un certain éclaircissement sur l'importance de cette institution canadienne-française et sur ses dimensions dans les rouages économiques de la province de Québec.

Toute l'équipe de la Section des finances sous la direction de M. Roland Blouin, a participé à ce travail. Le tout fut exécuté par MM. A. Dumas et Y. Bédard, économistes, MM. A. Lainé et J. Piché, comptables. On doit remercier M. C. Latortue, économiste, pour ses conseils judicieux sur les institutions financières, et M. P. Cloutier de la Section des Etudes régionales pour la réalisation des cartes. Enfin, des remerciements vont à tous ceux qui de près ou de loin ont coopéré à cette publication.

Le Directeur,

J.-B. BERGEVIN

FEVRIER 1965.

TABLE DES MATIERES

		PAGE
AVANT-PROPOS		III
INTRODUCTION		XIII
ORGANIGRAMMES		XVI
TERMINOLOGIE		XVIII
CHAPITRE I-	LES GRANDES VARIABLES QUI ONT INFLUENCE L'EVOLUTION DES CAISSES POPULAIRES	1
	Conjoncture canadienne	
	Evénements financiers et monétaires	
	Comportement sociologique des sociétaires	
CHAPITRE II-	LES CAISSES POPULAIRES AU NIVEAU DE LA PROVINCE	4
	Participation des sociétaires	
	Activité des Caisses:	
	Les sociétaires	4
	L'épargne	6
	Les prêts	11
	Placements	18
	L'actif	22
	La liquidité	26

TABLE DES MATIERES (suite)

		PAGE
CHAPITRE III.	LES CAISSES POPULAIRES AU NIVEAU DES REGIONS ECONOMIQUES	29
	A) LES REGIONS ECONOMIQUES	29
	Avantages	
	Définition	
	Motifs qui ont amené ce choix	
	Statistiques démographiques et économiques des régions	
	B) L'ACTIVITE DES CAISSES POPULAIRES DANS LES REGIONS ECONOMIQUES	34
	Nombre de caisses, nombre de sociétaires	34
	L'épargne	36
	Les prêts	41
	Les placements	72
	La liquidité	78
	L'actif	78
CONCLUSION		86
BIBLIOGRAPHIE		88
APPENDICE - Année 1963.		90

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU		PAGE
I	Population québécoise et sociétaire.	6
II	Bilan.	8
III	Bilan en pourcentage	8
IV	Indice du Bilan - 1963 = 100.	8
V	Statistiques sur le Bilan.	9
VI	Recettes et Déboursés.	9
VII	Recettes et Déboursés en pourcentage.	9
VIII	Analyse des Recettes et Déboursés.	10
IX	Taux de boni sur capital social et taux d'intérêt sur épargne - 1953 et 1962.	10
X	Construction domiciliaire au Québec.	12
XI	Investissements dans la Province - Répartition procentuelle.	13
XII	Distribution (selon la valeur) des prêts effectués sur reconnaissance de dettes - nombre de prêts et pourcentage.	14
XIII	Distribution (selon la valeur) des prêts effectués sur reconnaissance de dettes - montant prêté et pourcentage.	14
XIV	Distribution (selon la valeur) des prêts effectués sur hypothèques et autres: A) Nombre de prêts et pourcentage B) Montant prêté et pourcentage	14
XV	Statistiques sur les prêts effectués.	15
XVI	Subdivision des prêts effectués sur hypothèques et autres.	15
XVII	Evolution des placements.	18

TABLEAU		PAGE
XVIII	Obligations détenues par les Caisses Populaires par rapport à la dette obligataire municipale, scolaire et provinciale.	21
XIX	Analyse des placements en cours.	18
XX	Tableau de l'augmentation des sociétaires.	22
XXI	Distribution des caisses selon l'actif et le nombre de sociétaires - 1953 et 1962.	23
XXII	Calcul de la liquidité.	26
XXIII	Liquidité des Caisses Populaires comparativement à celle des Banques à charte.	27
XXIV	Quelques statistiques sur les régions économiques, 1951 et 1961.	31
XXV	Population, nombre de caisses, nombre de sociétaires, 1951 et 1961.	31
XXVI	Analyse du tableau XXV.	31
XXVII	Age des caisses ayant fait rapport, par régions économiques, en 1962.	35
XXVIII	Distribution en pourcentage des comptes d'épargne selon leur importance, par régions économiques.	38
XXIX	Bilan - Epargne	35
XXX	Bilan - Indice de l'épargne - 1953 = 100.	35
XXXI	Recettes et Déboursés - Epargne (dépôts).	35
XXXII	Recettes et Déboursés - Epargne (retraits).	45
XXXIII	Taux de roulement annuel de l'épargne.	45
XXXIV	Taux d'intérêt sur épargne - 1953 et 1962.	45

TABLEAU		PAGE
XXXV	L'épargne dans les Caisses Populaires en pourcentage du revenu personnel disponible, par régions économiques, 1951 et 1961.	
XXXVI	Estimation de l'épargne personnelle en pourcentage du revenu personnel disponible, dans la province de Québec, 1951 et 1961.	
XXXVII	Parallèle entre la valeur totale de la construction domiciliaire et la valeur des prêts hypothécaires des Caisses Populaires pour fins de construction, 1962.	
XXXVIII	Bilan - Prêts en cours sur reconnaissance de dettes.	
XXXIX	Bilan - Prêts en cours sur hypothèques et autres.	
XL	Répartition en pourcentage de la valeur annuelle des prêts en cours.	
XLI	Pourcentage des prêts en cours par rapport à l'actif total, par régions économiques.	
XLII	Recettes et Déboursés - Prêts effectués sur reconnaissance de dettes.	
XLIII	Recettes et Déboursés - Prêts effectués sur hypothèques et autres.	
XLIV	Prêts effectués sur hypothèques (selon le but des prêts) par régions économiques - 1957 à 1962.	
XLV	Répartition en pourcentage de la valeur annuelle des prêts effectués.	
XLVI à LV	Distribution (selon la valeur) des prêts effectués sur reconnaissance de dettes - 1953 à 1962 - Nombre de prêts et montant prêté.	
LVI à LXV	Distribution (selon la valeur) des prêts effectués sur hypothèques et autres - 1957 à 1962 - Nombre de prêts et montant prêté.	

TABLEAU		PAGE
LXVI	Valeur moyenne des prêts effectués.	
LXVII	Indice de la valeur moyenne des prêts effectués - 1953 = 100.	
LXVIII	Obligations municipales et scolaires détenues par les Caisses Populaires par rapport à la dette obligataire totale des municipalités et des commissions scolaires, 1962.	
LXIX	Bilan - Placements en cours.	
LXX	Bilan - Indice des placements en cours - 1953 = 100.	
LXXI	Structure des placements en cours - 1957 à 1962.	
LXXII	Bilan - encaisse.	
LXXIII	Bilan - liquidité.	
LXXIV	Distribution des Caisses Populaires selon l'importance de l'actif, 1953 et 1962.	
LXXV	Bilan - actif total.	
LXXVI	Bilan - Indice de l'actif total - 1953 = 100.	
LXXVII	Recettes et Déboursés - Total des recettes	
LXXVIII	Recettes et Déboursés - Total des recettes en pourcentage.	
LXXIX	Recettes et Déboursés - Total des déboursés.	
LXXX	Taux de boni sur capital social - 1953 et 1962.	
LXXXI	Evolution des Caisses Populaires - 1915 à 1962.	

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE		PAGE
1	Evolution de l'épargne nette (en millions $) au cours de la période 1953 à 1962.	
2	Prêts effectués sur reconnaissance de dettes - nombre et valeur - 1953 à 1962.	
3	Prêts effectués sur hypothèques - nombre et valeur - 1953 à 1962.	
4	Structure des placements en pourcentage au niveau de la Province.	
5	Relation entre l'accroissement annuel de l'actif et l'accroissement annuel de l'épargne - 1953 à 1962.	
6	Relation entre l'accroissement annuel de l'actif et l'accroissement annuel des prêts sur reconnaissance de dettes, 1953 à 1962.	
7	Relation entre l'accroissement annuel de l'actif et l'accroissement annuel des prêts sur hypothèques, 1953 à 1962.	
8	Relation entre l'accroissement annuel de l'actif et l'accroissement annuel des placements, 1953 à 1962.	
9	Distribution (autour de la moyenne provinciale) du pourcentage du revenu personnel disponible "épargné" dans les Caisses Populaires, dans les régions économiques, 1951 à 1961.	
10	Relation entre le pourcentage du revenu personnel disponible "épargné" dans les Caisses Populaires et le pourcentage de la Population Sociétaire des Caisses Populaires, par régions économiques, 1951.	

GRAPHIQUE		PAGE
11	Relation entre le pourcentage du revenu personnel disponible "épargné" dans les Caisses Populaires et le pourcentage de la Population Sociétaire des Caisses Populaires, par régions économiques, 1961.	
12 à 31	Prêts effectués sur reconnaissance de dettes - Distribution en pourcentage selon le nombre et la valeur.	
32 à 51	Prêts effectués sur hypothèques et autres - Distribution en pourcentage selon le nombre et la valeur.	
52 à 57	Structure des placements en pourcentage par région - 1957, 1958, 1959, 1960, 1961 et 1962.	
58	Actif total - Distribution en pourcentage entre les régions économiques - 1953 à 1962.	

APPENDICE

Bilan mensuel des Caisses Populaires - Année 1963.

Distribution (selon la valeur) des prêts effectués sur reconnaissance de dettes et sur hypothèques et autres, au cours de l'année sociale 1963.

Introduction

Les Caisses Populaires sont aujourd'hui un rouage très important du système financier de la province de Québec. En 1961, le quart de la population de la Province était sociétaire dans ces institutions qui canalisaient ainsi une portion considérable de l'ensemble des dépôts d'épargne; l'actif total du Mouvement dépassait le milliard de dollars en 1963. "Elles placent des sommes importantes dans les titres municipaux, et elles sont, sur ce marché aussi bien que sur celui des hypothèques ordinaires sur maisons d'habitation, les plus importantes institutions prêteuses dans le Québec; leur vaste réseau de sociétés locales leur permet de répondre dans l'un et l'autre domaine à la fois aux besoins des petites collectivités et des plus grandes villes". (1)

Cette institution coopérative a pris naissance en 1900 lorsque M. Alphonse Desjardins fonda sa première Caisse Populaire à Lévis. Dès 1906 la législature de Québec approuvait la première loi des syndicats coopératifs, amendée plusieurs fois jusqu'en 1963 où elle a été complètement reformulée sous le titre de "Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit". Le développement du mouvement coopératif et la multiplication du nombre de caisses ont nécessité une certaine centralisation qui fut réalisée en 1932 par la formation de la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins. En 1945 cependant, huit caisses populaires de la région de Montréal se dissociaient pour constituer la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

A l'encontre des autres institutions financières qui s'intéressent surtout au commerce et à l'industrie, la Caisse Populaire se manifeste au niveau de l'individu. Elle est une association de personnes résolues de s'entraider sur le plan économique et social. Sa principale tâche est "d'organiser l'épargne populaire en fonction du crédit populaire". "Essentiellement la caisse populaire reçoit de ses membres les fonds qui lui permettent de consentir des prêts aux sociétaires et de réaliser des bénéfices qu'elle redistribue suivant des proportions déterminées sous forme de boni sur le capital social, d'intérêt sur l'épargne et de ristourne sur les prêts". (2)

Les principes coopératifs qui sont à la base du Mouvement impliquent l'unicité du vote, la liberté d'entrée ou de sortie des sociétaires ainsi que la distribution des trop-perçus au prorata des transactions qu'ils ont effectuées avec leur Caisse. Dans le mémoire qu'elle présentait à la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et

---

(1) Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier, 1964 p. 179.

(2) Ce palier intermédiaire ne s'applique qu'à la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

Financier, la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins résume ainsi les règles et méthodes d'opération de la Caisse locale: territoire d'opération partiellement limitée à la paroisse, responsabilité limitée des sociétaires, parts sociales ordinairement fixées à $5.00, administration gratuite (seuls le gérant et les employés peuvent recevoir une rémunération), constitution d'une réserve financière indivisible, octroi des prêts uniquement aux sociétaires pour des fins utiles ou avantageuses.

Les Caisses Populaires constituent les cellules de base du Mouvement coopératif. Chacune de celles-ci est affiliée à l'une des dix unions régionales dont le territoire d'opération correspond en général à un ou des diocèses. (1) Ces unions "sont ordonnées à promouvoir et à protéger les épargnes des Caisses Populaires en même temps qu'à consolider le Mouvement des Caisses Populaires et à le rendre plus efficace.... Elles conseillent leurs Caisses Populaires affiliées, les stimulent, les surveillent, les aident à atteindre pleinement leurs buts.... Elles opèrent un service d'épargne et de crédit désigné sous l'appellation des caisses régionales ou centrales, qui consolident financièrement le Mouvement des Caisses Populaires et leur permettent une utilisation plus complète de leurs épargnes. Les Caisses Régionales assurent aussi la compensation des ordres de paiements et des chèques. Elles font à l'occasion des prêts à leurs Caisses Populaires affiliées". (2)

Comme il a déjà été mentionné précédemment, il existe deux fédérations des Caisses Populaires Desjardins dans le Québec: la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins à laquelle 1,258 caisses étaient affiliées au 31 décembre 1962 et la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins qui englobe présentement 26 caisses. "Organisme d'unification et de direction sur le plan doctrinal et de coordination sur le plan de l'action, elle (la Fédération) voit à la défense des intérêts du Mouvement des Caisses Populaires et à la diffusion des idées coopératives concernant l'épargne et le crédit populaire". (3) Fait important à mentionner, les Caisses Populaires, qui constituent une entité juridique propre, ne sont pas les succursales de l'une ou l'autre des fédérations. Elles se sont groupées pour s'assurer "les services indispensables que pouvait seul fournir un corps central distinct des

---

(1) Ce palier intermédiaire ne s'applique qu'à la fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

(2) Tiré du mémoire soumis par la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins à la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier.

(3) Idem.

unités composantes et capable d'apporter aux caisses, les directives et les facteurs de coordination indispensables au développement général du mouvement coopératif" (1) et ce, tout en conservant leur autonomie propre. Une des fonctions importantes de la fédération consiste à assurer l'inspection annuelle des livres des Caisses Populaires avec l'appui du gouvernement provincial qui à cette fin lui accorde une subvention.

Dans ce travail nous ne présentons pas les statistiques relatives aux Unions Régionales et aux Fédérations. Notre attention se portera sur l'activité des Caisses Populaires dans la région économique, non inclus les chiffres particuliers aux Unions Régionales et aux Fédérations. Une première section brossera un tableau d'ensemble pour la Province avant d'entreprendre ce qui constitue le corps de ce travail: l'étude de l'activité des Caisses Populaires par région économique.

(1) Tiré du mémoire soumis par la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins à la Commission d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier.

ORGANIGRAMME
FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

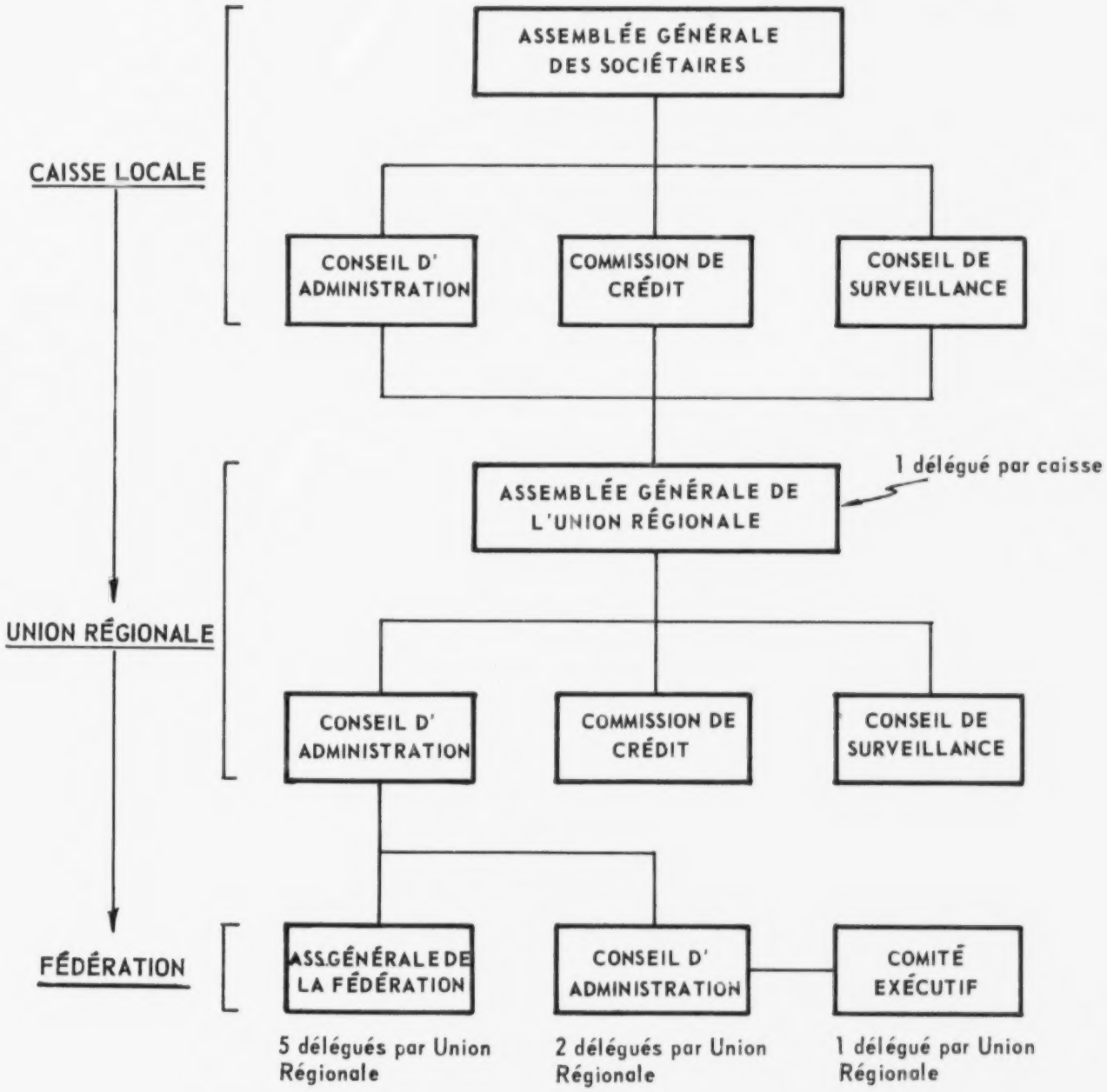

ORGANIGRAMME
FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

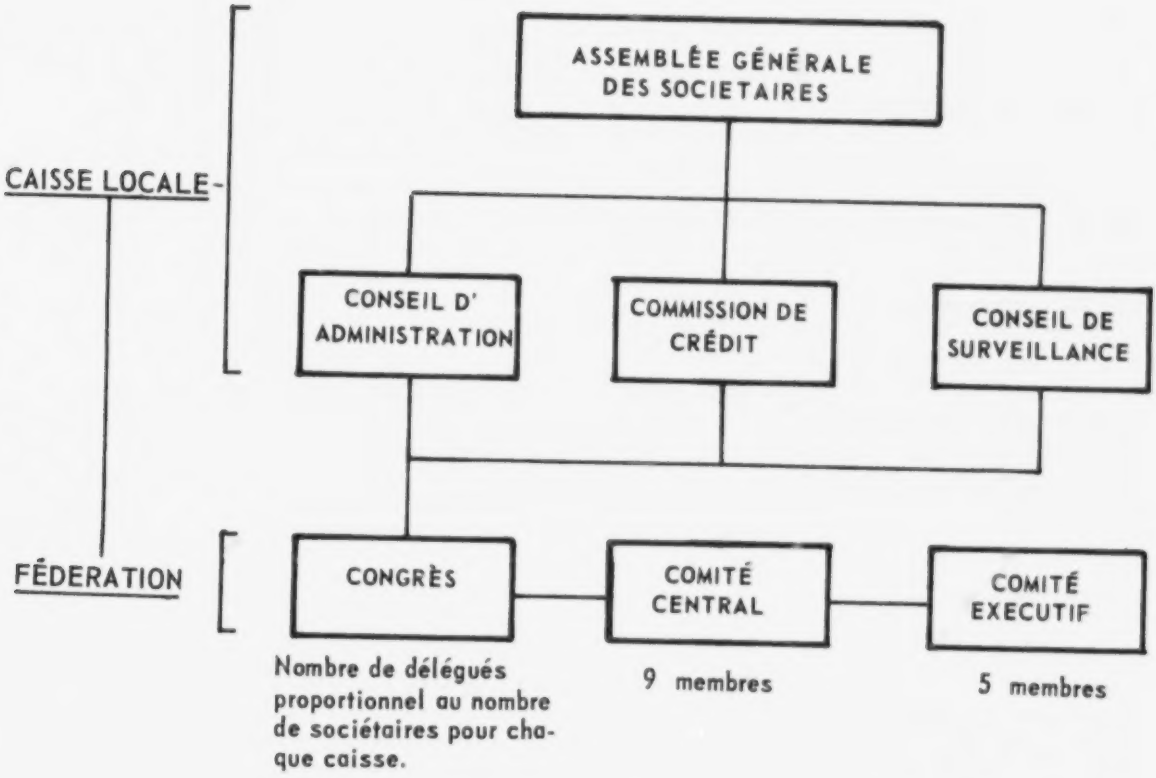

TERMINOLOGIE

BILAN:

Le bilan est un état donnant la situation financière d'une Caisse à une date déterminée.

RECETTES ET DEBOURSES:

Etat indiquant les sommes effectivement reçues et payées, au cours de l'année financière.

REVENUS ET DEPENSES:

Etat des opérations de la Caisse Populaire par lequel elle détermine son excédent ou déficit de l'année. Cet état doit indiquer tous les revenus et toutes les dépenses en regard de l'année courante, qu'ils aient fait l'objet ou non d'encaissements ou de déboursés effectifs.

LIQUIDITE:

"On définit la liquidité comme étant l'aisance relative avec laquelle l'actif peut être converti en espèce" (1). Les Caisses Populaires établissent leur liquidité de la façon suivante: encaisse + placements - emprunts dus divisé par: capital social + épargne.

ORDRE DE PAIEMENT:

Chèque tiré sur une Caisse Populaire.

---

(1) Source: Mémoire présenté à la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier par l'Association des Banquiers Canadiens.

BILAN

ACTIF:

1- Prêts aux sociétaires:

a) Reconnaissance de dettes: "Document constatant un contrat régi par le Code Civil (le contrat de prêt à intérêt) par lequel le signataire reconnait qu'il a emprunté tel montant d'argent de telle personne, qu'il remboursera de telle manière. La plupart des caisses exigent que chaque prêt soit garanti par un ou plusieurs cautions (cette tendance tend à disparaître). Ces prêts peuvent aussi être garantis par des valeurs réelles tel que: obligations, compte d'épargne ou de capital social, police d'assurance-vie et autres". (1)

b) Hypothèque: "Prêts garantis par un droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation, en vertu desquels le créancier peut les faire vendre en quelques mains qu'ils soient, et être préféré sur le produit de la vente suivant l'ordre du temps". (1) Ces prêts sont généralement consentis pour achats, construction, réparations d'immeubles et autres fins.

2- Placements:

Les placements des Caisses Populaires, selon l'article 82 de la loi des caisses d'épargne et de crédit, doivent être faits:

a) Dans les fonds ou obligations du gouvernement du Canada ou de la province de Québec ou garantis par ceux-ci.

b) Dans les emprunts garantis par le gouvernement du Canada ou de la province.

c) Dans les emprunts d'une municipalité ou corporation scolaire de cette province.

d) Dans les emprunts dûment autorisés pour la construction ou la réparation en cette province des églises, presbytères, cimetières.

---

(1) Source: Manuel de comptabilité et d'instruction des Caisses Populaires Desjardins.

e) Dans les emprunts de fabriques ou de corporations ecclésiastiques ou religieuses en cette province.

f) En biens-fonds dans cette province ou sur premier privilège ou première hypothèque pour un montant ne dépassant pas les 4/5 de l'évaluation municipale des biens-fonds affectés.

g) Dans les obligations émises par une association coopérative, une fédération d'associations coopératives, une société coopérative agricole ou une fédération de telles sociétés.

Les Caisses Populaires considèrent aussi comme placements les parts sociales de la Caisse régionale qu'elles détiennent.

3- Encaisse:

C'est l'argent en main, additionné des dépôts à la Caisse régionale ou à la Fédération et aux banques à charte.

4- Immeubles et ameublement:

Coût déprécié des immeubles et ameublement acquis par les Caisses pour leurs besoins.

5- Autres actifs:

Intérêts et bonis à recevoir, dépenses payées d'avance, inventaires et divers.

PASSIF:

6- Capital social:

"Il forme l'élément stable pour l'actif qui pourra être utilisé dans les immobilisations ou les placements à long terme que le progrès de l'entreprise demande. Une autre fonction du capital est de servir de garantie à l'ensemble des créanciers de l'entreprise: les réserves pourront s'ajouter au capital si la chose est nécessaire". (1) Les montants inscrits à ce poste représentent la valeur totale des parts sociales souscrites et payées par les membres. La valeur des parts est fixée à $5.00 et ne varie pas. Un sociétaire ne peut posséder un nombre de parts supérieur à celui fixé par l'assemblée générale des sociétaires.

(1) Source: Déjà citée.

a) liquidation de Caisses.

b) chaque année un certain nombre de Caisses ne font pas parvenir leur rapport.

2- Capital social:

Recettes provenant de la vente de parts sociales.

3- Epargne (dépôts):

Total des avoirs confiés aux Caisses par leurs sociétaires au cours de l'année sociale.

4- Remises sur prêts:

Remboursement de capital sur les emprunts contractés par les sociétaires.

5- Placements:

Recettes provenant des placements échus ou vendus durant la période concernée.

6- Emprunts contractés:

Argent reçu par les Caisses sur les emprunts contractés par celles-ci au cours de la période.

7- Taxe (ou droit) d'entrée:

Recettes provenant de la cotisation perçue sur la vente de chaque part sociale. "Le but de la taxe (ou droit) d'entrée est de constituer un patrimoine". "Aussi le produit de cette taxe est versé chaque année au fonds de réserve (1)". "De plus cette taxe invite le sociétaire à ne pas retirer ses parts sans absolue nécessité. En effet, il perd le montant payé en taxe d'entrée s'il retire ses parts". (1) "C'est ce qui rend le capital social relativement stable".

8- Bénéfices:

Intérêts, bonis, commissions, loyers etc. Enfin toutes recettes constituant un revenu pour les Caisses.

9- Divers:

Recettes autres que celles énumérées précédemment.

---

(1) Source: Déjà citée.

7- Epargne:

Pour le sociétaire c'est l'excédent de ses dépôts sur ses retraits, (y compris les dépôts des écoliers).

8- Emprunts:

Solde dû sur les emprunts contractés par les Caisses Populaires aux Caisses centrales, à la Fédération (dans le cas de Montréal) et aux banques à charte, pour combler un déficit liquide temporaire.

9- Autres passifs:

Intérêts courus, bonis, comptes à payer et divers.

10- Bénéfices non distribués:

Excédent des revenus sur les dépenses qui attendent leur affectation définitive. Cependant les Caisses ne procèdent pas toutes de cette façon; en effet, environ la moitié d'entre elles prévoient le partage des bénéfices et en font la comptabilisation avant l'assemblée générale étant donnée que le partage suggéré par les directeurs est adopté intégralement dans presque tous les cas.

11- Patrimoine:

"Le patrimoine des Caisses Populaires est la partie des fonds qui leur appartient en propre, c'est-à-dire qu'elles possèdent en plus des sommes nécessaires à rembourser leur passif envers leurs sociétaires ou des tiers tels les emprunts aux Caisses régionales ou aux banques". (1)

RECETTES

1- Encaisse au début de la période:

Argent en main et dépôts aux Caisses régionales, à la Fédération (dans le cas de Montréal) et aux banques à charte. Ce montant normalement doit correspondre à l'encaisse à la fin de l'année précédente aux déboursés. Cependant dans les tableaux qui suivent, on pourra remarquer des différences dues aux facteurs suivants:

---

(1) Source: Déjà citée.

DEBOURSES

10- **Capital social:**

Déboursés provenant du rachat des parts sociales dont se départissent les membres démissionnaires ou exclus et ceux qui décident de restreindre leur capital social.

11- **Epargne (retraits):**

Remboursements, au guichet ou par chèques, en tout ou en partie, des avoirs que les sociétaires avaient confiés à leur Caisse.

12- **Prêts effectués:**

Montant effectivement prêté aux sociétaires au cours de l'année sociale.

13- **Placements:**

Montant consacré à l'achat d'obligations, parts sociales de la Caisse régionale ou autres.

14- **Remises sur emprunts:**

Montant remboursé au cours de l'année sociale sur les emprunts contractés par les Caisses.

15- **Dépenses générales, inventaires et divers:**

Déboursés effectués par les Caisses au cours de l'année sociale pour payer les dépenses d'opération.

16- **Intérêts sur épargnes et emprunts:**

Montant payé au cours de l'année sociale en intérêt sur les épargnes et sur les emprunts contractés.

17- **Bonis et ristournes:**

La partie des trop-perçus distribuée aux sociétaires sous forme de boni sur capital social, boni sur épargne et ristourne sur les prêts.

18- **Encaisse à la fin de la période:**

Montant en caisse à la fermeture des livres à la fin de l'année sociale ou financière. Ce montant correspond à celui inscrit au bilan au poste encaisse à la même date.

Chapitre I. **LES GRANDES VARIABLES QUI ONT INFLUENCE L'EVOLUTION DES CAISSES POPULAIRES**

Le mouvement des Caisses Populaires dans la province de Québec fut, depuis sa naissance, soumis à diverses influences. Le but du présent chapitre est d'étudier ou du moins de donner un compte rendu des événements d'ordre conjoncturel, financier et monétaire, puis sociologique. Ces variables ont influencé et accompagné l'évolution de ce mouvement coopératif financier québécois.

De 1953 à 1962, la conjoncture canadienne eut ses hauts et ses bas. Il est intéressant de noter le comportement cyclique. Il devient plus court à mesure que l'étude de la décennie avance. Les années 1950 à 1953, 1955 à 1957, 1958 et 1959 sont des périodes de prospérité entre lesquelles s'intercallent les récessions de 1954, 1957 et 1960. Nous avons donc des périodes de 4, 3 et 2 ans de reprises séparées par des années creuses.

Dans ce mouvement d'ensemble, il y a les événements d'ordre financier et monétaire qui accompagnent ces précipitations, soit à la hausse soit à la baisse. Ils sont passibles de se rapprocher davantage de notre étude. Selon la conjoncture, de nouvelles politiques sont mises à jour. En 1954, nous avons eu la revision de la loi des banques: avec augmentation du taux de réserve de 5 à 8%. Le deuxième mouvement a été la revision de la loi sur l'habitation qui a autorisé les banques à charte à prêter sur hypothèque, garantie par le gouvernement fédéral. La récession de 1957 vint au Canada de l'extérieur: la demande mondiale pour nos produits avait fléchi. De plus, durant le premier semestre, la demande de fonds disponibles dépassait l'épargne possible, tandis qu'au second semestre l'inverse se produisit: la banque centrale (Banque du Canada) prit des mesures pour accélérer la circulation monétaire. L'année 1958 fut marquée par l'immense activité du gouvernement central qui s'appliqua à reconvertir une grande partie de ses obligations et les remettre à échéance ultérieure. Ceci se fit en grande partie hors du système bancaire et eut pour effet d'arrêter, après le début d'octobre, l'expansion monétaire nécessaire. Un autre événement de 1958 a été l'augmentation des paiements de transfert, et la réduction de l'impôt. En 1959, c'est la fin des travaux de la voie maritime du Saint-Laurent et du gazoduc trans-canadien. La situation des marchés financiers s'est resserrée; c'est aussi l'année où les Etats-Unis connaissent une longue grève des aciéries. L'année 1960 amène au Canada la récession économique; nous avons une hausse de chômage et les dépenses de construction domiciliaire sont inférieures d'environ 15% à celles de 1959. L'économie canadienne pour l'année 1962 est marquée par la dévaluation du dollar, par un programme d'austérité et par un déficit budgétaire du gouvernement central.

Ce sont les événements financiers et monétaires qui ont certainement à des degrés divers influencé le comportement des Caisses Populaires. Nous avons cru bon de les mettre en relief, non pour expliquer toutes les variations que nous rencontrons dans l'activité de ces dernières,

mais afin de donner plus de lumière sur le complexe des influences qui touchent ces institutions et leur évolution durant cette dernière décennie. Même si les Caisses Populaires ne dépendent pas de la Banque du Canada, indirectement elles subissent son influence. Quand la banque centrale ou le gouvernement du Canada, par leurs activités diminuent la liquidité du système, alors ce mouvement coopératif financier s'en ressent et ne peut négliger d'en tenir compte.

Les influences de la conjoncture, des événements financiers et monétaires sur les Caisses Populaires se conjuguent avec le comportement sociologique de la population sociétaire des Caisses (1). A ce sujet il y a l'enquête Tremblay-Fortin qui nous livre une foule de renseignements utiles. Cette enquête se situe au milieu de la décennie étudiée. Quelques chiffres ont peut-être varié, mais dans l'ensemble, à un pourcentage élevé, les conclusions sont passibles de nous présenter un visage approximatif des conditions sociologiques. Elles portent sur "Les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées canadiennes-françaises".

Les Caisses Populaires récupèrent la petite épargne des sociétaires et répondent à leurs besoins de crédit. Cette politique est suivie de très près, même si le standard de vie évolue, que la semaine de travail est raccourcie et que la propension à utiliser les loisirs augmente.

Durant la dernière décennie, "le standard de vie a augmenté. On tend d'une façon générale à se donner une meilleure éducation. La consommation a aussi évolué; elle est plus diversifiée. Ce qui auparavant prenait plus de 90% du revenu pour les besoins d'ordre physiologique, en prend maintenant un peu plus de 60%. Il reste donc une partie plus forte pour les loisirs et autres activités" (2).

D'après le rapport Tremblay-Fortin la famille salariée canadienne-française fait grand usage du crédit. Ce sont dans les villages ruraux les plus éloignés des centres urbains et les plus défavorisés qu'on trouve le taux le plus élevé de propension à acheter à crédit. L'enracinement des nouvelles valeurs chez les salariés a compromis l'épargne et rendu nécessaire l'achat à crédit. Le tout fut accéléré par les modes de publicité et pression psychologique diffusés en masse qui débordent les cadres urbains pour s'enfoncer de plus en plus dans les milieux ruraux. Or, les normes traditionnelles, telles que le statut de propriétaire et l'habitude d'épargner pour les imprévus, ont été remplacées par de nouvelles valeurs.

---

(1) Note au lecteur: Le mot "Caisse" employé seul et avec majuscule signifie "Caisse Populaire".

(2) Source: "Etude des Conditions de Vie, des Besoins et des Aspirations des Familles Salariées Canadiennes-Françaises" par MM. A. Tremblay et G. Fortin.

Selon le rapport Tremblay-Fortin: "Les normes traditionnelles de l'épargne sont fortement associées au milieu de résidence et au revenu disponible par unité de consommation. Plus de familles urbaines que de familles rurales affirment pouvoir épargner d'une année à l'autre. De plus, c'est surtout parmi les familles dont le revenu est élevé qu'on réussit à faire des épargnes. Seulement 26% des familles s'imposent volontairement des restrictions dans le but d'économiser. Dans les villages prospères, l'épargne est plus élevée qu'ailleurs et c'est là qu'on retrouve la plus forte proportion d'épargnants. De plus en plus, les familles cherchent à garantir leur sécurité par les polices d'assurance qui sont une épargne obligatoire". (1)

Voilà les grandes variables qui ont affecté les Caisses Populaires au point de vue de l'épargne et du crédit. Il restera à voir au niveau de la province les particularités qui déterminent l'allure du Mouvement. (2)

. . .

(1) Source: Enquête Tremblay-Fortin (déjà citée).

(2) Note au lecteur: "Mouvement" employé seul signifie le mouvement des Caisses Populaires; à ne pas confondre avec le Mouvement Desjardins.

Chapitre II- **LES CAISSES POPULAIRES AU NIVEAU DE LA PROVINCE**

Les sociétaires

Au niveau de la province, un des premiers facteurs à étudier est la participation des sociétaires recrutés pour une forte majorité dans les classes salariées canadiennes-françaises.

	Population	
	urbaine	rurale
1951	70%	30%
1961	74%	26% (1)

Les déterminants qui ont affecté ce groupe sont multiples en voici quelques-uns: Depuis le début de la décennie il y eut une exode de la population rurale vers les centres urbains. Maintenant plus de 70% de la population vit dans les milieux urbains.

	Revenu personnel	
	Total	Per capita (1)
1953	$4,469 millions 100%	$1,050 100%
1962	$7,603 millions 170%	$1,417 135%

Le développement économique de ces dernières années a fait augmenté le revenu personnel qui, en 1953 s'élevait à $4,469 millions et en 1962 à $7,603 millions. La productivité industrielle a augmenté considérablement haussant ainsi le taux horaire.

En ce qui concerne le nombre de sociétaires et l'activité des Caisses, "environ 50% des familles salariées canadiennes-françaises en font partie. Les habitants de Montréal et Québec font moins partie des Caisses que l'ensemble de la population. 39% des familles canadiennes-françaises qui résident dans les milieux métropolitains font partie d'une Caisse Populaire, tandis que le pourcentage est de 60% dans les centres moyennement prospères. Dans l'ensemble, les ruraux adhèrent en plus grand nombre que les urbains". (2) Selon l'enquête Tremblay-Fortin, ceci proviendrait des causes suivantes:

a) La mentalité et le dialogue des Caisses Populaires ont plus d'attrait pour le rural que pour l'urbain.

b) Les Caisses Populaires sont mieux connues des ruraux que des urbains.

---

(1) Source: Annuaire du Québec 1963.

(2) Enquête Tremblay-Fortin, déjà citée.

c) Les ruraux ont moins de choix que les urbains pour effectuer leurs transactions financières par suite de l'absence d'institutions financières autres que la Caisse Populaire. (1) Il reste, dans l'ensemble, que c'est dans les milieux métropolitains que le mouvement des Caisses est plus lent à pénétrer.

Dans le tableau ci-après, pour la décennie 1951-1961, alors que la population du Québec a augmenté en moyenne annuellement de 120,353, le nombre de sociétaires (53-62) s'est accru de 72,270, ce qui montre un grand intérêt du public dans ce Mouvement.

(1) Source: Enquête Tremblay-Fortin (déjà citée).

TABLEAU I — Population québécoise et les sociétaires

Année	Nombre de sociétaires	Indice 1953 = 100	Augmentation moyenne 72,270	Population 1951 = 4,055,681
1952	688,102			
1953	738,384	100	50,282	
1954	788,418	107	50,034	
1955	843,481	114	55,063	
1956	917,618	124	74,137	
1957	991,910	134	74,292	
1958	1,070,302	145	78,392	
1959	1,149,335	156	79,033	
1960	1,227,901	166	78,566	
1961	1,314,975	178	87,074	
1962	1,410,801	191	95,826	1961 = 5,259,211
				augmentation annuelle: 120,353

Le nombre de sociétaires, dû à divers facteurs, augmente tout le long de la période. Cette augmentation vient en partie d'une poussée interne (meilleur service, publicité plus intense et étude du marché faite par les centrales). De l'autre côté la poussée externe (nouveaux besoins, loisirs plus fréquents, nouveaux appareils ménagers, etc) a entraîné la population à faire un usage plus intensif du crédit et les Caisses ont eu leur part du marché. Par surcroît, de nos jours, on utilise de plus en plus les services des institutions financières: l'augmentation du revenu personnel a stimulé l'intérêt d'avoir un compte d'épargne ou un compte courant.

Si on considère l'activité des Caisses pour cette dernière décade, on note une augmentation. Au niveau de la caisse individuelle, son champ d'action se résume en quelques mots: recevoir les épargnes et faire des prêts. La caisse centrale voit aux placements des dépôts qui lui sont confiés et à la compensation des ordres de paiements.

L'épargne

L'épargne au cours de la décennie a plus que doublé au bilan et constitue plus de 86% du passif des Caisses. En 1953, elle se chiffrait à $287 millions et en 1962, à $790 millions. Une autre facette

de l'épargne se trouve au niveau des recettes et déboursés. Les dépôts en 1953 se chiffraient à $705 millions et en 1962 à $2,202 millions; en revanche, les retraits de 1953 sont de l'ordre de $673 millions et $2,118 millions en 1962. Son taux de roulement va de 269 en 1954 à 312 en 1962; ceci démontre que la population utilise de plus en plus les services des Caisses Populaires. Quant au solde d'épargne en cents pour chaque dollar déposé, les chiffres demeurent relativement stables.

Une caractéristique commune à ce mouvement d'ensemble est que tous ces postes suivent d'assez près les fluctuations économiques: ceci se vérifie dans le graphique ci-joint:

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE(en millions)
AU COUR DE LA PÉRIODE 1953-62

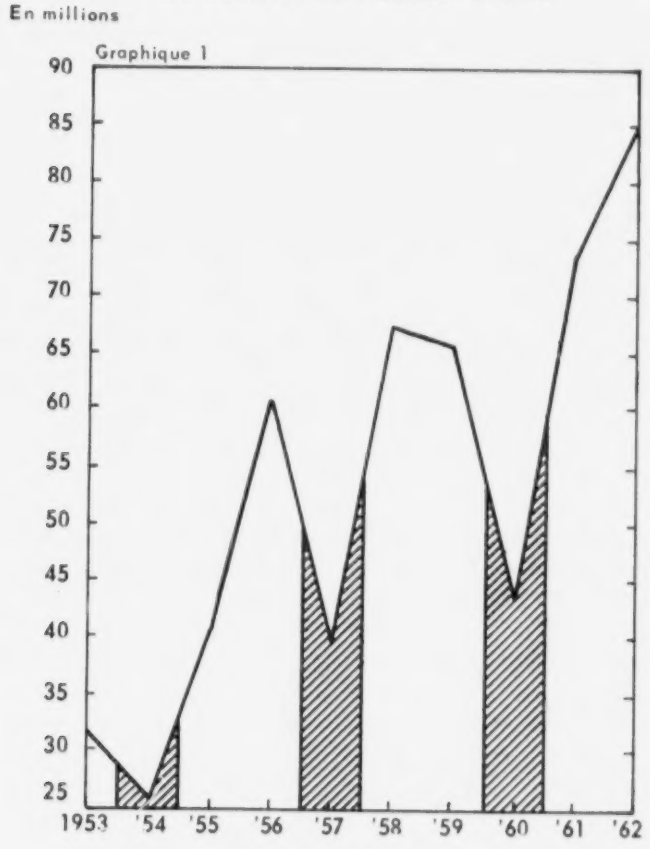

Épargne nette : dépots-retraits

TABLEAU II

BILAN

$ 000

DESIGNATION	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
ACTIF										
Prêts aux sociétaires:										
Reconnaissance de dettes	25,305	26,546	28,984	32,132	35,629	39,590	47,181	51,401	63,237	79,910
Hypothèques et autres	126,882	141,074	165,288	197,870	222,314	247,399	285,872	300,432	327,413	372,356
Placements	119,014	121,732	131,427	150,324	160,646	184,771	206,397	212,026	242,538	263,898
Encaisse	47,434	57,384	65,877	76,111	80,684	101,918	104,488	129,860	142,494	155,561
Immeubles et ameublement	6,356	7,667	8,893	11,151	13,798	16,014	19,837	22,630	25,811	29,479
Autres actifs	4,354	4,818	5,389	6,400	8,363	6,818	7,025	8,055	9,166	9,477
TOTAL	329,345	359,221	405,858	473,988	521,434	596,510	670,800	724,404	810,659	910,681
PASSIF										
Capital social	21,506	23,985	26,942	30,708	33,625	37,383	41,381	45,767	52,316	62,238
Epargne	286,883	311,955	352,767	413,230	451,740	522,302	588,263	633,168	706,404	790,121
Emprunts	1,225	1,000	912	1,036	1,665	1,192	1,568	1,070	1,458	2,282
Autres passifs	490	518	644	765	955	1,498	1,918	2,339	2,871	2,592
Bénéfices non distribués	6,315	6,830	7,569	8,696	11,351	8,758	9,486	9,863	11,263	12,644
Patrimoine (Réserves et surplus)	12,926	14,933	17,024	19,553	22,098	25,377	28,184	32,197	36,347	40,804
TOTAL	329,345	359,221	405,858	473,988	521,434	596,510	670,800	724,404	810,659	910,681

TABLEAU III

BILAN EN POURCENTAGE

ACTIF										
Prêts aux sociétaires:										
Reconnaissance de dettes	7.7	7.4	7.1	6.8	6.8	6.6	7.0	7.1	7.8	8.8
Hypothèques et autres	38.6	39.3	40.7	41.7	42.6	41.5	42.6	41.5	40.4	40.9
Placements	36.1	33.9	32.4	31.7	30.8	31.0	30.8	29.3	29.9	29.0
Encaisse	14.4	16.0	16.3	16.1	15.6	17.1	15.6	17.9	17.6	17.1
Immeubles et ameublement	1.9	2.1	2.2	2.3	2.6	2.7	2.9	3.1	3.2	3.2
Autres actifs	1.3	1.3	1.3	1.4	1.6	1.1	1.1	1.1	1.1	1.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
PASSIF										
Capital social	6.5	6.8	6.6	6.5	6.5	6.3	6.2	6.3	6.5	6.8
Epargne	87.1	86.8	86.9	87.2	86.6	87.5	87.7	87.4	87.1	86.8
Emprunts	0.4	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2
Autres passifs	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Bénéfices non distribués	1.9	1.9	1.9	1.8	2.2	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Patrimoine (Réserves et surplus)	3.9	4.2	4.2	4.1	4.2	4.2	4.2	4.4	4.5	4.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU IV

INDICE DU BILAN
1953 = 100

ACTIF										
Prêts aux sociétaires:										
Reconnaissance de dettes	100	104.9	114.5	127.0	140.8	156.4	186.4	203.1	249.9	315.8
Hypothèques et autres	100	111.2	130.3	155.9	175.2	195.0	225.3	236.8	258.0	293.5
Placements	100	102.3	110.4	126.3	135.0	155.2	173.4	178.1	203.8	221.7
Encaisse	100	121.0	138.9	160.4	170.1	214.9	220.3	273.8	300.4	327.9
Immeubles et ameublement	100	120.6	139.9	175.4	217.1	251.9	312.1	356.0	406.1	463.8
Autres actifs	100	110.6	123.8	147.0	192.1	156.6	161.3	185.0	210.5	217.7
TOTAL	100	109.1	123.2	143.9	158.3	181.1	203.7	219.9	246.1	276.5
PASSIF										
Capital social	100	111.5	125.3	142.8	156.3	173.8	192.4	212.8	243.3	289.4
Epargne	100	108.7	123.0	144.0	157.5	182.1	205.0	220.7	246.2	275.4
Emprunts	100	81.6	74.4	84.6	135.9	97.1	128.0	87.3	119.0	186.3
Autres passifs	100	105.7	131.4	156.1	194.9	305.7	391.4	477.3	585.9	529.0
Bénéfices non distribués	100	108.1	119.8	137.7	179.7	138.7	150.2	156.2	178.3	200.2
Patrimoine (Réserves et surplus)	100	115.5	131.7	151.3	170.9	196.3	218.0	249.1	281.2	315.7
TOTAL	100	109.1	123.2	143.9	158.3	181.1	203.7	219.9	246.1	276.5

TABLEAU V

STATISTIQUES SUR LE BILAN

DESCRIPTION		1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Répartition en pourcentage de la valeur des prêts en cours: (Voir tableau XXXVI)											
a) Reconnaissance de dettes	(%)	16.6	15.8	14.9	14.0	13.8	13.8	14.2	14.6	16.2	17.7
b) Hypothèques et autres	(%)	83.4	84.2	85.1	86.0	86.2	86.2	85.8	85.4	83.8	82.3
TOTAL	(%)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Taux annuel d'augmentation des prêts en cours: (Voir tableau I)											
a) Reconnaissance de dettes	(%)	—	4.9	9.2	10.9	10.9	11.1	19.2	8.9	23.0	26.4
b) Hypothèques et autres	(%)	—	11.2	17.2	19.7	12.4	11.3	15.5	5.1	9.0	13.7
% de l'épargne couverte par le capital social	(%)	7.5	7.7	7.6	7.4	7.4	7.2	7.0	7.2	7.4	7.9
Taux annuel d'augmentation de l'actif	(%)	12.9	9.1	13.0	16.8	10.0	14.4	12.4	8.0	11.9	12.3
Progression annuelle de l'épargne	(%)	12.7	8.7	13.1	17.1	9.3	15.6	12.6	7.6	11.6	11.8

TABLEAU VI

RECETTES ET DEBOURSES
$ 000

RECETTES:										
Encaisse au début de la période	50,096	47,479	57,401	66,010	76,026	81,274	101,402	104,275	130,254	142,738
Capital social	4,007	4,519	5,033	5,954	5,697	6,447	7,160	7,847	10,347	14,081
Epargne (dépôts)	705,179	771,446	866,881	1,064,593	1,194,412	1,346,354	1,531,811	1,707,998	1,902,182	2,201,852
Remises sur prêts	58,457	64,204	70,500	83,396	89,140	97,532	107,644	116,448	129,010	152,864
Placements retirés	6,826	13,064	16,688	14,644	17,140	26,802	33,245	45,339	47,853	50,425
Emprunts contractés	1,804	3,449	2,505	2,731	3,406	2,023	2,341	2,848	1,780	1,855
Droit d'entrée	97	115	131	160	147	170	190	205	269	346
Bénéfices; intérêts, etc.	11,680	13,502	15,219	18,050	21,164	24,614	29,091	33,039	37,109	42,925
Divers	336	651	1,055	1,042	1,111	1,127	1,467	1,840	1,925	2,169
TOTAL	838,482	918,429	1,035,413	1,256,580	1,408,243	1,586,343	1,814,351	2,019,839	2,260,729	2,609,231
DEBOURSES:										
Capital social (retraits)	1,699	2,030	2,058	2,253	2,746	2,957	2,970	3,615	3,809	4,314
Épargne (retraits)	673,461	746,365	826,143	1,004,514	1,155,594	1,278,584	1,466,000	1,664,476	1,828,696	2,117,820
Prêts effectués	80,603	79,689	97,115	119,151	117,371	124,958	153,826	134,214	167,602	214,188
Placements	23,160	15,939	26,240	33,216	27,407	50,066	54,667	50,429	78,788	72,118
Remises sur emprunts	1,550	3,716	2,662	2,805	2,774	2,569	2,035	3,091	1,395	1,946
Dépenses générales, inventaires et divers	5,158	6,924	8,183	10,239	11,982	13,451	16,658	18,782	20,890	25,838
Intérêts sur épargnes et emprunts	4,666	5,522	6,130	7,169	8,427	10,339	12,062	13,448	14,840	16,821
Bonis et ristournes	751	860	1,005	1,122	1,258	1,501	1,645	1,924	2,215	2,625
Encaisse à la fin de la période	47,434	57,384	65,877	76,111	80,684	101,918	104,488	129,860	142,494	155,561
TOTAL	838,482	918,429	1,035,413	1,256,580	1,408,243	1,586,343	1,814,351	2,019,839	2,260,729	2,609,231

TABLEAU VII

RECETTES ET DEBOURSES EN POURCENTAGE

RECETTES										
Encaisse au début de la période	5.97	5.17	5.55	5.25	5.40	5.12	5.59	5.16	5.76	5.47
Capital social	0.48	0.49	0.49	0.47	0.40	0.41	0.40	0.39	0.46	0.54
Epargne (dépôts)	84.10	84.00	83.72	84.72	84.82	84.87	84.43	84.56	84.14	84.39
Remises sur prêts	6.97	6.99	6.81	6.64	6.33	6.15	5.93	5.77	5.71	5.86
Placements retirés	0.82	1.42	1.61	1.17	1.22	1.69	1.83	2.24	2.12	1.93
Emprunts contractés	0.22	0.38	0.24	0.22	0.24	0.13	0.13	0.14	0.08	0.07
Droit d'entrée	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Bénéfices; intérêts, etc.	1.39	1.47	1.47	1.44	1.50	1.55	1.60	1.64	1.64	1.65
Divers	0.04	0.07	0.10	0.08	0.08	0.07	0.08	0.09	0.08	0.08
TOTAL	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
DEBOURSES										
Capital social (retraits)	0.20	0.22	0.20	0.18	0.19	0.19	0.16	0.18	0.17	0.17
Épargne (retraits)	80.32	81.27	79.79	79.94	82.06	80.60	80.80	82.41	80.89	81.17
Prêts effectués	9.61	8.68	9.38	9.48	8.33	7.88	8.48	6.64	7.41	8.21
Placements	2.76	1.74	2.54	2.64	1.95	3.16	3.01	2.50	3.49	2.76
Remises sur emprunts	0.18	0.40	0.26	0.22	0.20	0.16	0.11	0.15	0.06	0.07
Dépenses générales, inventaires et divers	0.62	0.75	0.79	0.82	0.85	0.85	0.92	0.93	0.92	0.92
Intérêts sur épargnes et emprunts	0.56	0.60	0.59	0.57	0.60	0.65	0.67	0.67	0.66	0.64
Bonis et ristournes	0.09	0.09	0.10	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.10	0.10
Encaisse à la fin de la période	5.66	6.25	6.36	6.06	5.73	6.42	5.76	6.43	6.30	5.96
TOTAL	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

TABLEAU VIII

ANALYSE DES RECETTES ET DEBOURSES

DESCRIPTION	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Solde d'épargne en ¢ pour chaque dollar déposé:										
Dépôts - Retraits / Dépôts	4.5	3.3	4.7	5.6	3.3	5.0	4.3	2.5	3.9	3.8
Solde de capital social en ¢ pour chaque dollar déposé en capital social:										
Recettes - Déboursés / Recettes	57.6	55.1	59.1	45.4	51.8	54.1	58.5	53.9	63.2	69.4
Taux de roulement annuel de l'épargne: XIX										
Dépôts / Solde de l'épargne à la fin de l'année précédente (au bilan)	277%	269%	278%	302%	289%	298%	293%	290%	300%	312%
Taux de roulement annuel du capital social:										
Capital social (rentrées de fonds) / Solde investi à la fin de l'année précédente (voir bilan)	21%	21%	21%	22%	19%	19%	19%	19%	25%	27%
Taux de roulement annuel des placements:										
Placements échus (recettes) / Solde investi à la fin de l'année précédente (voir bilan)	7%	11%	14%	11%	11%	17%	18%	22%	25%	21%

TABLEAU IX

TAUX DE BONI SUR CAPITAL SOCIAL
TAUX D'INTERET SUR EPARGNE
1953 et 1962

TAUX	Taux de boni				Taux d'intérêt			
	1953		1962		1953		1962	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1.00 % à 1.49 %	--	--	--	--	18	1.6	1	0.1
1.50 % à 1.99 %	1	0.1	--	--	248	22.8	28	2.2
2.00 % à 2.49 %	95	8.7	19	1.5	650	59.7	118	9.5
2.50 % à 2.99 %	33	3.1	1	0.1	150	13.8	333	26.7
3.00 % à 3.49 %	475	43.6	131	10.5	10	0.9	668	53.6
3.50 % à 3.99 %	51	4.7	12	1.0	--	--	26	2.1
4.00 % à 4.49 %	327	30.0	484	38.8	--	--	11	0.9
4.50 % à 4.99 %	13	1.2	34	2.7	--	--	1	0.1
5.00 % à 5.49 %	45	4.1	417	33.5	--	--	1	0.1
5.50 % à 5.99 %	5	0.5	10	0.8	--	--	--	--
6.00 % à 6.49 %	--	--	46	3.7	--	--	--	--
6.50 % à 6.99 %	--	--	4	0.3	--	--	--	--
7.00 % à 7.49 %	--	--	4	0.3	--	--	--	--
8.00 % à 8.49 %	--	--	1	0.1	--	--	--	--
Non disponible	44	4.0	83	6.7	13	1.2	59	4.7
Nombre total des caisses	1,089	100.0	1,246	100.0	1,089	100.0	1,246	100.0

On s'aperçoit que l'épargne suit de très près la conjoncture économique si on en juge par le graphique précédent. Les périodes creuses se discernent facilement: 1954 avec $25,072,000.00, 1957 avec $38,240,000.00 et 1960 avec $45,905,000.00. Voilà les variations de l'épargne présentées ici sous la nomenclature d'épargne nette. En plus de la conjoncture, on doit ajouter les événements financiers, monétaires et les facteurs sociologiques, tels que mentionnés précédemment.

Une autre caractéristique est la fréquence des dépôts effectués. "Un membre sur trois dépose régulièrement chaque semaine, tandis qu'un sur deux se rend à la caisse pour y faire des dépôts occasionnels, 16% des sociétaires sont nominaux et ne déposent jamais. C'est dans la région de Montréal et de Québec que l'on trouve la plus forte proportion des familles sociétaires des Caisses Populaires qui épargnent régulièrement à leur caisse. Une tendance inverse existe dans les villages où la prospérité est moyenne, c'est là que se trouve la plus forte proportion des sociétaires, mais où seulement 12.5% de ces sociétaires sont des épargnants". (1)

Les prêts

Les prêts dans l'ensemble du bilan présente une augmentation régulière et soutenue: les prêts sur reconnaissance de dettes totalisent $25 millions en 1953 et $79 millions en 1962, les prêts hypothécaires $126 millions en 1953 et $372 millions en 1962. Les prêts sur reconnaissance de dettes représentent de 7 à 8% de l'actif et les prêts hypothécaires de 36 à 40%. En nombre indice, les premiers ont plus que triplé et les seconds ont manifesté une augmentation plus faible.

Pour le nombre global des prêts en cours, le même phénomène se reproduit: tendance générale à la hausse avec fluctuation correspondant aux années de récession. En ce qui concerne le taux annuel d'augmentation pour les deux catégories de prêts, ici on constate des modifications majeures. Les prêts sur reconnaissance de dettes partent avec 4.9% d'augmentation en 1954 pour atteindre 26.4% d'augmentation en 1962 et dépasser de beaucoup celui des prêts hypothécaires qui atteint 13.7% en 1962.

Le nombre de prêts effectués sur reconnaissance de dettes en 1953 se chiffre à 78,000, en 1962 à 138,000. Les classes de $200 à $500 semblent demeurer stables tandis que celles de $500 à $1,000 prennent la vedette vers la fin de la décennie, soit une tendance à emprunter de plus gros montants. La cause principale serait l'augmentation des revenus et un plus grand usage du crédit personnel. Les prêts hypothécaires ont subi une influence un peu moins forte quant à l'évolution du nombre de prêts consentis

---

(1) Source: Enquête Tremblay-Fortin (déjà citée).

(1953 = 17,000, 1962 = 26,000). En valeur, le montant prêté a doublé depuis 1953. L'allure des prêts sur hypothèques suit un cycle: une montée brusque avec une descente longue et une reprise faible.

Il est bon d'ajouter que ce phénomène pour les prêts est relié à plusieurs causes, entre autres le mode de remboursement. Les prêts à la consommation se remboursent habituellement tous les onze mois, donnant un taux de roulement assez élevé et libèrent par le fait même une source de fonds disponibles. Quant aux prêts hypothécaires, ils ont un taux de roulement inférieur dû à un remboursement moyen de cinq ans. (1)

Nous ouvrons une parenthèse sur les prêts hypothécaires. Pour cette catégorie, les informations sont plus complètes. Nous avons les prêts hypothécaires pour achats, constructions, réparations et autres fins. Ceux qui nous intéressent immédiatement sont les prêts pour construction. Ils représentent l'activité des Caisses dans le développement du patrimoine de la communauté. Au tableau ci-joint nous pouvons évaluer leur participation dans la construction domiciliaire au Québec.

TABLEAU X — Construction domiciliaire au Québec

Année	Montant total 2	Hypothèques Montant estimé 3	Hypothèques Caisses Populaires 4	Caisses Populaires Montant estimé 4/3
	$'000,000	$'000,000	$'000,000	%
1957	490	441	24	5.4
1958	562	505	30	5.9
1959	540	486	36	7.4
1960	455	410	27	6.6
1961	512	461	30	6.5
1962	598	538	40	7.4

Réf: Annuaire du Québec 1963.

Même si les renseignements pour cette décennie sont partiels, on peut constater que les Caisses occupent de 5 à 7% du total des prêts hypothécaires faits au niveau de la Province, pour fins de construction domiciliaire. Pour situer davantage cette dimension sur le plan provincial, il serait bon de considérer le tableau suivant, où l'habitation prend au moins 20% de l'investissement total.

(1) Cette moyenne de cinq ans s'applique au total des prêts hypothécaires et non des seuls prêts à la construction, lesquels ont certainement une moyenne supérieure à cinq ans.

TABLEAU XI Répartition procentuelle des investissements

1953 - 1963

Année	Total provincial $'000,000	Industrie primaire et construction %	Fabrication %	Utilités publiques %	Commerce Finance Assurance %	Institutions gvt. %	Habitation %	%
1953	1,894	13.0	16.8	24.4	7.4	18.2	20.2	100
1954	1,775	12.1	17.7	20.5	8.6	20.7	20.4	100
1955	2,087	11.6	19.5	21.5	6.8	18.3	22.3	100
1956	2,453	12.1	20.3	22.7	7.2	15.3	22.4	100
1957	2,654	10.4	20.3	27.6	7.7	15.5	18.5	100
1958	2,695	9.1	17.1	28.6	8.1	16.3	20.8	100
1959	2,760	10.5	17.9	26.2	9.8	16.1	19.5	100
1960	2,723	11.0	17.9	26.1	10.5	17.8	16.7	100
1961	2,744	10.8	17.4	23.9	10.9	18.3	18.7	100
1962	2,946	10.5	18.1	21.5	10.4	19.2	20.3	100

Réf: Annuaire du Québec 1963.

TABLEAU XII — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

NOMBRE DE PRETS ET POURCENTAGE

CLASSIFICATION	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
$ 1. à 99.99	12,757	12,112	12,554	11,334	11,244	11,130	10,539	10,411	12,328	11,898
100 à 199.99	17,006	16,765	17,065	16,309	15,718	15,690	16,300	15,760	17,481	18,762
200 à 499.99	30,412	30,428	33,639	33,828	34,501	34,477	36,443	37,021	39,307	42,094
500 à 999.99	13,576	14,907	17,518	20,371	22,899	24,879	27,471	28,203	31,375	39,256
1,000 à 4,999.99	4,653	5,187	5,807	7,494	8,516	10,093	14,018	15,784	20,268	28,616
5,000 et plus	.	.	.	.	748	896	874	853	1,129	1,327
TOTAL	78,404	79,399	86,583	89,336	93,626	97,165	105,645	108,032	121,888	137,953
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
$ 1. à 99.99	16.3	15.3	14.5	12.7	12.0	11.5	10.0	9.6	10.1	8.6
100 à 199.99	21.7	21.1	19.7	18.2	16.8	16.1	15.4	14.6	14.4	13.6
200 à 499.99	38.8	38.3	38.9	37.9	26.8	35.5	34.5	34.3	32.3	20.5
500 à 999.99	17.3	18.8	20.2	22.8	24.5	25.6	26.0	26.1	25.7	25.6
1,000 à 4,999.99	5.9	6.5	6.7	8.4	9.1	10.4	13.3	14.6	16.6	20.7
5,000 et plus	.	.	.	.	0.8	0.9	0.8	0.8	0.9	1.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

. Non disponible - Inclus dans $1,000. à $4,999.99

TABLEAU XIII — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

MONTANT PRETE ET POURCENTAGE

$ 1. à 99.99	623	604	632	580	563	579	543	532	654	616
100 à 199.99	2,245	2,206	2,243	2,211	2,097	2,082	2,159	2,084	2,327	2,519
200 à 499.99	8,920	9,016	10,034	10,304	10,478	10,476	11,064	11,390	12,129	12,929
500 à 999.99	7,674	8,523	9,963	11,752	13,468	14,890	16,557	17,356	19,747	21,905
1,000 à 4,999.99	11,118	11,389	13,479	16,981	11,701	14,014	19,280	21,582	27,521	40,901
5,000 et plus	.	.	.	.	8,619	8,708	10,003	9,918	14,590	16,594
TOTAL	30,580	31,738	36,351	41,828	46,926	50,749	59,606	62,662	76,968	95,464
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
$ 1. à 99.99	2.0	1.9	1.7	1.4	1.2	1.1	0.9	0.9	0.9	0.6
100 à 199.99	7.3	7.0	6.2	5.3	4.5	4.1	3.6	3.3	3.0	2.6
200 à 499.99	29.2	28.4	27.6	24.6	22.3	20.6	18.6	18.2	15.8	13.5
500 à 999.99	25.1	26.8	27.4	28.1	28.7	29.4	27.8	27.7	25.6	23.0
1,000 à 4,999.99	36.4	35.9	37.1	40.6	24.9	27.6	32.4	34.1	35.7	42.9
5,000 et plus	.	.	.	.	18.4	17.2	16.7	15.8	19.0	17.4
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

. Non disponible - Inclus dans $1,000. à $4,999.99

TABLEAU XIV — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

A- Nombre de prêts et pourcentage

	1957		1958		1959		1960		1961		1962	
$ 1. à 999.99	3,974	19.8	3,086	16.0	3,319	14.4	3,939	20.3	3,143	14.3	3,223	12.2
1,000 à 2,499.99	5,953	29.7	5,613	29.2	6,485	28.1	5,390	27.7	6,234	28.3	7,202	27.2
2,500 à 4,999.99	4,871	24.3	4,946	25.7	5,887	25.6	4,675	24.1	5,605	25.4	6,803	25.7
5,000 à 9,999.99	4,008	20.0	4,141	21.5	5,384	23.4	4,082	21.0	5,208	23.6	6,570	24.8
10,000 à 14,999.99	891	4.4	1,076	5.6	1,427	6.2	968	5.0	1,302	5.9	1,914	7.2
15,000 et plus	360	1.8	376	2.0	539	2.3	372	1.9	560	2.5	776	2.9
TOTAL	20,057	100.0	19,238	100.0	23,041	100.0	19,426	100.0	22,052	100.0	26,488	100.0

B- Montant prêté (en milliers de dollars) et pourcentage

$ 1. à 999.99	1,484	2.1	1,306	1.8	1,426	1.5	1,440	2.0	1,329	1.5	1,394	1.2
1,000 à 2,499.99	9,346	13.3	8,861	11.9	10,244	10.9	8,472	11.9	10,027	11.0	11,496	10.0
2,500 à 4,999.99	16,284	23.2	16,617	22.4	20,038	21.3	15,765	22.0	18,933	20.9	23,158	20.2
5,000 à 9,999.99	25,762	36.8	27,697	37.3	34,910	37.1	26,477	37.0	33,627	37.1	41,912	36.5
10,000 à 14,999.99	10,171	14.5	11,935	16.1	16,289	17.3	11,082	15.5	14,395	15.9	21,525	18.8
15,000 et plus	7,052	10.1	7,764	10.5	11,231	11.9	8,315	11.6	12,300	13.6	15,232	13.3
	70,099	100.0	74,180	100.0	94,138	100.0	71,551	100.0	90,611	100.0	114,717	100.0

Le total des montants prêtés (tableaux X et XI) ne correspond pas toujours aux prêts effectués des déboursés parce qu'il y a des Caisses qui ne nous fournissent pas le détail des prêts effectués tel que montré aux tableaux X et XI .

TABLEAU XV

STATISTIQUES SUR LES PRETS EFFECTUES

DESCRIPTION		1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Répartition en pourcentage de la valeur annuelle des prêts effectués:											
a) Reconnaissance de dettes	%	37.9	39.8	37.4	35.1	40.0	40.6	38.7	46.7	45.9	44.7
1) Hypothèques et autres	%	62.1	60.2	62.6	64.9	60.0	59.4	61.3	53.3	54.1	55.3
TOTAL		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Valeur moyenne des prêts effectués:											
a) Sur reconnaissance de dettes	$	390.04	399.73	419.84	468.21	501.20	522.30	564.21	580.04	631.47	692.00
1) Sur hypothèques et autres	$	2,879.15	2,898.04	3,133.33	3,508.62	3,494.98	3,855.91	4,085.65	3,683.27	4,108.98	4,331.00
Taux annuel d'augmentation de la valeur moyenne des prêts effectués:											
a) Sur reconnaissance de dettes	%	0.21	2.48	5.03	11.52	7.05	4.21	8.02	2.81	8.87	9.59
1) Sur hypothèques et autres	%	11.27	0.66	8.12	11.98	0.39	10.33	5.96	9.85	11.56	5.40
Indice de la valeur moyenne des prêts effectués:											
a) Sur reconnaissance de dettes		100	102.5	107.6	120.0	128.5	133.9	144.7	148.7	161.9	177.4
1) Sur hypothèques et autres		100	100.7	108.8	121.9	121.4	133.9	141.9	127.9	142.7	150.4

TABLEAU XVI

SUBDIVISION DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

		1957	1958	1959	1960	1961	1962
Pour achats d'immeubles	$ 000	24,353	23,265	30,245	20,932	27,881	35,235
Pour constructions d'immeubles	$ 000	27,470	29,737	35,979	26,782	30,143	40,490
Pour réparations d'immeubles et autres fins	$ 000	18,622	21,207	27,997	23,837	32,587	38,532
Valeur totales des prêts effectués	$ 000	70,445	74,209	94,221	71,551	90,611	114,257 (1)
Pour achats d'immeubles	%	34.57	31.35	32.10	29.25	30.77	30.84
Pour construction d'immeubles	%	39.00	40.07	38.19	37.43	33.27	35.44
Pour réparations d'immeubles et autres fins	%	26.43	28.58	29.71	33.32	35.96	33.72
TOTAL		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(1) Ne comprend pas tous les prêts effectués sur hypothèques et autres, car quelques Caisses n'ont pas complété cette partie du questionnaire.

TABLEAU XIX

ANALYSE DES PLACEMENTS EN COURS (1)

	1957		1958		1959		1960		1961		1962	
	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%
A- Obligations du gouvernement fédéral	17,175	10.7	17,670	9.6	22,321	10.8	24,092	11.4	22,829	9.4	25,403	8.9
B- Obligations du gouvernement provincial	34,644	21.6	38,549	20.9	36,717	17.8	34,906	16.5	43,848	18.1	50,151	19.1
C- Obligations des corporations municipales et scolaires	70,690	44.0	84,867	45.9	101,147	49.0	105,801	49.9	126,991	52.4	138,447	52.6
D- Autres (2)	38,137	23.7	43,685	23.6	46,212	22.4	47,227	22.2	48,870	20.1	51,116	19.4
TOTAL	160,646	100.0	184,771	100.0	206,397	100.0	212,026	100.0	242,538	100.0	263,097 (3)	100.0

(1) Non disponible avant 1957.

(2) Comprend les obligations de fabrique, de corporations ecclésiastiques et religieuses et les autres non compris dans A-B-C.

(3) Ce total ne correspond pas aux placements en cours du bilan parce que certaines caisses ont inscrit à l'analyse des placements la valeur au pair au lieu de la valeur aux livres et d'autres n'ont donné aucun renseignement à ce sujet.

Graphique 2

PRÊTS EFFECTUÉS SUR RECONNAISSANCE DE DETTES
NOMBRE ET VALEUR
1953 - 1962

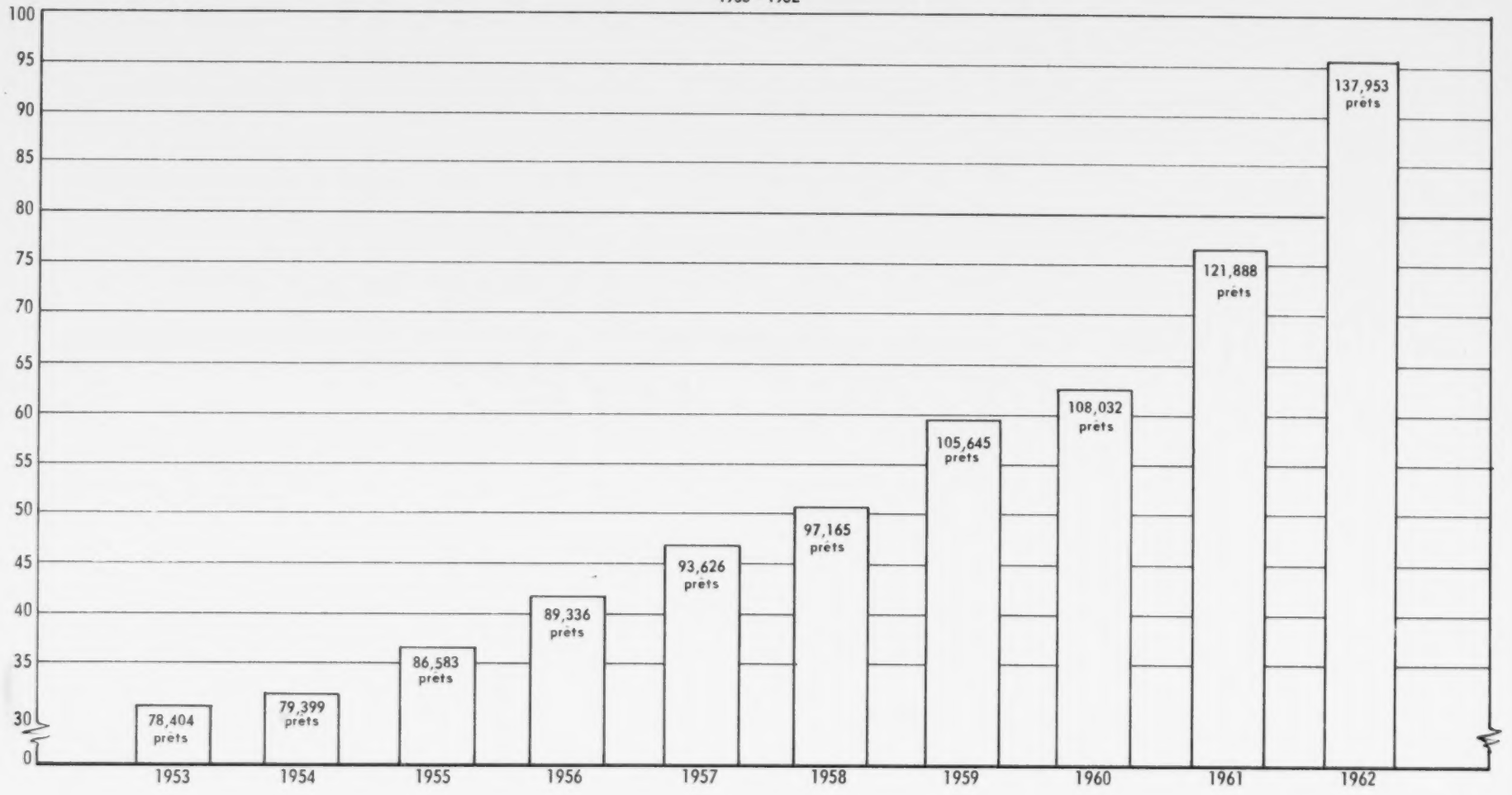

Graphique 3

PRÊTS EFFECTUÉS SUR HYPOTHÈQUES - 1953 A 1962
NOMBRE ET VALEUR

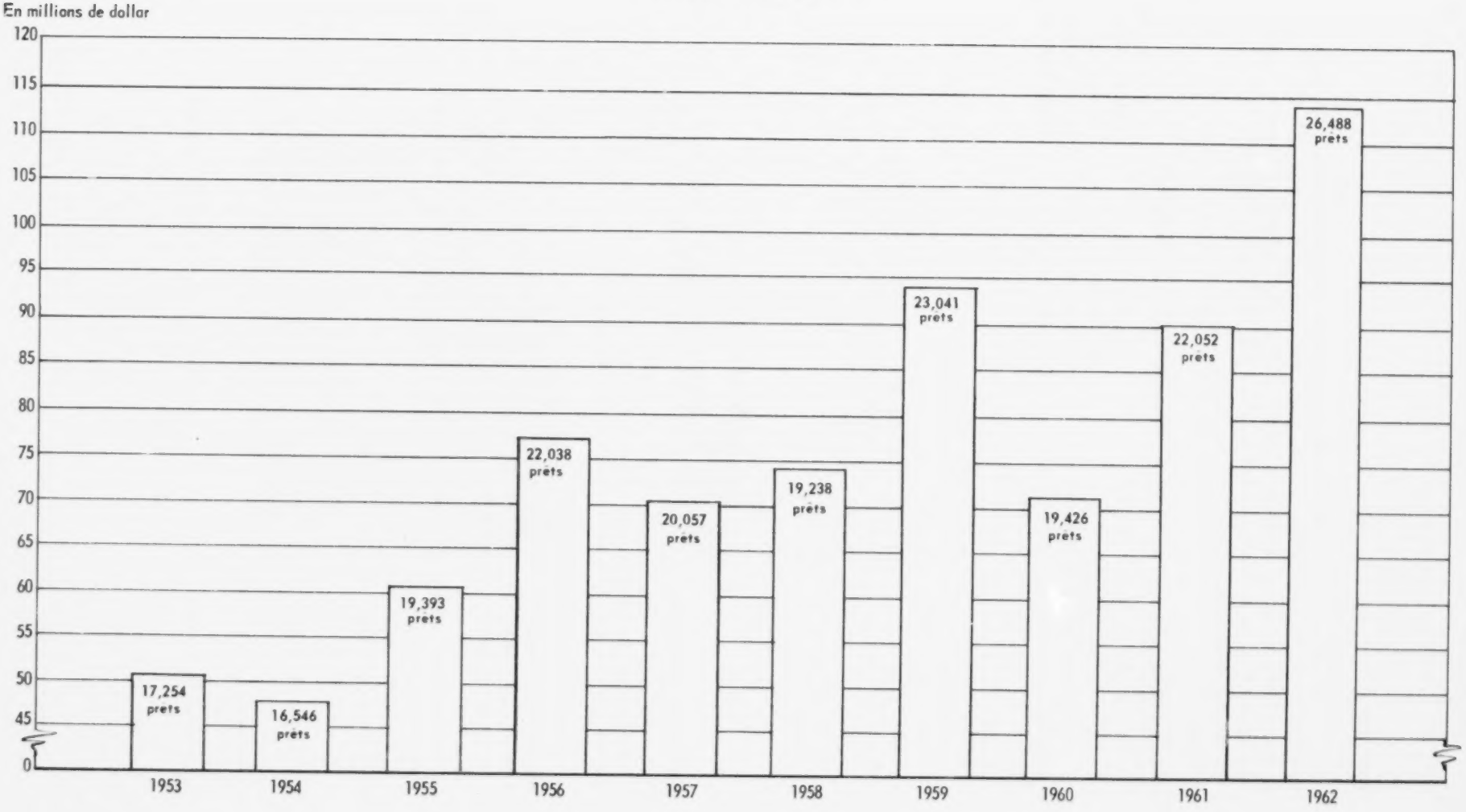

Placements

Les placements en cours constituent en moyenne 30% de l'actif global; au début de la période, ils accaparent 36% de l'actif et à la fin, 29%, donc un décalage assez important. Leur volume a augmenté: $119 millions en 1953 à $264 millions en 1962 soit une augmentation décennale de $144 millions.

TABLEAU XVII — Evolution des placements

Année	Augmentation annuelle $' 000	Augmentation annuelle en % de l'augmentation décennale	Augmentation annuelle des placements sur l'augmentation annuelle de l'actif %
1954	2,875	2.0	9.6
1955	9,552	6.7	20.0
1956	18,572	12.9	27.0
1957	10,267	7.2	22.0
1958	23,264	16.2	31.0
1959	21,422	14.9	29.0
1960	5,090	3.5	9.5
1961	30,935	21.5	36.0
1962	21,693	15.1	22.0
	143,670	100.0	

Tel que l'indique le tableau précédent, les taux d'augmentation diminuent avec les années de récession et augmentent avec les années de prospérité. La politique de placement des Caisses a changé depuis 1957. A partir de ce moment, on tend à investir dans des obligations ayant une plus courte échéance, ce qui a pour effet d'augmenter la liquidité du Mouvement.

Cette politique des placements à plus court terme a permis aux Caisses de rendre un meilleur service en gardant plus d'argent disponible, passible d'être utilisé à brève échéance pour satisfaire une plus grande demande de prêts, ou de retraits. Cette disponibilité est importante pour les Caisses. Ces institutions subissent un retard d'environ six mois avant de pouvoir réagir à l'influence d'un événement soit d'ordre financier ou monétaire. Leur politique veut que les prêts soient souvent consentis à l'avance; une fois leurs engagements pris, elles ne peuvent s'en soustraire d'où la nécessité d'avoir des placements à plus courte échéance.

Une autre tendance du Mouvement est de centraliser les montants destinés aux placements. (1) Certaines régions ont mis en pratique

(1) Quatre unions régionales ont adopté cette méthode jusqu'à maintenant.

cette idée et ont augmenté leur capacité de marchandage; ce que la Caisse individuelle ne peut réaliser. Alors il est permis de soupçonner la force du Mouvement dans ce domaine si les Caisses unifiaient tous leurs placements.

Avant de poursuivre, il serait bon de connaître la structure des placements.

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN %
AU NIVEAU DE LA PROVINCE

Graphique 4

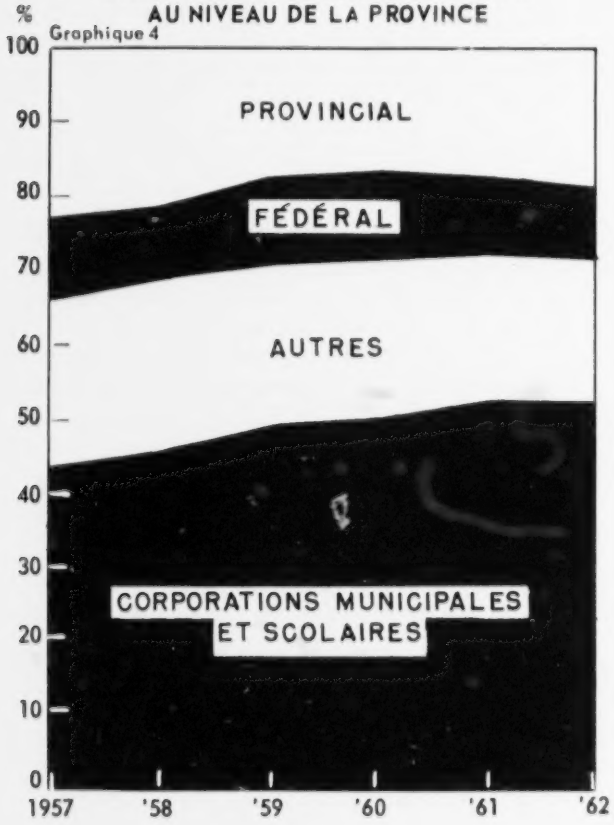

Structure des placements (1) des Caisses Populaires

Année	Municipales scolaires %	Autres %	Fédérales %	Provinciales %	Total %
1957	44	23	11	22	100
1958	46	23	10	21	100
1959	49	22	11	18	100
1960	50	22	11	17	100
1961	53	20	9	18	100
1962	53	19	9	19	100

Le tableau et le graphique précédents nous rendent compte des préférences des Caisses dans le domaine des placements. Les corporations municipales et scolaires y occupent une place prépondérante. Maintenant que nous avons analysé le comportement général des placements, voyons l'importance des Caisses sur le marché des obligations, scolaires, municipales et provinciales. Le tableau qui suit vient témoigner de l'importance de ce Mouvement dans notre économie provinciale.

(1) Voir tableau XIX

TABLEAU XVIII — Obligations détenues par les Caisses Populaires et dette obligataire municipale, scolaire et provinciale

Année	Placement dans les obligations mun. - scol. $'000	Placement dans les obligations provinciales $'000	Dette obligataire scolaire (3) $'000	Dette obligataire municipale (4) $'000	Total de la dette obligataire scol. - mun. $'000	Dette brute provinciale (1) $'000
	1	2	3	4	5 = 3 + 4	6
1957	92,916	24,031	236,492	625,436	861,928	480,734
1958	111,161	27,764	264,789	736,518	1,001,307	469,384
1959	120,147	35,674	289,781	809,304	1,099,085	447,153
1960	130,831	39,092	342,709	897,112	1,239,821	532,153
1961	153,633	41,770	393,250	996,660	1,389,910	620,975
1962	174,252	42,535	438,874	1,069,997	1,508,871	766,975

	Obligations provinciales dans les fonds d'amortissement (1) $'000	Dettes provinciales en circulation (2) $'000	Total des 3 dettes $'000	Total des trois placements $'000	Pourcentage dans les corporations mun. - scol.	obligations provinciales	trois placements
	7	8 = 6 - 7	9 =3+4+8 ou, 5+8	10 = 1+2	11 = 1/(3+4) ou, 1/5	12 = 2/8	13 = 10/9
1957	96,151	384,583	1,246,511	116,947	10.8	6.2	9.4
1958	103,053	366,351	1,367,658	138,925	11.1	7.6	10.2
1959	89,112	358,041	1,457,126	155,821	10.9	10.0	10.7
1960	94,432	437,721	1,677,542	169,923	10.6	8.9	10.1
1961	85,882	535,093	1,925,003	195,403	11.1	7.8	10.2
1962	83,086	683,889	2,192,760	216,787	11.5	6.2	9.9

(1) Source: Comptes publics de la province de Québec.
(2) Source: Annuaire statistique de la province de Québec.
(3 et 4) Source: B.S.Q. Section des Finances.

N.B.: Inclus les obligations détenues par les Caisses Centrales.

L'actif

Au cours de cette période, diverses influences ont affecté l'actif qui est passé à $329 millions en 1953 à $911 millions en 1962. Exception faite de la conjoncture, l'épargne et le nombre de sociétaires ont influencé le comportement de l'actif. Voici un tableau qui représente l'augmentation du nombre de sociétaires par année pour la période étudiée.

TABLEAU XX Augmentation annuelle des sociétaires

Année	Sociétaires
1953	50,282
1954	50,034
1955	55,063
1956	74,137
1957	74,292
1958	78,392
1959	79,033
1960	78,566
1961	87,074
1962	95,826

Par contre, nous croyons intéressant d'étudier les taux d'accroissement annuel comparés entre l'actif et l'épargne, l'actif et les placements, l'actif et les prêts hypothécaires, l'actif et les prêts sur reconnaissance de dettes.

L'épargne canalisée dans les Caisses Populaires génère son activité de crédit. Cette dernière étant répartie dans son actif, il est permis de dire que l'accroissement de l'un correspond à un accroissement de l'autre. Si nous portons sur graphique les taux d'augmentation de l'actif et de l'épargne, en mettant les premiers en ordonnée et les seconds en abscisse, nous obtenons un ensemble de points que nous pouvons représenter par une courbe de régression (cf. graphique 5). Or cette courbe passe dans la région immédiate de tous les points; cette très forte corrélation démontre que l'épargne augmentant, l'actif subit une augmentation immédiate. Ceci démontre le degré de dépendance de l'actif sur la rentrée de dépôts d'épargne. L'épargne s'accroît cependant plus rapidement que l'actif. Si maintenant nous comparons les taux d'accroissement de l'actif (en ordonnée) et des placements (en abscisse), nous trouvons une corrélation assez étroite, mais à un degré moindre (cf. graphique 8). L'augmentation des placements suit d'assez près l'augmentation de l'épargne. Or, ici entre en ligne de compte la liquidité que cette institution doit conserver dans ses coffres. Il n'en demeure pas moins que l'actif s'accroît plus rapidement que les placements.

Quant à son activité de prestation en relation avec le taux d'augmentation de l'actif, la corrélation est plus forte pour les prêts hypothécaires et moindre pour les reconnaissances de dette. Ceci serait dû en partie à l'activité importante de prêter sur hypothèques. Vers la fin de la période les prêts sur reconnaissance de dettes viennent causer une dispersion plus grande autour de la courbe de régression. Antérieurement les prêts sur reconnaissance de dettes n'ont pas eu une place prépondérante dans l'allocation des ressources. Quant aux prêts sur hypothèques, ils semblent occuper une place importante dans les activités de prestation des Caisses Populaires.

TABLEAU XXI

DISTRIBUTION DES CAISSES POPULAIRES SELON L'ACTIF ET LE NOMBRE DE SOCIETAIRES

1955 et 1962

ACTIF	1955		1962		SOCIETAIRES	1955		1962	
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%
Moins de $250,000	773	71.0	601	48.2	0 à 249	308	28.3	189	15.2
					250 à 499	368	33.8	361	29.0
$ 250,000 à 499,999	153	14.0	226	18.2	500 à 999	225	20.7	312	25.0
					1,000 à 1,499	71	6.5	119	9.5
500,000 à 999,999	88	8.1	182	14.6	1,500 à 1,999	44	4.0	68	5.4
					2,000 à 2,499	24	2.2	52	4.2
1,000,000 à 2,499,999	60	5.5	150	12.0	2,500 à 2,999	18	1.7	30	2.4
					3,000 à 3,499	10	1.0	25	2.0
2,500,000 à 4,999,999	14	1.3	59	4.7	3,500 à 3,999	6	0.5	23	1.9
					4,000 à 4,499	2	0.2	12	1.0
5,000,000 et plus	1	0.1	28	2.3	4,500 à 4,999	7	0.6	9	0.7
					5,000 et plus	6	0.5	46	3.7
Nombre total des caisses	1,089	100.0	1,246	100.0	Nombre total des caisses	1,089	100.0	1,246	100.0

RELATION ENTRE L'ACCROISSEMENT ANNUEL DE L'ACTIF ET L'ACCROISSEMENT ANNUEL DE L'ÉPARGNE
1953 à 1962

Graphique 5

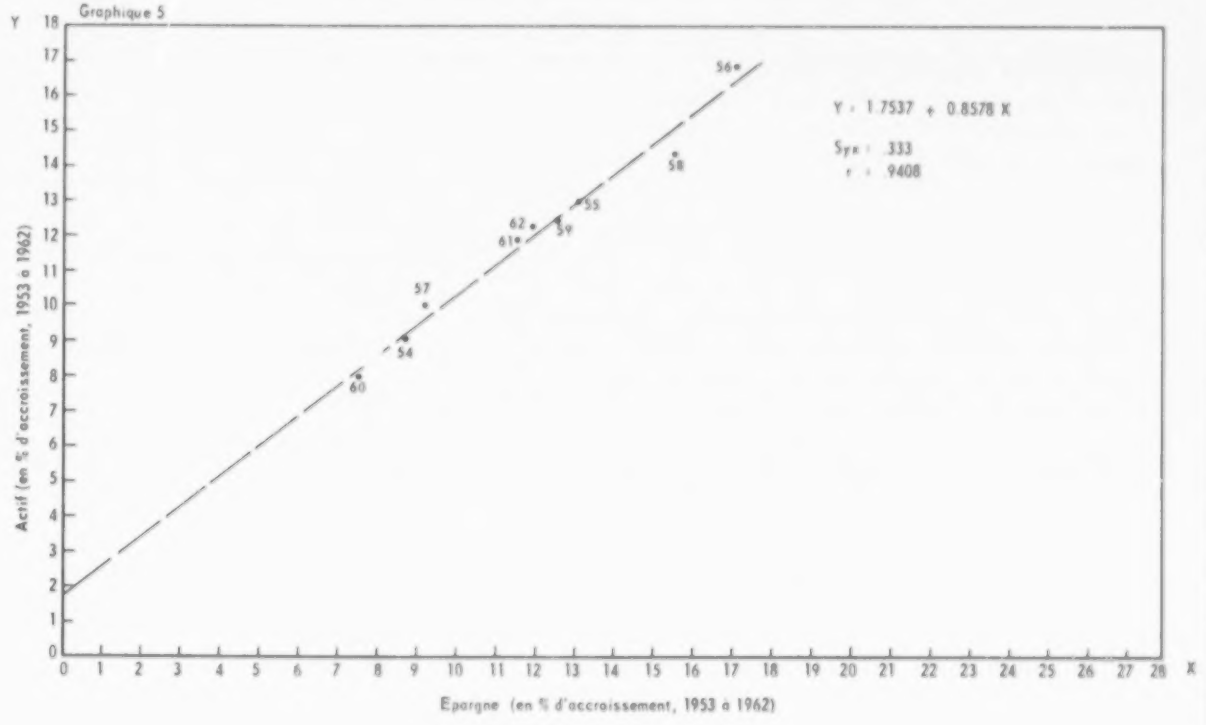

RELATION ENTRE L'ACCROISSEMENT ANNUEL DE L'ACTIF ET L'ACCROISSEMENT ANNUEL DES PRÊTS SUR RECONNAISSANCE DE DETTES
1953 à 1962

Graphique 6

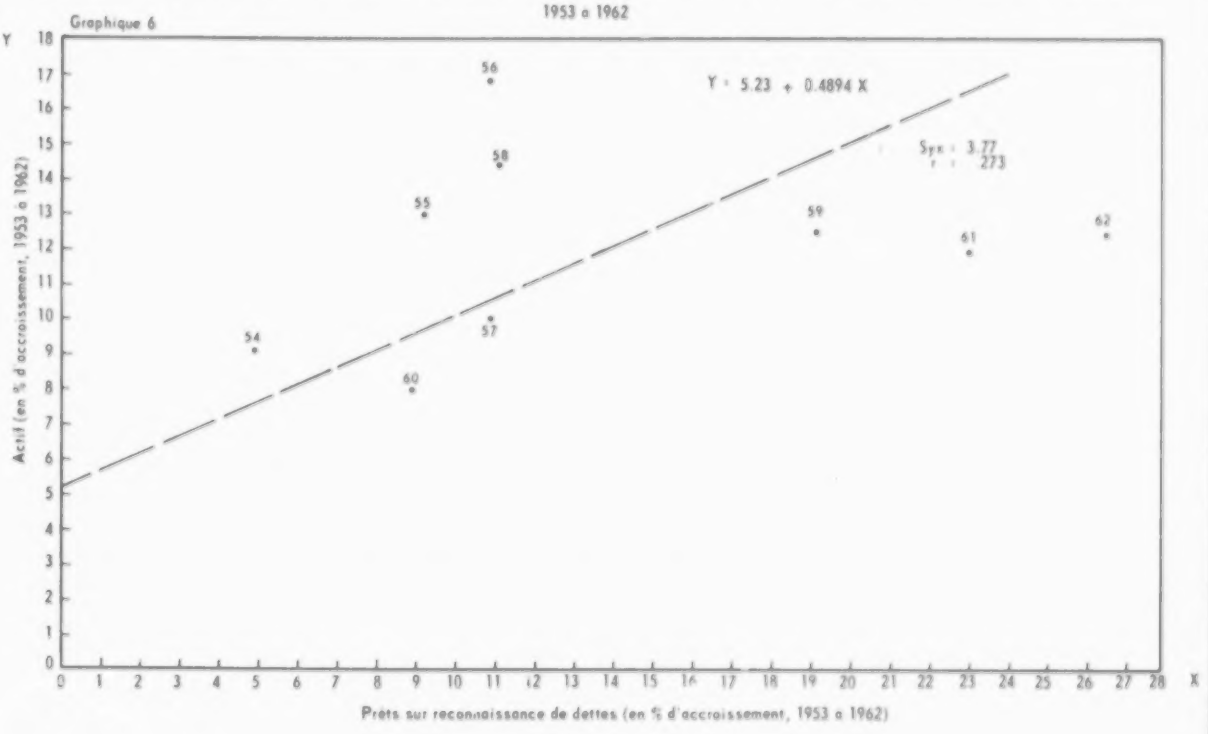

RELATION ENTRE L'ACCROISSEMENT ANNUEL DE L'ACTIF ET L'ACCROISSEMENT ANNUEL DES PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES
1953 à 1962

Graphique 7

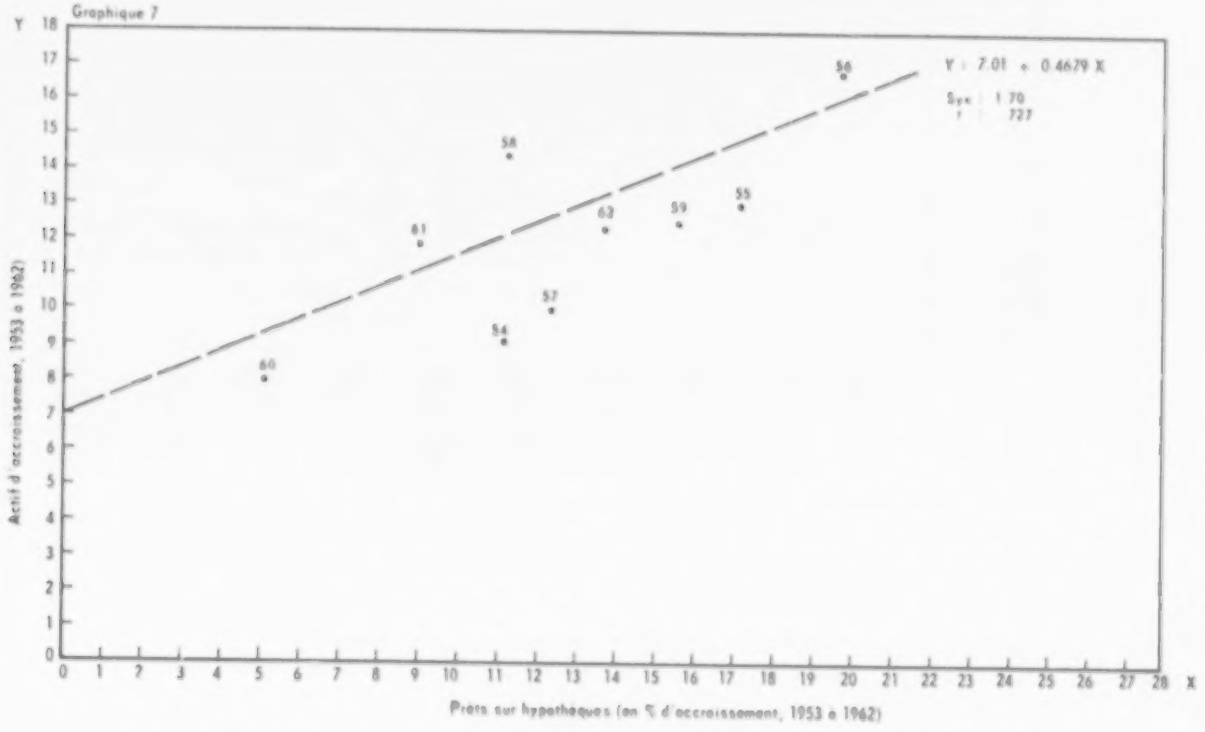

RELATION ENTRE L'ACCROISSEMENT ANNUEL DE L'ACTIF ET L'ACCROISSEMENT ANNUEL DES PLACEMENTS
1953 à 1962

Graphique 8

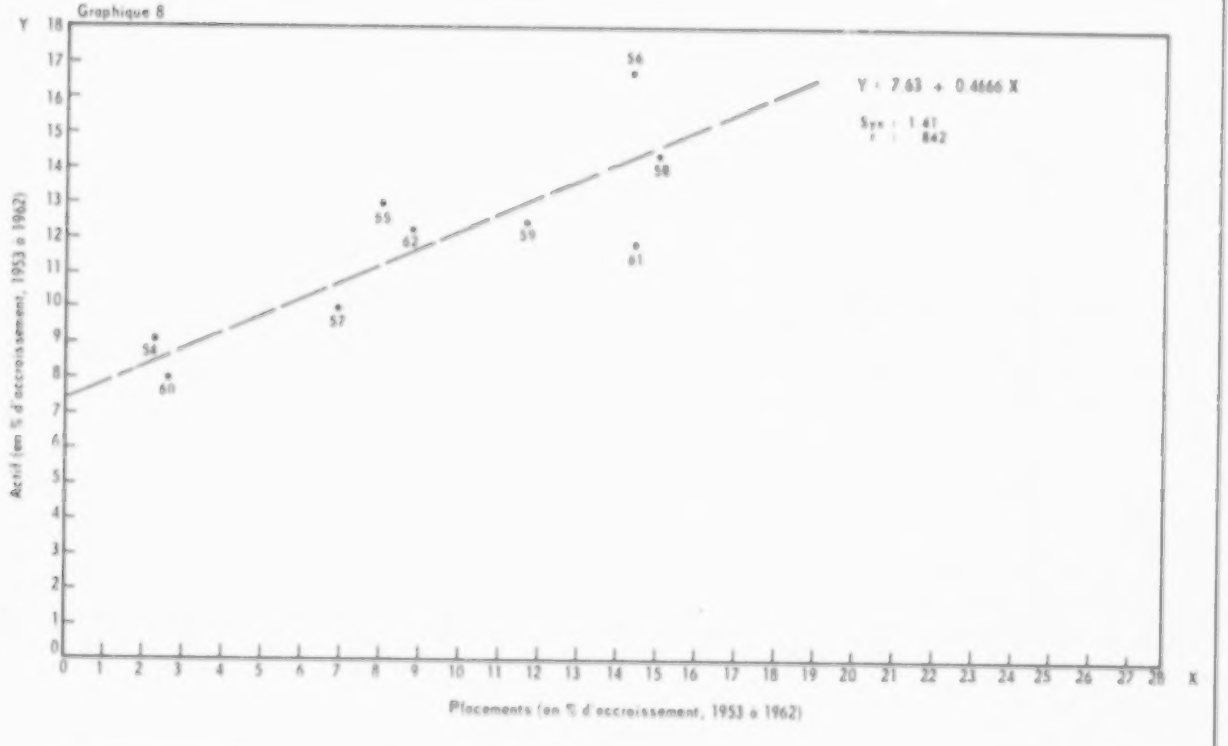

TABLEAU XXII

Calcul de la liquidité

Année	1ère méthode encaisse + placements - emprunts dus actif total - emprunts dus $ '000	liquidité %	2ième méthode encaisse + placements - emprunts dus capital social + épargne $ '000	liquidité %
1953	165,223 328,120	50.4	165.223 308,389	53.6
1954	178,116 358,221	49.7	178,116 335,940	53.0
1955	196,392 404,946	48.5	196,392 379,709	51.7
1956	225,399 472,952	47.7	225,399 443,938	50.8
1957	239,665 519,769	46.1	239,665 485,365	49.4
1958	285,497 595,318	48.0	285,497 559,685	51.0
1959	309,317 669,232	46.2	309,317 629,644	49.1
1960	340,816 723,334	47.1	340,816 678,935	50.2
1961	383,574 809,201	47.4	383,574 758,720	50.6
1962	417,177 908,399	45.9	417,177 852,359	48.9

La liquidité

La liquidité officielle du système doit être maintenue à 50%. Généralement elle est répartie comme suit: 5% en main, 10% en dépôt à la Caisse centrale et 35% investi dans des obligations prescrites par la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

Depuis un certain temps, des placements à plus courte échéance engendrent un taux de roulement plus élevé qu'auparavant. Cette politique libère des fonds supplémentaires pour les prêts et augmente la liquidité du système. De plus, à partir de 1957, il y eut une augmentation des prêts à la consommation. Leurs taux de roulement permettent de libérer plus rapidement des fonds disponibles. Aussi les Caisses sont arrivées à un point où la nécessité d'avoir une grande liquidité est moins importante pour subvenir à un retrait rapide et volumineux de l'épargne. Elles ont accumulé des réserves.

A partir de 1960, les Caisses ont adopté une nouvelle méthode pour calculer leur liquidité; seulement la base a été changée. Elle a pour effet de libérer une partie de l'actif disponible pour les prêts et autres activités. (Cf. XXII).

Jusqu'à maintenant, nous avons étudié la liquidité des Caisses Populaires au niveau de l'ensemble des Caisses locales. A ce stade de l'étude, nous croyons utile de parler de la liquidité du mouvement des Caisses Populaires à tous les niveaux. L'article de monsieur André Morin, statisticien à la Fédération de Québec des Caisses Populaires, nous livre le tableau suivant pour la fin de l'année 1962.

TABLEAU XXIII — Liquidité des Caisses Populaires comparativement à celle des Banques à charte

	Banques à charte %	Caisses Populaires Bilan consolidé %
Encaisse en rapport avec dépôt d'épargne	8.13 (sans transit)	8.74 (incluant un transit de 1.5%)
Pourcentage de l'actif immobilisé en obligations diverses et en bons du trésor	25.6	36.6
En prêts au jour le jour, à demande et à court terme	5.8	0.0

Alors de conclure monsieur Morin, "notre liquidité en caisse est donc égale et même un peu inférieure à celle des banques; nous n'avons rien à perdre de ce côté. Du côté de la liquidité en obligations,

nous avons 36.6% de notre actif... tandis que les banques n'ont que 25.6%. Mais les banques à charte ont la Banque du Canada derrière elles tandis que nous ne l'avons pas. De plus, les banques avaient à cette période plus de 1 milliard en prêts au jours le jour, à demande ou à court terme; c'est là une excellente liquidité que nous n'avons pas". (1)

Ce texte de monsieur Morin explique le comportement des Caisses Populaires à conserver une liquidité apparemment forte. La comparaison avec les banques à charte peut se faire en partie. Les Caisses sont des institutions autonomes, opérant en circuit fermé et n'ayant pas à répondre aux exigences de la Banque du Canada. C'est pourquoi elles doivent conserver une liquidité qui leur permette de subvenir aux "intempéries" possibles. Les banques à charte peuvent à un moment donné se renflouer à la banque centrale, les Caisses non; elles doivent se suffirent à l'intérieur de leur circuit.

A la lecture des tableaux annexés, tout nous laisse croire à un dynamisme. Dans le domaine de l'épargne, elles canalisent un montant de plus en plus considérable chaque année. Le crédit accordé à la consommation et dans les investissements résidentiels s'en est accru d'autant. Quant à leur participation sur le marché des obligations, elles se sont acquises l'épithète d'institution importante. Donc pour la décennie 1953-1962, les Caisses Populaires ont montré le dynamisme d'un mouvement que la maturité ne fait pas regresser.

(1) Demandes de prêts auxquelles les Caisses Populaires doivent répondre. Exposé fait par M. André Morin au 8e congrès des Caisses Populaires, 1963.

Chapitre III- LES CAISSES POPULAIRES AU NIVEAU DES REGIONS ECONOMIQUES

A) Les régions économiques

En 1953 le Ministère fédéral de la Production de Défense établissait un modèle des régions économiques provinciales selon des normes uniformes à travers le Canada (1). Ce modèle partage la province de Québec en 10 régions économiques sur la base des divisions de recensement. Un tel démembrement n'a pas provoqué l'unanimité des spécialistes, mais il a l'avantage de fournir une base d'analyse, intermédiaire entre la province, unité souvent trop grande et non-homogène, et les divisions de recensement, unités trop petites et trop nombreuses. Le Québec est un vaste territoire qui n'a pas connu un développement économique uniforme: les régions ont certaines caractéristiques propres et toutes ne sont pas au même stade de développement. Il est donc important de pouvoir fournir les données statistiques sur une base qui facilite l'analyse économique.

Sur le plan théorique, la région économique se conçoit comme "un marché entourant un centre d'activités économiques et l'étendue de ce marché dépend surtout des facilités de transport" (2). Les localités entourant le centre doivent avoir une commune orientation structurelle avec celui-ci et dépendre de lui pour un bon nombre de fonctions. Ainsi dans l'établissement des régions économiques au Canada, on a tenu compte de facteurs structurels et fonctionnels, du point de vue de la production et du marché, tels que:

- la structure industrielle.
- la source des intrans (3) industriels et la destination de la production industrielle.
- la structure du marché.
- le fonctionnement du marché, i.e. le processus de distribution.
- la structure sociale et institutionnelle: dans le cas d'une ville, la possession des institutions régionales-clefs renforce sa position de centre régional.

---

(1) Economics administrative Zoning of Canada, Government of Canada, Department of Defense Production; Economics and Statistics Branch.

(2) American Economic Review, no 33, August Lösch, cité dans "Le Québec: dix régions, dix marchés", par C. Robert McGoldrick.

(3) Les matières premières qui entrent dans le processus de production.

- les relations humaines de la région tel que la migration de la population rurale. (1)

La limite des régions se situe là où les localités deviennent satellites d'un autre pôle et dépendent de lui pour plusieurs fonctions. La ligne de démarcation n'est pas toujours facile à établir; le Québec et l'Ontario ont été les plus complexes à partager.

La région économique ainsi comprise a été adoptée dans ce travail pour les motifs suivants: Premièrement, son utilité: ces dernières années on note une certaine tendance à la régionalisation de l'analyse économique. Les travaux relatifs à l'application de la loi ARDA et l'établissement d'une section des Etudes Régionales au Bureau de la Statistique du Québec en font foi. Deuxièmement, l'activité des Caisses Populaires se prête bien à une telle étude. Elles pratiquent en effet la décentralisation du crédit et se retrouvent dans presque toutes les localités, petites ou grandes. De plus chaque région possède des caractéristiques propres qui se réflètent jusqu'à un certain point dans ses activités financières. En dernier lieu, comme nous l'avons déjà mentionné, les divisions de recensement sont trop nombreuses et compliqueraient indûment l'analyse. Une étude au seul niveau de la province ne nous permettrait pas de faire ressortir certaines caractéristiques essentielles de l'activité des Caisses Populaires (2).

Le tableau XXIV établit certaines statistiques démographiques et économiques des régions de la Province. Elles accusent toutes, à des degrés divers, une augmentation de leur potentiel humain. La distribution de la population entre ces diverses régions est demeurée sensiblement la même; cependant, Montréal Métropolitain se manifeste de plus en plus comme centre d'attraction du surplus de main-d'oeuvre des zones économiques plus faibles.

De façon générale, les régions sont à majorité urbaine en 1961; seuls le Bas-St-Laurent - Gaspésie et l'Abitibi - Témiscamingue ont au-delà de 50% des habitants qui vivent dans des villages de 1,000 âmes et moins. Mentionnons enfin, qu'une fraction considérable de la population est d'origine française dans chacune des régions économiques (cf. tableau XXIV).

---

(1) Economics Administrative Zoning of Canada, Governement of Canada, Department of Defense Production, Economics and Statistics Branch.

(2) Ne pas confondre les régions économiques et le territoire des Unions Régionales qui correspond en général à un ou des diocèses. Nous avons utilité la région économique de préférence à l'Union Régionale de façon à rendre les statistiques que nous présentons plus comparables à celles des autres secteurs.

TABLEAU XXIV

QUELQUES STATISTIQUES SUR LES REGIONS ECONOMIQUES, 1951 et 1961

1951

DESCRIPTION	No 1	No 2	No 3	No 4	No 5	No 6	No 7	No 8	No 9	No 10
Population totale	361,000	197,910	531,004	254,130	396,475	538,918	1,436,006	156,116	141,458	42,664
Densité de la population	20.17	4.77	43.46	16.69	548.37	37.47	3324.09	11.09	1.65	0.14
Population active (15-65 ans)	189,934	105,084	316,717	147,888	225,640	313,795	969,078	89,750	77,250	24,340
Population rurale (% du total) (1)	80.19	38.04	37.81	39.86	43.74	54.12	1.72	44.88	55.95	80.82
Population d'origine françaises (% du total)	94.05	95.93	96.05	96.40	87.74	90.50	65.07	75.46	86.23	77.36

1961

Population totale	400,966	262,426	643,843	301,252	461,737	722,797	2,019,182	196,507	168,601	81,900
Densité de la population	22.40	6.32	52.69	19.79	638.64	50.26	4674.03	13.96	1.97	0.26
Population active (15-65 ans)	209,368	140,748	379,093	173,222	255,226	415,820	1,280,081	100,175	90,164	45,618
Population rurale (% du total) (1)	68.05	31.37	31.36	36.00	37.26	40.07	0.20	35.25	50.50	44.15
Population d'origine françaises (% du total)	94.85	96.01	95.56	96.22	88.99	88.21	63.91	77.59	88.23	77.89

Source: Recensement du Canada

Principales activités	Pêche Bois Agriculture Tourisme Mines	Electricité Bois Agriculture Pulpe, papier, Aluminium	Commerce Finance Service Agriculture Fabrication	Agriculture Electricité Bois Fabrication	Agriculture Mines Fabrication	Agriculture Fabrication diversifiée	Commerce Finance Service Fabrication diversifiée	Commerce Finance Services Pulpe, papier, textile, salaisons	Mines Agriculture	Mines Bois Electricité Pulpe, papier, aluminium

(1) Définition de 1956: urbain désignait toutes les cités, villes et villages, constitués ou non, de 1,000 h. et plus, ainsi que toutes les parties des banlieues, des zones métropolitaines et des autres grandes agglomérations urbaines.

TABLEAU XXV

POPULATION, NOMBRE DE CAISSES, NOMBRE DE SOCIETAIRES, 1951 et 1961

CHIFFRES ABSOLUS ET POURCENTAGE

REGIONS	1951			1961		
	Population (1)	Nombre de Caisses	Nombre de Sociétaires	Population (1)	Nombre de Caisses	Nombre de Sociétaires
1- Gaspésie-Rive-Sud	361,000	177	72,952	400,966	200	115,596
2- Saguenay-Lac-St-Jean	197,910	63	38,779	262,426	84	66,380
3- Québec	531,004	193	154,684	643,843	218	263,703
4- Trois-Rivières	254,130	96	69,873	301,252	99	121,009
5- Cantons-de-l'Est	396,475	157	89,250	461,737	162	152,160
6- Montréal	538,918	179	81,046	722,797	210	198,606
7- Montréal Métropolitain	1,436,006	90	86,346	2,019,182	138	326,799
8- Outaouais	156,116	24	14,624	196,507	31	33,741
9- Abitibi-Témiscamingue	141,458	67	19,872	168,601	54	23,839
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	42,664	20	4,523	81,900	27	13,142
Province	4,055,681	1,066	631,949	5,259,211	1,223	1,314,975
	%	%	%	%	%	%
1- Gaspésie-Rive-Sud	8.90	16.60	11.54	7.62	16.35	8.79
2- Saguenay-Lac-St-Jean	4.88	5.91	6.14	4.99	6.87	5.05
3- Québec	13.09	18.10	24.47	12.24	17.83	20.06
4- Trois-Rivières	6.27	9.01	11.06	5.73	8.09	9.20
5- Cantons-de-l'Est	9.78	14.73	14.12	8.78	13.25	11.57
6- Montréal	13.29	16.79	12.83	13.74	17.77	15.10
7- Montréal Métropolitain	35.40	8.44	13.66	38.39	11.28	24.85
8- Outaouais	3.85	2.25	2.31	3.74	2.53	2.57
9- Abitibi-Témiscamingue	3.49	6.29	3.15	3.21	4.42	1.81
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1.05	1.88	0.72	1.56	2.21	1.00
Province	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

(1) Recensement du Canada

TABLEAU XXVI

ANALYSE DU TABLEAU XXV

	1951			1961		
	Moyenne de la population affectée à chaque caisse	Nombre de sociétaires par Caisse	% de la population sociétaire des caisses	Moyenne de la population affectée à chaque caisse	Nombre de sociétaires par Caisse	% de la population sociétaire des caisses
			%			%
Gaspésie-Rive-Sud	2,040	412	20.21	2,005	978	28.83
Saguenay-Lac-St-Jean	3,141	616	19.59	3,124	790	25.29
Québec	2,751	801	29.13	2,953	1,210	40.96
Trois-Rivières	2,647	728	27.49	3,043	1,222	40.17
Cantons-de-l'Est	2,525	568	22.51	2,850	939	32.95
Montréal	3,011	453	15.04	3,442	946	27.48
Montréal Métropolitain	15,955	959	6.01	14,632	2,368	16.18
Outaouais	6,505	609	9.37	6,339	1,088	17.17
Abitibi-Témiscamingue	2,111	297	14.05	3,122	441	14.14
Côte-Nord - Nouveau-Québec	2,133	226	10.60	3,033	487	16.05
Province	3,805	593	15.58	4,300	1,075	25.00

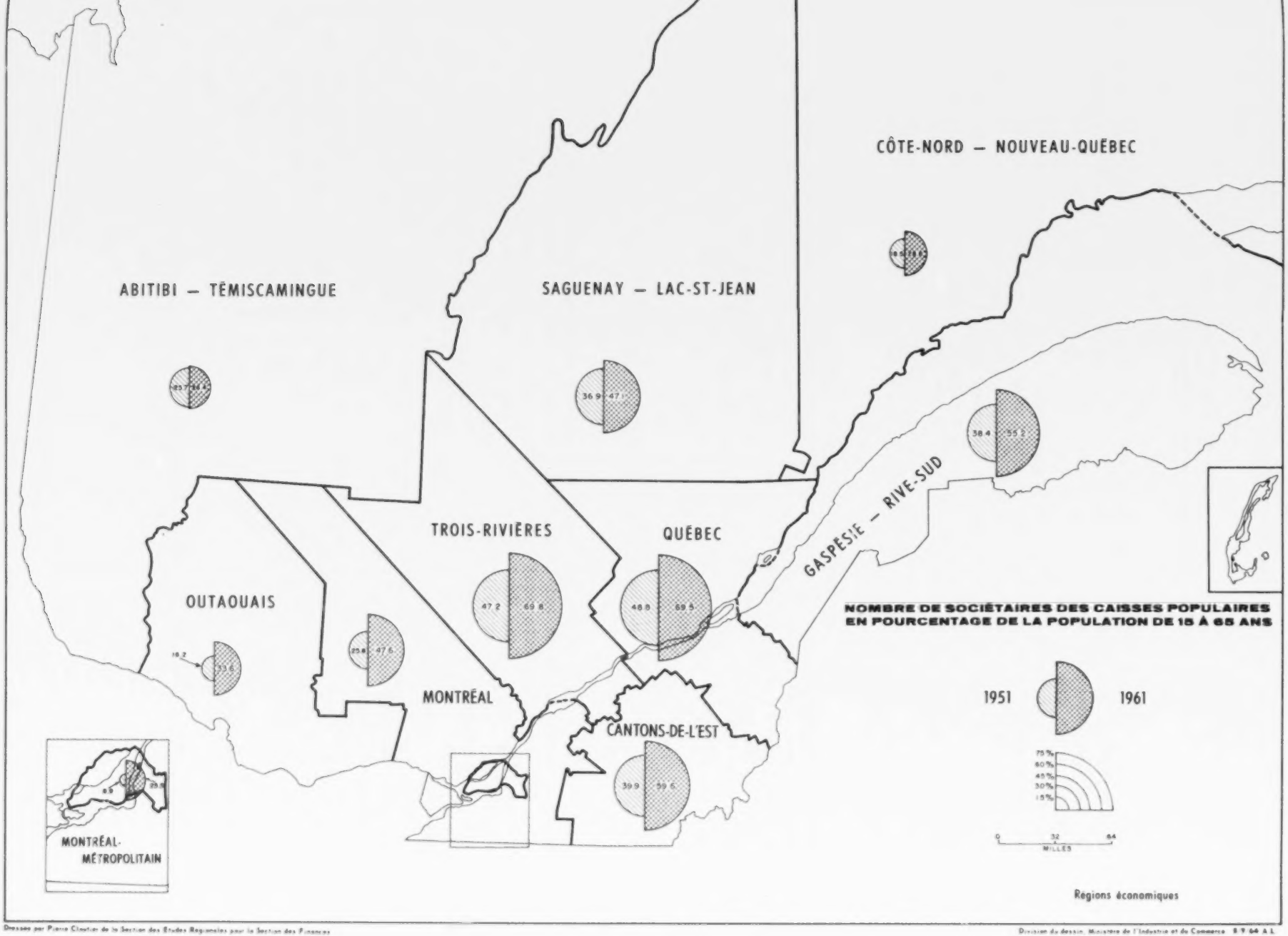

Dressée par Pierre Cloutier de la Section des Etudes Regionales pour la Section des Finances

Division du dessin, Ministère de l'Industrie et du Commerce 8 9 64 A L

B) L'activité des Caisses Populaires dans les régions économiques

Nous sommes maintenant parvenus à l'étude proprement dite de l'activité des Caisses Populaires dans la région économique. Cette ventilation des données statistiques, sans nul doute, apportera une meilleure compréhension des particularités du Mouvement. Les postes du bilan et des recettes et déboursés ne seront cependant pas tous présentés; nous avons fait un choix de certains postes, qui, à notre avis, sont les plus susceptibles de montrer l'évolution de l'activité des Caisses Populaires dans la région économique. Cette simplification a permis la présentation des statistiques les plus significatives du point de vue de l'analyse, et ce, pour les dix années et les dix régions à l'étude. Au bilan, notre attention s'est portée sur les prêts, les placements, l'encaisse, l'actif total et l'épargne; aux recettes et déboursés, sur les prêts effectués, l'épargne, (dépôts, retraits) les recettes totales et les déboursés.

Les chiffres qui apparaissent au bilan n'appellent pas la même interprétation que ceux des recettes et déboursés. Le premier est un état donnant la situation financière d'une caisse à une date déterminée et il se distingue du second qui est un résumé des opérations financières au cours d'une année sociale. Les variations au bilan proviennent des recettes et déboursés: c'est pourquoi ces deux états seront étudiés de façon conjointe dans la présente étude.

Nombre de Sociétaires, nombre de Caisses

Entre 1951 et 1961, les Caisses Populaires n'ont pas manqué de dynamisme en ce qui concerne le "recrutement" des sociétaires. Partout les accroissements sont considérables, si l'on fait exception de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans Montréal-Métropolitain le nombre de sociétaires s'établit à 326,799 en 1961 comparativement à 86,346 en 1951, soit une augmentation décennale de l'ordre de 280%. Trois autres régions méritent l'attention: il s'agit de Côte-Nord-Nouveau-Québec, Outaouais et Montréal avec des accroissements respectifs de 8,619 (191%), 19,117 (131%) et 117,560 (145%). Les Caisses Populaires atteignent donc à la fin de cette période une portion plus considérable de la population: dans les régions de Québec et Trois-Rivières (1) les 7/10 des habitants dont l'âge varie de 15 à 65 ans sont maintenant sociétaires, tandis que dans les Cantons-de-l'Est la proportion est de 6/10. Les Caisses Populaires dans Montréal Métropolitain, l'outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord attirent un moindre pourcentage de la population de 15 à 65 ans.

---

(1) Nous nous référons toujours aux régions et non aux villes.

TABLEAU XXVII

AGE DES CAISSES AYANT FAIT RAPPORT, PAR REGIONS ECONOMIQUES EN 1962

Années	Groupes d'âge	Gaspésie Rive-Sud	Saguenay Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons de l'Est	Montréal	Montréal Métropolitain	Outaouais	Abitibi Témiscamingue	Côte-Nord Nouveau-Québec	PROVINCE
1962	Moins de 5 ans	-	5	9	3	1	24	42	7	-	3	94
1957	5 à 9 ans	5	1	8	-	5	17	26	3	1	6	72
1952	10 à 14 ans	12	4	17	6	12	30	19	4	-	9	113
1947	15 à 19 ans	51	18	66	24	38	67	37	10	22	8	341
1942	20 à 24 ans	73	20	49	18	43	33	14	5	16	1	272
1937	25 à 29 ans	27	14	30	20	45	30	7	3	15	1	192
1932	30 à 34 ans	5	1	4	5	4	1	-	-	-	-	20
1927	35 à 39 ans	11	7	10	3	5	10	3	-	1	-	50
1922	40 à 44 ans	4	1	4	3	2	3	7	-	-	-	24
1917	45 à 49 ans	5	-	3	9	4	1	2	1	-	-	25
1912	50 à 54 ans	6	1	15	8	3	1	3	1	-	-	38
1907	55 à 59 ans	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	3
1902	60 et plus	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2
	Nombre de caisses	199	72	219	99	163	217	160	34	55	28	1,246
	Moyenne d'âge	23.9	22.4	23.8	27.4	23.7	18.1	14.7	16.5	21.9	12.7	21.3

TABLEAU XXIX

BILAN

EPARGNE

$ 000

REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	21,918	22,082	23,099	27,211	28,461	31,225	33,488	36,887	39,493	43,731
2- Saguenay-Lac-St-Jean	12,440	12,502	13,065	15,251	17,186	18,177	19,607	19,915	22,168	24,196
3- Québec	76,324	83,005	90,695	102,399	106,772	118,018	127,846	136,087	151,198	167,006
4- Trois-Rivières	34,306	36,613	40,379	46,650	50,001	55,790	60,995	64,499	70,407	76,279
5- Cantons-de-l'Est	34,571	36,448	41,180	45,819	48,974	56,240	61,378	67,304	74,226	82,222
6- Montréal	36,138	39,007	45,254	53,379	59,831	73,067	86,339	92,068	104,642	118,055
7- Montréal Métropolitain	59,635	70,195	85,570	106,752	123,034	150,112	177,199	192,995	218,233	248,504
8- Outaouais	6,670	7,340	8,526	9,907	11,200	12,640	13,536	14,372	16,022	18,531
9- Abitibi-Témiscamingue	3,840	3,578	3,774	4,213	4,220	4,525	5,080	5,585	6,094	6,894
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1,041	1,185	1,225	1,649	2,061	2,508	2,795	3,458	3,921	4,703
PROVINCE	286,883	311,955	352,767	413,230	451,740	522,302	588,263	633,168	706,404	790,121

TABLEAU XXX

BILAN

INDICE DE L'EPARGNE

1953 = 100

1- Gaspésie-Rive-Sud	100	100.7	105.4	124.1	129.8	142.5	152.8	168.3	180.2	199.5
2- Saguenay-Lac-St-Jean	100	100.5	105.0	122.6	138.1	146.1	157.6	160.1	178.2	194.5
3- Québec	100	108.7	118.8	134.2	139.8	154.6	167.5	178.3	198.1	218.8
4- Trois-Rivières	100	106.7	117.7	136.0	145.7	162.6	177.8	188.0	205.2	222.3
5- Cantons-de-l'Est	100	105.4	119.1	132.5	141.1	162.7	177.5	194.7	214.7	237.8
6 Montréal	100	107.9	125.2	147.7	165.6	202.2	238.9	254.8	289.6	326.7
7- Montréal Métropolitain	100	117.7	143.5	179.0	206.3	251.7	297.1	323.6	365.9	416.7
8- Outaouais	100	110.0	129.3	148.5	167.9	189.5	202.9	215.5	240.0	277.8
9- Abitibi-Témiscamingue	100	93.2	98.3	109.7	109.9	117.8	132.3	145.4	158.7	179.5
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	100	113.8	117.7	158.4	198.0	240.9	268.5	332.2	376.6	452.0
PROVINCE	100	108.7	123.0	144.0	157.5	182.1	205.0	220.7	246.2	275.4

TABLEAU XXXI

RECETTES ET DEBOURSES

EPARGNE (Dépôts)

$ 000

1- Gaspésie-Rive-Sud	53,908	55,009	59,636	74,676	80,644	86,004	92,307	107,987	116,480	133,885
2- Saguenay-Lac-St-Jean	51,817	50,404	52,104	60,826	69,497	70,970	73,324	79,682	86,708	95,183
3- Québec	160,788	180,083	203,765	240,897	260,227	279,142	314,711	341,113	376,838	436,626
4- Trois-Rivières	86,901	91,672	98,337	119,689	129,679	137,097	149,511	162,702	180,246	196,541
5- Cantons-de-l'Est	99,013	105,239	111,745	132,516	136,818	146,294	156,995	172,586	192,888	226,917
6- Montréal	94,489	102,625	113,940	143,027	168,319	197,802	243,193	264,594	298,462	357,329
7- Montréal Métropolitain	117,424	144,254	177,270	232,948	281,524	352,058	424,469	493,779	553,875	638,397
8- Outaouais	17,478	22,041	26,990	33,700	38,232	43,784	41,535	45,162	45,993	58,274
9- Abitibi-Témiscamingue	18,821	17,638	18,598	20,457	20,016	23,249	25,223	28,046	31,845	34,482
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	4,540	4,481	4,495	5,857	7,455	9,954	10,543	14,348	18,847	24,213
PROVINCE	705,179	771,446	866,880	1,064,593	1,194,411	1,346,354	1,531,811	1,707,999	1,902,182	2,201,852

Le gonflement du sociétariat est dû en partie à l'augmentation du nombre de Caisses, sauf pour l'Abitibi-Témiscamingue où il y eut nette diminution, et Trois-Rivières qui, de ce point de vue, est demeurée relativement stationnaire. En dépit de la multiplication des unités locales, la moyenne régionale du nombre de sociétaires par Caisse accuse un accroissement assez substantiel surtout dans Montréal, Montréal Métropolitain et Côte-Nord - Nouveau-Québec. (cf. tableau XXVI).

La distribution des Caisses à travers la Province ne suit pas nécessairement la distribution de la population. Ainsi Montréal Métropolitain où sont concentrés 40% des résidents du Québec ne compte que 11% de l'ensemble des Caisses en 1961. Il faut cependant noter que dans cette région à forte densité, soit 4,674 personnes au mille carré, le Mouvement nécessite moins d'unités locales pour être à "portée de la main" de chacun. Par contraste la Gaspésie-Rive-Sud, région à faible densité, compte 16% de la totalité des Caisses pour servir environ 8% de la population provinciale. Québec semble avoir perdu de sa prépondérance durant cette décade: on y trouve encore près de 1/5 du nombre total de Caisses, mais elle a été largement devancée par Montréal Métropolitain au chapitre du sociétariat.

Sur les 1,246 Caisses Populaires qui ont fait rapport en 1962, au delà de 600 ont été fondées après la dernière guerre. Les régions qui compte le plus de "jeunes" Caisses Populaires en proportion du total sont: La Côte-Nord (64% ont moins de 15 ans d'existence), Montréal Métropolitain (54%) et l'Outaouais (40%). Dans l'ensemble les Caisses Populaires sont des institutions relativement "jeunes" puisqu'elles ont une moyenne d'âge de 21.3 années. (Tableau XXVII).

L'épargne

La fonction la plus importante des Caisses Populaires est de promouvoir l'épargne dans le milieu canadien-français. Base de toutes les activités dans cette institution coopérative, elle constitue au delà de 85% du passif.

Les Caisses Populaires canalisent des sommes de plus en plus considérables sous forme d'épargne dans les régions économiques. On peut constater l'évolution de ce poste aux tableaux XXIX et XXX. A ce titre, Montréal, Montréal Métropolitain et Côte-Nord - Nouveau-Québec ont été les régions qui ont marqué le plus de progrès. L'Abitibi-Témiscamingue évoluait au ralenti au début de la période: on y constate même un recul dans le volume d'épargne détenue par les Caisses Populaires en 1954-55. D'ailleurs l'année 1954 a été relativement faible en ce qui concerne leurs activités au niveau de la Province. Comme il apparaît au tableau XXXI les dépôts se sont peu accrus cette année-là et ont même diminué dans trois régions économiques, en l'occurence Saguenay - Lac Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord Nouveau-Québec. Au Canada, l'année 1953 amorce une période de récession qui

a ses effets immédiats en 1954. Etant donné le caractère primaire de leur production, ces régions périphériques sont atteintes plus rapidement et plus profondément que les autres. Sur la Côte-Nord, l'année 1954 marque la fin d'un programme de construction et le début de la production de minerai de fer: il s'ensuit un grand nombre de mises à pied, ce qui affecte directement la Côte-Nord - Nouveau-Québec et le Saguenay - Lac-Saint-Jean. Ajoutons qu'en 1954 il y eût de nombreuses grèves dans la région Abitibi-Témiscamingue, impliquant 3,508 employés (8,532 pour la Province) et 377,739 jours perdus (456,618 jours pour la Province), ce qui fait une moyenne de 108 jours perdus par employé (1). Tous ces facteurs défavorables ont influencé l'épargne des sociétaires, compte tenu du fait qu'ils se recrutent surtout parmi les salariés.

Au cours d'une année, il n'y a qu'une infime partie des dépôts qui demeurent dans les Caisses Populaires. En effet, les retraits représentent une proportion considérable des dépôts. Dans chaque région économique, le taux de roulement annuel (2) de l'épargne est très élevé: il atteint respectivement 565% et 617% dans les régions Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord - Nouveau-Québec en 1962, impliquant le renouvellement de l'épargne toutes les neuf semaines dans la première et toutes les huit semaines dans la deuxième. Ce taux de roulement augmente partout, et comme le signale le rapport Tremblay-Fortin, étant donné le complexe des besoins, il est trop facile de retirer l'argent déposé dans une Caisse Populaire pour se procurer de nouveaux biens (3).

Un autre facteur explicatif de ce taux de roulement élevé provient du fait que les sociétaires ont toujours la possibilité de tirer un ordre de paiement sur leur Caisse. Celle-ci ne tient pas de comptes courants, mais les comptes d'épargne constituent ce qu'on est convenu d'appeler les comptes semi-courants qui sont tolérés pour les raisons suivantes: les distances souvent considérables d'une localité à une autre et le fait que plus de 1/3 des Caisses Populaires soient situées là où n'existent pas d'autres institutions financières: souvent aussi les municipalités, commissions scolaires, fabriques et coopératives préfèrent généralement avoir leur compte à la Caisse Populaire locale.

---

(1) Ces chiffres sont tirés du rapport général du Ministère du Travail de la Province de Québec, 1964.

(2) Le taux de roulement annuel de l'épargne indique le nombre de fois que l'épargne se renouvelle durant l'année.

(3) "Les Conditions de Vie, les Besoins et les Aspirations des Familles Salariées Canadiennes-Françaises" par M.-A. Tremblay et G. Fortin.

TABLEAU XXVIII

Distribution en Pourcentage des Comptes d'épargne (dans les Caisses Populaires) selon leur importance, par régions économiques

a) D'après le nombre de comptes

Régions	moins de $500.00	$500.00 à $999.99	$1,000.00 à $4,999.99	$5,000.00 et plus
	%	%	%	%
Gaspésie-Rive-Sud	81.8	7.5	9.8	0.9
Saguenay-Lac-St-Jean	86.5	5.7	7.1	0.7
Québec	76.5	8.6	13.6	1.3
Trois-Rivières	73.8	9.6	15.1	1.5
Cantons-de-l'Est	67.2	19.3	12.3	1.2
Montréal	73.4	11.9	13.4	1.3
Montréal Métropolitain	71.8	10.4	16.0	1.8
Outaouais	77.8	7.0	13.2	2.0
Abitibi-Témiscamingue	87.1	5.6	6.6	0.7
Côte-Nord - Nouveau-Québec	84.0	6.9	7.8	1.3
Total	75.1	10.8	12.8	1.3

b) D'après la valeur des comptes

	%	%	%	%
Gaspésie-Rive-Sud	15.3	14.0	51.7	19.0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18.3	13.1	47.9	20.7
Québec	12.9	11.6	52.1	23.4
Trois-Rivières	12.1	11.6	52.8	23.5
Cantons-de-l'Est	11.8	13.1	52.1	23.0
Montréal	13.6	12.1	51.9	22.4
Montréal Métropolitain	11.5	11.3	53.4	23.8
Outaouais	10.1	9.4	49.2	31.3
Abitibi-Témiscamingue	19.8	13.0	43.6	23.6
Côte-Nord - Nouveau-Québec	15.5	11.0	37.7	35.8
Total	12.9	12.0	51.9	23.2

Source: Ces informations sont tirées d'un questionnaire spécial fourni en 1962 à 25% des Caisses Populaires affiliées (à la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins) choisies selon un échantillonnage stratifié tenant compte de l'Union Régionale, du secteur et de l'importance de l'actif. (Aucune attention ne fut portée à la région économique). Cette enquête a été effectuée par la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires.

L'importance des comptes d'épargne dans les Caisses Populaires, quant au nombre et quant à la valeur, apparaît au tableauXXVIII. Il ressort clairement qu'une très forte proportion des comptes d'épargne sont inférieurs à $500.00 et que très peu sont supérieurs à $5,000.00. Il semble que, de ce point de vue, les Caisses Populaires sont restées conformes à l'esprit du Commandeur Desjardins qui insistait particulièrement sur la "collecte" de la petite épargne. Par contre si on considère la valeur des comptes, il apparaît qu'environ la moitié de l'épargne dans les Caisses Populaires est constituée de comptes supérieurs à $1,000.00 et inférieur à $5,000.00. Le tableau XXVIII ne révèle pas de différences marquées entre les régions économiques.

Les taux d'intérêt ont pu influencer l'évolution de l'épargne dans les Caisses Populaires mais à un très faible degré puisque dans les régions économiques ils ont très peu augmenté durant la décennie. D'autre part les différences de taux d'intérêt d'une région à l'autre ne sont pas assez considérables pour expliquer les dissemblances dans le comportement de l'épargne. Cependant d'autres facteurs ont joué, tels que l'économie particulière de chaque région, la conjoncture et les écarts entre les revenus personnels.

Nous n'avons pas de données observées sur le revenu personnel par région économique. Cependant, la Division des Recherches Economiques au Ministère de l'Industrie et du Commerce en a fait une estimation à partir des comptes nationaux et des recensements. Elle donne le revenu personnel total dans chaque région économique. De ce chiffre nous avons soustrait les taxes sur les revenus des particuliers pour en arriver au revenu personnel disponible que nous présentons au tableau XXXV en parallèle avec l'épargne nette (1) dans les Caisses Populaires, et ce, pour les années 1951 et 1961.

Le pourcentage des épargnes dans ces institutions par rapport au revenu personnel disponible constitue ce qu'on pourrait qualifier de "propension moyenne à épargner dans les Caisses Populaires". Certes, ces pourcentages ne doivent pas être considérés de façon absolue: ils n'en demeurent pas moins valides en ce qu'ils contribuent à montrer l'importance relative de l'activité du Mouvement dans les régions économiques.

Le revenu disponible est le principal déterminant de l'épargne; une relation étroite existe entre ces deux variables. Dans les régions économiques, l'épargne dans les Caisses Populaires est conditionnée, jusqu'à un certain point, par le revenu personnel disponible: le coefficient de corrélation (2) entre ces deux variables s'établit à 0.76 en 1951 comparativement à 0.90 en 1961; l'écart entre les deux s'explique par le

---

(1) La différence entre les dépôts et les retraits, aux Recettes et Déboursés.

(2) Coefficient de corrélation: mesure le degré de relation, de liaison fonctionnelle existant entre deux ou plusieurs facteurs ou variables.

fait que, dans Montréal Métropolitain, l'épargne dans les Caisses Populaires augmente considérablement durant la décennie de sorte qu'elle devient plus proportionnelle au revenu disponible. Il apparaît donc, surtout au regard de l'année 1961, que plus le revenu personnel disponible est élevé dans une région économique, plus l'épargne est considérable dans les Caisses Populaires.

Pour bien situer l'importance de l'activité des Caisses Populaires dans chaque région, nous avons distribué autour de la moyenne provinciale le pourcentage du revenu disponible, qui est épargné dans les Caisses Populaires. (Ceci apparaît au graphique 9). En 1951 "la propension moyenne à épargner dans les Caisses Populaires" pour Gaspésie-Rive-Sud, Québec et Trois-Rivières était très forte relativement à la moyenne provinciale, tandis qu'elle était faible pour Montréal Métropolitain, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord - Nouveau-Québec. Dans les autres régions, le pourcentage du revenu disponible épargné dans les Caisses Populaires était sensiblement le même que la moyenne de la Province. Le graphique 9 indique que l'épargne dans les Caisses Populaires s'est accrue plus rapidement que le revenu personnel disponible durant la décade 1951 à 1961; seule la Gaspésie-Rive-Sud accuse une diminution dans la "propension moyenne à épargner dans les Caisses Populaires". Québec et Trois-Rivières ont conservé leur prédominance tandis que dans Montréal Métropolitain la "propension moyenne à épargner dans les Caisses Populaires" passe de 0.31 à 0.78, ce qui est un écart considérable, compte tenu de l'ampleur du revenu personnel dans cette région.

La grandeur relative de la "propension moyenne à épargner dans les Caisses Populaires" au niveau des régions s'explique en partie par le pourcentage de la population sociétaire des Caisses Populaires dans chacune d'elles. Nous avons mis en relation ces deux variables aux graphiques 10 et 11, portant respectivement sur les années 1951 et 1961. En 1951, il apparaît que le pourcentage du revenu personnel disponible épargné dans les Caisses Populaires est plus fort là où le pourcentage de la population sociétaire des Caisses Populaires est élevé, excepté dans le cas des régions Gaspésie-Rive-Sud, les Cantons-de-l'Est et Abitibi-Témiscamingue qui manifestent un comportement particulier. En 1961, cependant, ce comportement semble se normaliser; le coefficient de corrélation entre les deux variables passe de 0.82 qu'il était en 1951 à 0.94. Ainsi, la grandeur relative de la "propension moyenne à épargner dans les Caisses Populaires semble être fonction du pourcentage de la population sociétaire des Caisses, surtout au regard de l'année 1961.

Avant de terminer l'analyse de ce poste important, il nous a semblé opportun d'estimer, grosso modo, la proportion des épargnes personnelles (1) drainées par les Caisses Populaires dans la province de Québec. Au tableau XXXVI le pourcentage de l'épargne personnelle par rapport au revenu personnel disponible dans la Province s'établit à 7.69 en 1951 et 6.19 en 1961. D'après nos calculs, les Caisses Populaires auraient canalisé

---

(1) Epargne personnelle inclut fonds de pension, assurance-vie, etc.

0.60% du revenu personnel disponible en 1951 contre 1.12% en 1961; ce qui nous permet de constater le progrès réalisé durant la décade: au delà de 1/6 des épargnes personnelles dans la province de Québec auraient été déposées dans les Caisses Populaires en 1961.

Les prêts

La Caisse Populaire possède la caractéristique d'être à la fois une coopérative d'épargne et de crédit. Une autre de ses fonctions importantes, à part l'épargne, consiste à effectuer des prêts aux sociétaires à même les fonds qu'elle recueille sous forme d'épargne et de capital social.

Durant la période de 1953 à 1962, les Caisses Populaires ont augmenté considérablement le volume de crédit consenti à leurs membres. Dans chacune des régions économiques, les montants prêtés sur reconnaissance de dettes et sur hypothèques (et autres) ont au moins doublé à la fin de 1962 comparativement à 1953. Les pôles d'expansion dans cette activité particulière ont été Montréal, Montréal Métropolitain et Côte-Nord - Nouveau-Québec. De façon générale les prêts en cours sur reconnaissance de dettes augmentent plus vite que ceux sur hypothèques si l'on fait exception des régions Gaspésie-Rive-Sud, Trois-Rivières et Côte-Nord - Nouveau-Québec. Dans cette dernière, la valeur des prêts sur hypothèques au bilan s'est décuplée durant la décade.

Le tableau XL montre la répartition en pourcentage de la valeur des prêts en cours sur reconnaissance de dettes et sur hypothèques. Les Caisses Populaires dans la région Abitibi-Témiscamingue consacrent les mêmes montants d'argent aux deux genres de prêts; cependant vers la fin de la période, les prêts en cours sur reconnaissance de dettes tendent à prendre une plus grande part de la valeur totale des prêts. Dans les autres régions, la valeur des prêts en cours sur hypothèques est nettement supérieure à celle relative aux reconnaissances de dettes.

Durant la période, les reconnaissances de dettes représentent un faible pourcentage de l'actif des Caisses Populaires, si l'on fait exception de l'Abitibi-Témiscamingue (27.4%) et Côte-Nord - Nouveau-Québec (17.9%). Par contre, les hypothèques constituent de 35 à 45% de l'actif (excepté dans les deux régions ci-haut mentionnées). De 1953 à 1962 les Caisses Populaires ont donc consacré plus aux prêts hypothécaires.

Cependant si l'on considère la valeur des prêts effectués au cours d'une année, on note une légère tendance à favoriser les prêts à la consommation. En 1953 les hypothèques excédaient les reconnaissances de dettes dans six régions, alors qu'en 1962 la même situation prévaut dans seulement quatre. Dans Montréal Métropolitain les prêts sur reconnaissance de dettes ont été multipliés par 7 durant la période; dans les autres régions ils l'ont été par 2, 3 et même 4. La récession de 1954 a été celle

qui a le plus affecté l'activité des Caisses Populaires puisque dans six régions elles durent restreindre le crédit consenti aux sociétaires de façon à protéger leur liquidité. Les régions de Québec, Trois-Rivières, Montréal Métropolitain et l'Outaouais ont été les moins touchées durant cette période.

La valeur des prêts effectués sur hypothèques est de la même façon directement fonction de la conjoncture économique. Ainsi les années de récession 1954, 1957 et 1960, sont marquées par un recul dans le montant des prêts hypothécaires. De façon générale ces derniers sont pour une bonne part en vue de la construction domiciliaire (1) qui suit d'assez près la conjoncture économique dont elle demeure un des bons indicateurs. Sur la Côte-Nord, 57.5% (pourcentage moyen pour les six années) du total des prêts hypothécaires était pour fins de construction; cependant sur un investissement de près de $5 millions en construction domiciliaire dans cette dernière région, les Caisses Populaires n'ont prêté que $291,000.00, soit 7%. La situation est analogue dans Montréal Métropolitain, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue où elles ont contribué faiblement au financement des maisons d'habitation, soit respectivement 5, 7 et 8% de l'investissement total (cf. tableau XXXVII). La participation est beaucoup plus élevée dans les autres régions: elle va de 27 à 74%.

Au cours de la période 1957 - 1962, les prêts hypothécaires pour réparations et autres fins sont plus importants que ceux pour achats. Ces derniers, cependant, dans Montréal Métropolitain, constituent près de la moitié du total des prêts sur hypothèques.

Le tableau XLV nous révèle le pourcentage de la valeur annuelle des prêts effectués. Les reconnaissances de dettes sont plus importantes dans trois régions, soit Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord - Nouveau-Québec. Dans ces deux dernières, les Caisses Populaires consacrent les 3/4 de la valeur des prêts effectués aux reconnaissances de dettes, tandis qu'en Gaspésie-Rive-Sud la répartition est égale. Les Caisses Populaires des régions de Québec, Trois-Rivières, Montréal Métropolitain et Outaouais favorisent nettement les hypothèques, quoique (excepté Trois-Rivières) l'importance relative des reconnaissances de dettes augmente. En ce qui concerne les Cantons-de-l'Est et Montréal, il y eût renversement dans la répartition au cours de la période: les reconnaissances de dettes priment les hypothèques à partir de 1957 dans la première et depuis 1960 dans la deuxième.

Durant la décennie, les prêts sur reconnaissance de dettes inférieurs à $500.00 et supérieurs à $200.00 ont été effectués en plus grand nombre dans toutes les régions économiques et l'on fait exception de Montréal Métropolitain où la classe dominante a été celle de $500.00 à $1,000.00. Les reconnaissances de dettes inférieures à $100.00 diminuent

---

(1) Les Caisses Populaires prêtent très rarement sur maisons d'habitation de plus de quatre logements. Leur politique consiste à encourager la construction de maisons uni-familiales.

en nombre dans six régions économiques et augmentent dans les quatre autres au cours de ces dix ans; par contre, celles supérieures à $1,000.00 augmentent considérablement en nombre dans chacune des régions, ce qui peut être expliqué par la diminution du pouvoir d'achat de l'argent et de la complexité croissante des besoins (cf. Tableaux XLVI à LV et graphiques 12 à 31).

La distribution des prêts effectués sur reconnaissance de dettes selon les montants prêtés nous permet de constater que les Caisses Populaires globalement ont consacré plus d'argent aux reconnaissances de dettes supérieures à $1,000.00. La valeur moyenne aux cours de dix années varie de $357. à $668. suivant les régions. (Référer aux graphiques 12 à 31 et aux tableaux XLVI à LV).

De 1957 à 1962, les Caisses Populaires ont consenti 130,092 prêts sur hypothèques pour une valeur totale de $514,977,000.00 contre 664,309 sur reconnaissances de dettes totalisant $392,375,000.00. Environ la moitié des prêts sur hypothèques ont été effectués dans les régions de Québec et Montréal Métropolitain; ceux dont la valeur est comprise entre $1,000 et $2,500 ont été les plus nombreux dans les régions économiques. La valeur moyenne des prêts sur hypothèques au cours de ces six années varie de $2,308.00 (Gaspésie-Rive-Sud) à $6,359.00 (Montréal Métropolitain). Les Caisses Populaires font peu de prêts supérieurs à $10,000.00 (référer aux tableaux LVI à LXV et aux graphiques 32 à 51.

TABLEAU XXXVII

Parallèle entre la valeur totale de la construction domiciliaire (1) et la valeur des prêts hypothécaires des Caisses Populaires pour fins de construction, 1962.

REGIONS	Valeur totale des permis de construction	Construction domiciliaire (2)	Valeur des prêts hypothécaires des C.P. pour fins de construction	Pourcentage
	$'000	$'000	$'000	%
Gaspésie-Rive-Sud	6,809	2,891	2,167	74
Saguenay-Lac-St-Jean	20,995	6,835	2,243	33
Québec	78,430	37,821	9,456	25
Trois-Rivières	18,818	8,373	3,401	41
Cantons-de-l'Est	38,984	16,609	4,464	27
Montréal	46,628	16,654	7,407	44
Montréal Métropolitain	404,777	224,148	10,135	5
Outaouais	16,580	10,788	742	7
Abitibi-Témiscamingue	3,884	2,285	184	8
Côte-Nord - Nouveau-Québec	11,040	4,275	291	7
Province	646,945	330,679	40,490	12

(1) Source: Annuaire Statistique du Québec.

(2) Valeur totale des permis pour construction domiciliaire.

TABLEAU XXXII

RECETTES ET DEBOURSES

EPARGNE (Retraits)

$ 000

	REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1-	Gaspésie-Rive-Sud	53,454	54,883	58,637	70,511	79,395	83,385	90,010	104,645	113,732	129,702
2-	Saguenay-Lac-St-Jean	51,026	50,344	51,543	58,644	67,566	69,981	71,938	79,383	84,462	93,157
3-	Québec	153,862	173,432	196,114	229,229	255,853	267,978	304,996	332,862	361,711	420,706
4-	Trois-Rivières	85,274	89,327	94,566	113,476	126,328	131,307	144,306	159,205	174,337	190,522
5-	Cantons-de-l'Est	96,004	101,353	107,139	127,875	133,660	139,028	151,866	166,643	185,958	218,867
6-	Montréal	88,912	99,789	107,828	134,762	161,853	185,139	230,891	258,835	285,968	342,960
7-	Montréal Métropolitain	104,970	133,611	161,659	212,238	265,061	326,869	396,445	479,220	528,434	608,785
8-	Outaouais	16,580	21,372	25,805	32,319	36,876	42,390	40,640	42,325	44,458	55,762
9-	Abitibi-Témiscamingue	18,864	17,918	18,400	20,025	22,000	22,940	24,647	27,526	31,274	33,779
10-	Côte-Nord - Nouveau-Québec	4,515	4,336	4,452	5,435	7,002	9,567	10,261	13,831	18,362	23,579
	PROVINCE	673,461	746,365	826,143	1,004,514	1,155,594	1,278,584	1,466,000	1,664,475	1,828,696	2,117,819

TABLEAU XXXIII

TAUX DE ROULEMENT ANNUEL DE L'EPARGNE (1)

1-	Gaspésie-Rive-Sud	250.9	251.0	270.1	323.3	379.2	302.2	295.6	322.5	315.8	339.0
2-	Saguenay-Lac-St-Jean	445.0	405.2	416.8	465.6	455.7	412.9	403.4	406.4	435.4	429.4
3-	Québec	232.0	235.9	245.5	265.6	254.1	261.4	266.7	266.8	276.9	288.8
4-	Trois-Rivières	265.9	267.2	268.6	296.4	277.0	274.2	268.0	266.7	279.5	279.1
5-	Cantons-de-l'Est	315.9	298.6	306.6	321.8	298.6	298.7	279.1	281.2	286.6	305.7
6-	Montréal	308.5	284.0	292.1	316.1	315.3	330.6	332.8	306.5	324.2	341.5
7-	Montréal Métropolitain	249.8	241.9	252.5	272.2	263.7	286.1	282.8	278.7	287.0	292.5
8-	Outaouais	302.8	330.4	367.7	395.3	385.9	390.9	328.6	318.9	320.0	363.7
9-	Abitibi-Témiscamingue	484.8	459.3	519.8	542.1	522.6	550.9	557.4	552.1	570.2	565.9
10-	Côte-Nord - Nouveau-Québec	446.8	430.0	379.3	478.1	452.1	483.0	420.4	513.3	545.0	617.5
	PROVINCE	276.9	268.9	277.9	301.8	289.0	298.0	293.3	290.3	300.4	311.7

(1) Dépôts
Solde de l'épargne à la fin de l'année précédente.

TABLEAU XXXIV

TAUX D'INTERET SUR EPARGNE

1953 et 1962

1953	Gaspésie Rive-Sud		Saguenay Lac St-Jean		Québec		Trois Rivières		Cantons de l'Est		Montréal		Montréal Métropolitain		Outaouais		Abitibi Témiscamingue		Côte-Nord Nouveau-Québec		PROVINCE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1.00% à 1.49%	3	1.5	2	3.0	4	2.0											8	12.9	1	5.3	18	1.6
1.50 à 1.99	56	28.9	32	47.8	33	16.6	3	3.1	33	20.8	31	17.5	6	6.5	4	16.7	36	58.1	14	73.7	248	22.8
2.00 à 2.49	107	55.2	27	40.3	103	51.8	83	86.5	118	74.2	121	68.4	60	65.2	15	62.5	14	22.6	2	10.5	650	59.7
2.50 à 2.99	20	10.3	3	4.5	52	26.1	10	10.4	8	5.0	25	14.1	25	27.2	5	20.8	2	3.2			150	13.8
3.00 à 3.49	2	1.0	1	1.4	6	3.0							1	1.1							10	0.9
Non disponible	6	3.1	2	3.0	1	0.5											2	3.2	2	10.5	13	1.2
Nombre total des caisses	194	100.0	67	100.0	199	100.0	96	100.0	159	100.0	177	100.0	92	100.0	24	100.0	62	100.0	19	100.0	1089	100.0
1962																						
1.00% à 1.49%					1	0.5															1	0.1
1.50 à 1.99	11	5.5	7	9.7	1	0.5			1	0.6							6	10.9	2	7.1	28	2.2
2.00 à 2.49	37	18.6	20	27.8	18	8.2	9	9.1	10	6.1	8	3.7	2	1.3	1	2.9	4	7.3	9	32.1	118	9.5
2.50 à 2.99	80	40.2	27	37.5	72	32.9	17	17.2	66	40.5	30	13.8	14	8.7	3	8.8	12	21.8	12	42.9	333	26.7
3.00 à 3.49	54	27.1	14	19.4	106	48.4	70	70.7	80	49.1	161	74.2	126	78.8	30	88.3	24	43.6	3	10.8	668	53.6
3.50 à 3.99	1	0.5			6	2.7					7	3.2	10	6.2			2	3.6			26	2.1
4.00 à 4.49							1	1.0			5	2.3	5	3.1							11	0.9
4.50 à 4.99											1	0.5									1	0.1
5.00 à 5.49													1	0.6							1	0.1
Non disponible	16	8.1	4	5.6	15	6.8	2	2.0	6	3.7	5	2.3	2	1.3			7	12.8	2	7.1	59	4.7
Nombre total des caisses	199	100.0	72	100.0	219	100.0	99	100.0	163	100.0	217	100.0	160	100.0	34	100.0	55	100.0	28	100.0	1246	100.0

TABLEAU XXXV

L'EPARGNE DANS LES CAISSES POPULAIRES EN POURCENTAGE DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE, PAR REGIONS ECONOMIQUES 1951 et 1961

	Revenu personnel disponible 1951	Epargne nette dans les C.P. 1951	%	Revenu personnel disponible 1961	Epargne nette dans les C.P. 1961	%
	$ 000	$ 000		$ 000	$ 000	
Gaspésie-Rive-Sud	168,721	2,085	1.24	264,784	2,606	0.98
Saguenay-Lac-St-Jean	140,238	1,053	0.75	262,440	2,253	0.86
Québec	361,283	4,601	1.27	690,650	15,111	2.19
Trois-Rivières	181,109	2,185	1.21	311,250	5,908	1.90
Cantons-de-l'Est	287,542	1,756	0.61	465,768	6,922	1.49
Montréal	409,361	2,575	0.63	842,555	12,574	1.49
Montréal Métropolitain	1,558,177	4,901	0.31	3,217,317	25,240	0.78
Outaouais	109,658	572	0.52	204,279	1,650	0.81
Abitibi-Témiscamingue	106,763	136	0.13	164,263	509	0.31
Côte-Nord - Nouveau-Québec	31,169	111	0.36	118,567	463	0.39
Province	3,354.021	19,975	0.60	6,542,073	73,236	1.12

N.B. Les chiffres concernant le revenu personnel disponible étaient basés sur des estimations provisoires; au moment où cette publication allait sous presse, la Division des Recherches Economiques du Ministère de l'Industrie et du Commerce qui en avait effectué les calculs, y apportait certaines modifications sans conséquence pour le tableau ci-dessus: les changements qu'elles auraient occasionnés à nos pourcentages seraient de toute façon minimes.

TABLEAU XXXVI

ESTIMATION DE L'EPARGNE PERSONNEL EN POURCENTAGE DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE, DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, 1951 et 1961

	1951	1961
Revenu personnel disponible au Canada (en millions de dollars)(1)	14,802	25,980
Epargne personnelle au Canada diminuée des inventaires agricoles (en millions de dollars (1)	1,370	1,808
L'épargne personnelle en pourcentage du revenu personnel disponible au Canada	9.26%	6.96%
Revenu personnel disponible per capita		
- Canada	1,096	1,424
- Québec	872	1,267
Pourcentage du revenu personnel disponible per capita dans la province de Québec par rapport au Canada.	83%	89%
L'épargne personnelle en pourcentage du revenu personnel disponible, dans la province de Québec	$\frac{9.26 \times 83}{100} = 7.69$	$\frac{6.96 \times 89}{100} = 6.19$

(1) Source: National Accounts, Income and Expenditure, D.B.S.

TABLEAU XXXVIII

BILAN

PRETS EN COURS SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

$ 000

	REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1-	Gaspésie-Rive-Sud	3,108	2,983	3,266	3,392	3,638	3,760	4,072	4,420	5,656	6,423
2-	Saguenay-Lac-St-Jean	1,370	1,436	1,989	2,028	2,294	2,366	2,437	2,485	2,926	3,482
3-	Québec	4,825	5,817	5,277	5,674	6,049	6,401	7,858	8,439	10,207	12,912
4-	Trois-Rivières	3,518	3,659	3,959	4,244	4,543	4,954	5,680	5,493	6,359	7,056
5-	Cantons-de-l'Est	3,890	3,606	4,302	4,757	4,958	5,665	6,770	6,884	8,592	10,872
6-	Montréal	3,989	4,155	4,533	5,191	5,830	6,404	7,689	9,217	10,732	13,924
7-	Montréal Métropolitain	2,849	3,222	3,801	4,885	6,183	7,691	9,921	11,599	14,992	20,534
8-	Outaouais	542	590	724	844	867	942	1,072	1,096	1,364	1,592
9-	Abitibi-Témiscamingue	958	827	881	831	934	1,048	1,261	1,287	1,772	2,184
10-	Côte-Nord - Nouveau-Québec	256	251	252	286	333	359	421	481	657	951
	PROVINCE	25,305	26,546	28,984	32,132	35,629	39,590	47,181	51,401	63,237	79,910

DISTRIBUTION (AUTOUR DE LA MOYENNE PROVINCIALE) DU POURCENTAGE DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE "ÉPARGNE" (1) DANS LES CAISSES POPULAIRES, DANS LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES, 1951 - 1961

Graphique 9

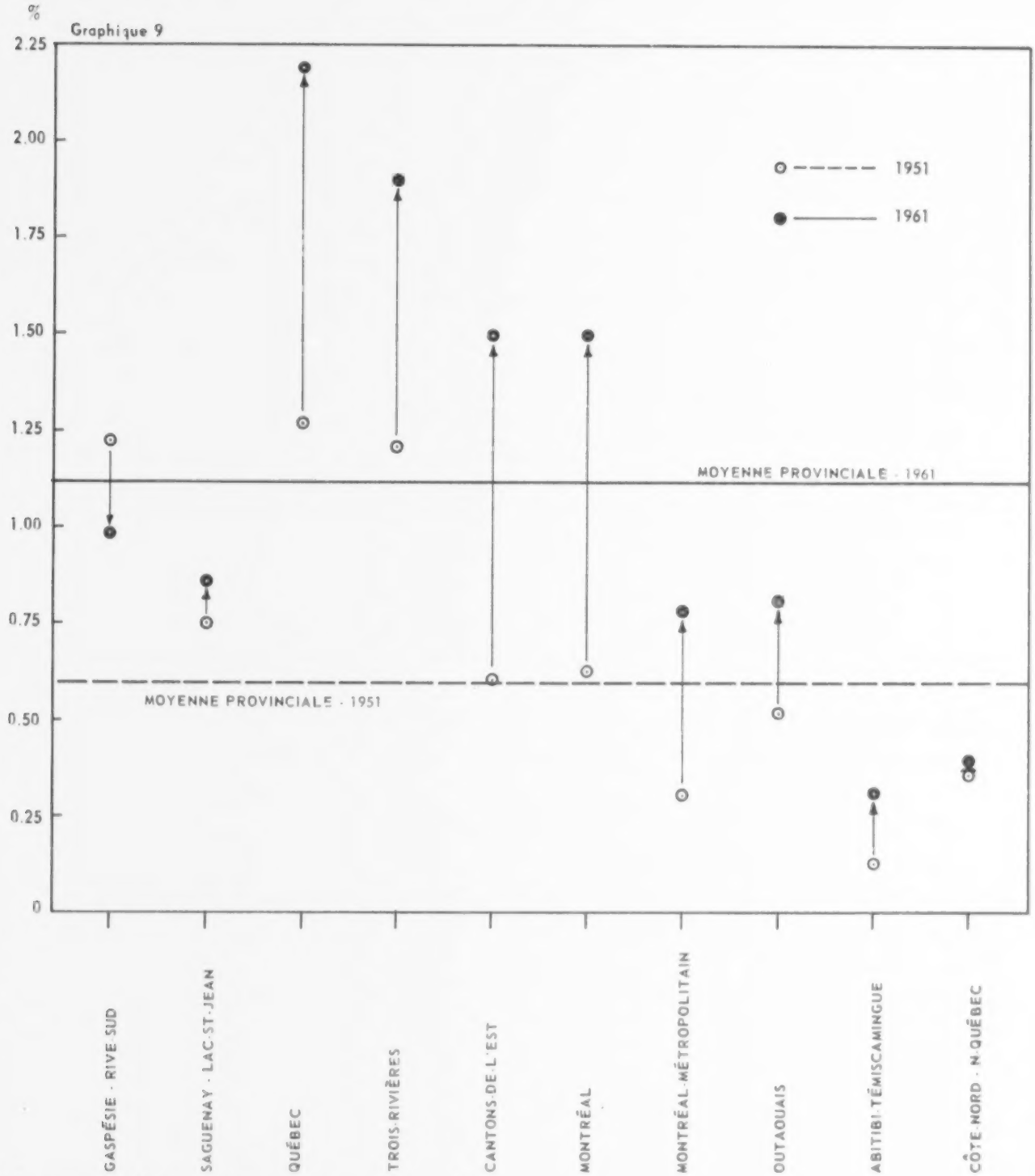

(1) Epargne nette: dépôts - retraits, aux recettes et déboursés.

RELATION ENTRE LE % DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE ÉPARGNÉ DANS LES CAISSES POPULAIRES
ET LE % DE LA POPULATION SOCIÉTAIRE DES CAISSES POPULAIRES, PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, 1951.

Graphique 10

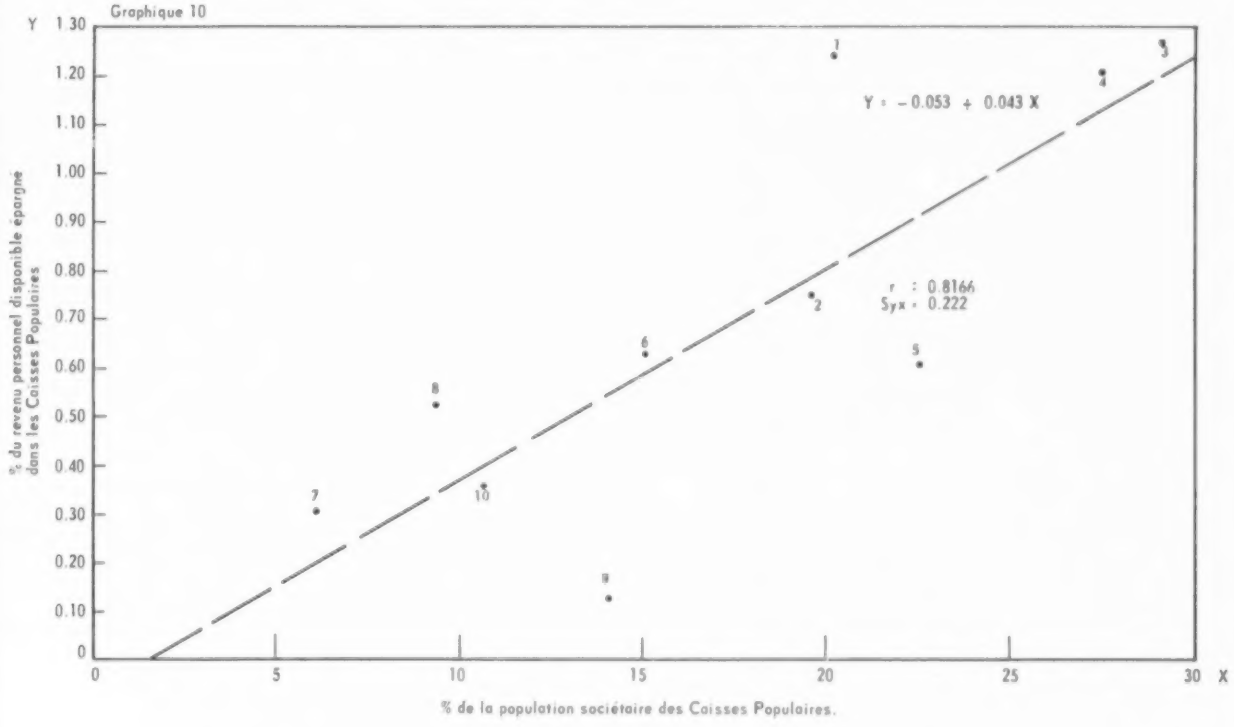

RELATION ENTRE LE % DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE ÉPARGNÉ DANS LES CAISSES POPULAIRES
ET LE % DE LA POPULATION SOCIÉTAIRE DES CAISSES POPULAIRES, PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, 1961.

Graphique 11

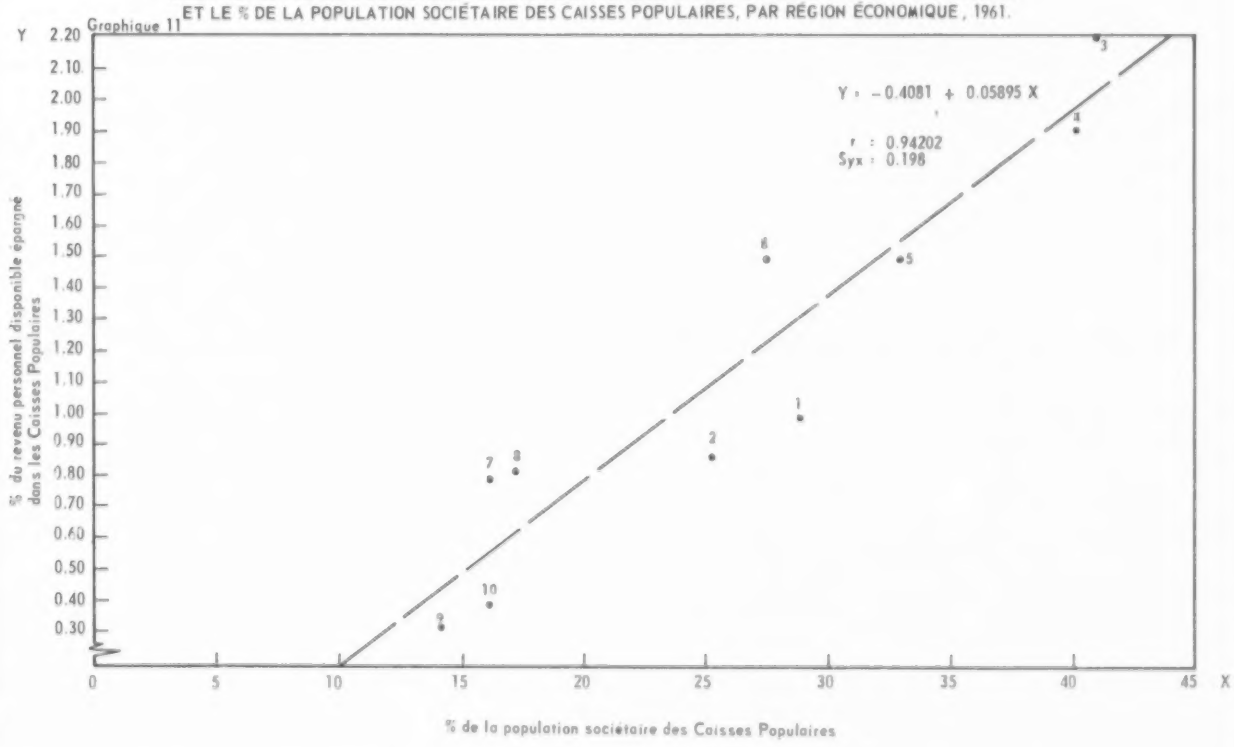

TABLEAU XXXIX

BILAN

PRETS EN COURS SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

$ 000

REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	7,110	7,565	8,339	9,903	11,802	12,621	13,830	14,749	15,989	18,010
2- Saguenay-Lac-St-Jean	4,951	4,905	5,128	6,171	6,806	7,196	7,745	7,825	8,393	9,726
3- Québec	36,554	39,941	47,234	53,905	57,953	62,005	69,139	72,376	77,813	86,424
4- Trois-Rivières	13,987	15,177	16,972	19,880	22,830	24,523	27,662	28,504	30,709	34,601
5- Cantons-de-l'Est	14,665	15,695	17,970	21,178	22,550	24,574	27,668	28,327	31,702	35,072
6- Montréal	14,706	16,108	18,954	25,143	26,205	30,615	38,878	40,090	44,585	50,778
7- Montréal Métropolitain	30,196	36,524	44,666	56,551	66,478	77,861	91,725	98,997	108,475	125,879
8 - Outaouais	3,679	4,124	5,003	5,878	6,281	6,548	7,404	7,500	7,905	9,108
9- Abitibi-Témiscamingue	908	838	854	1,051	1,129	1,188	1,268	1,327	1,552	1,604
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	126	197	168	230	280	468	555	737	990	1,194
PROVINCE	126,882	141,074	165,288	197,870	222,514	247,399	285,872	300,452	327,413	372,356

TABLEAU XL

REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DES PRETS EN COURS (1)

REGIONS ECONOMIQUES		1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	1 Reconnaissance de dettes	30.4	28.3	28.1	25.5	23.6	22.9	22.7	23.1	26.1	26.3
	2 Hypothèques et autres	69.6	71.7	71.9	74.5	76.4	77.1	77.3	76.9	73.9	73.7
2- Saguenay-Lac-St-Jean	1 Reconnaissance de dettes	21.7	22.6	27.9	24.7	25.2	24.7	23.7	24.1	25.8	26.4
	2 Hypothèques et autres	78.3	77.4	72.1	75.3	74.8	75.3	76.3	75.9	74.2	73.6
3- Québec	1 Reconnaissance de dettes	11.7	12.7	10.1	9.5	9.5	9.4	10.2	10.4	11.6	13.0
	2 Hypothèques et autres	88.3	87.3	89.9	90.5	90.5	90.6	89.8	89.6	88.4	87.0
4- Trois-Rivières	1 Reconnaissance de dettes	20.1	19.4	18.9	17.6	16.6	16.8	17.0	16.2	17.2	16.9
	2 Hypothèques et autres	79.9	80.6	81.1	82.4	83.4	83.2	83.0	83.8	82.8	83.1
5- Cantons-de-l'Est	1 Reconnaissance de dettes	21.0	18.7	19.3	18.3	18.0	18.9	19.7	19.5	21.6	23.7
	2 Hypothèques et autres	79.0	81.3	80.7	81.7	82.0	81.1	80.3	80.5	78.4	76.3
6- Montréal	1 Reconnaissance de dettes	21.3	20.5	19.3	18.3	18.2	17.3	16.5	18.7	19.4	21.5
	2 Hypothèques et autres	78.7	79.5	80.7	81.7	81.8	82.7	83.5	81.3	80.6	78.5
7- Montréal Métropolitain	1 Reconnaissance de dettes	8.6	8.1	7.8	7.9	8.5	9.0	9.8	10.5	12.1	14.0
	2 Hypothèques et autres	91.4	91.9	92.2	92.1	91.5	91.0	90.2	89.5	87.9	86.0
8- Outaouais	1 Reconnaissance de dettes	12.8	12.5	12.6	12.6	12.1	12.6	12.6	12.7	14.7	14.9
	2 Hypothèques et autres	87.2	87.5	87.4	87.4	87.9	87.4	87.4	87.3	85.3	85.1
9- Abitibi-Témiscamingue	1 Reconnaissance de dettes	51.3	49.7	50.8	44.2	45.3	46.9	49.9	49.2	56.7	57.7
	2 Hypothèques et autres	48.7	50.3	49.2	55.8	54.7	53.1	50.1	50.8	43.3	42.3
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1 Reconnaissance de dettes	67.0	56.0	60.0	55.4	54.3	43.4	43.1	39.5	39.2	44.6
	2 Hypothèques et autres	33.0	41.0	40.0	44.6	45.7	56.6	56.9	60.5	61.8	55.4
PROVINCE	1 Reconnaissance de dettes	16.6	15.8	14.9	14.0	13.8	13.8	14.2	14.6	16.2	17.7
	2 Hypothèques et autres	83.4	84.2	85.1	86.0	86.2	86.2	85.8	85.4	83.8	82.3

(1) Total des prêts au bilan = 100%

TABLEAU XLI

POURCENTAGE DES PRETS EN COURS PAR RAPPORT A L'ACTIF TOTAL

PAR REGIONS ECONOMIQUES

1- Gaspésie-Rive-Sud	1 Reconnaissance de dettes	12.4	11.7	12.2	10.8	11.1	10.5	10.6	10.5	12.5	12.7
	2 Hypothèques et autres	28.4	29.6	31.0	31.7	35.8	35.2	36.0	34.9	35.3	35.7
2- Saguenay-Lac-St-Jean	1 Reconnaissance de dettes	9.6	9.8	12.9	11.4	11.5	11.3	10.9	10.9	11.7	12.7
	2 Hypothèques et autres	34.8	33.6	33.3	34.8	34.0	34.4	34.6	34.4	35.5	35.6
3- Québec	1 Reconnaissance de dettes	5.5	6.1	5.1	4.8	4.9	4.7	5.4	5.4	5.9	6.7
	2 Hypothèques et autres	41.6	41.9	45.3	45.9	46.7	45.9	47.3	46.4	44.9	45.1
4- Trois-Rivières	1 Reconnaissance de dettes	9.0	8.7	8.6	8.0	7.9	7.8	8.2	7.4	7.9	8.0
	2 Hypothèques et autres	35.8	36.2	36.7	37.4	39.9	38.6	39.8	38.6	38.1	39.4
5- Cantons-de-l'Est	1 Reconnaissance de dettes	9.8	8.5	9.0	9.0	8.7	8.8	9.6	9.0	10.2	11.6
	2 Hypothèques et autres	36.8	37.1	37.8	40.2	39.8	37.8	39.4	37.1	37.0	37.4
6- Montréal	1 Reconnaissance de dettes	9.7	9.3	8.8	8.6	8.5	7.8	7.9	8.8	9.0	10.3
	2 Hypothèques et autres	35.6	36.0	36.7	38.2	38.4	37.1	40.0	38.2	37.4	37.5
7- Montréal Métropolitain	1 Reconnaissance de dettes	4.2	4.0	3.9	4.0	4.3	4.5	4.9	5.2	5.9	7.1
	2 Hypothèques et autres	44.1	45.2	45.4	46.1	46.7	45.2	45.3	44.6	42.8	43.3
8- Outaouais	1 Reconnaissance de dettes	6.8	7.0	7.4	7.3	6.8	6.7	7.1	6.8	7.6	7.7
	2 Hypothèques et autres	45.9	48.8	51.4	51.0	49.3	46.6	49.0	46.6	44.0	44.2
9- Abitibi-Témiscamingue	1 Reconnaissance de dettes	21.6	19.8	20.0	17.0	18.9	19.9	21.5	19.9	25.2	27.4
	2 Hypothèques et autres	20.5	20.0	19.5	21.5	22.9	22.6	21.7	20.5	19.2	20.2
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1 Reconnaissance de dettes	21.5	18.6	18.1	15.6	14.5	13.0	13.1	12.7	14.5	17.9
	2 Hypothèques et autres	10.6	14.6	12.1	12.5	12.2	17.0	17.3	19.4	22.5	22.2
PROVINCE	1 Reconnaissance de dettes	7.7	7.4	7.1	6.8	6.8	6.6	7.0	7.1	7.8	8.8
	2 Hypothèques et autres	38.5	39.3	40.7	41.7	42.6	41.5	42.6	41.5	40.4	40.9

TABLEAU XLII

RECETTES ET DEBOURSES

PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

$ 000

	REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1-	Gaspésie-Rive-Sud	3,169	2,579	2,805	3,578	3,801	3,670	3,701	4,252	5,430	6,039
2-	Saguenay-Lac-St-Jean	1,998	2,335	2,412	3,047	3,325	3,766	3,366	3,520	4,254	5,451
3-	Québec	4,911	5,493	6,633	7,234	7,558	8,019	9,889	10,352	12,967	14,993
4-	Trois-Rivières	4,529	5,007	5,218	5,315	6,028	5,836	6,768	6,521	7,129	7,437
5-	Cantons-de-l'Est	4,715	4,636	5,641	6,158	7,098	7,359	8,621	8,573	10,245	13,569
6-	Montréal	4,911	4,968	5,727	6,633	7,407	8,104	10,047	10,526	12,923	17,140
7-	Montréal Métropolitain	3,821	4,462	5,350	7,072	8,708	10,790	13,634	15,215	19,026	25,262
8-	Outaouais	894	875	1,053	1,162	1,168	1,212	1,402	1,275	1,645	1,939
9-	Abitibi-Témiscamingue	1,522	1,085	1,220	1,278	1,421	1,589	1,638	1,826	2,500	2,694
10-	Côte-Nord - Nouveau-Québec	310	298	292	351	412	405	539	622	873	1,284
	PROVINCE	30,580	31,738	36,351	41,828	46,926	50,750	59,605	62,662	76,990	95,768 (1)

(1) Erreurs de $73,000, au total, sur les rapports de quelques caisses. Impossible de déterminer dans quelle proportion ces montants appartenaient aux prêts effectués sur reconnaissance de dettes et sur hypothèques.

RECETTES ET DEBOURSES

TABLEAU XLIII

PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

$ 000

1-	Gaspésie-Rive-Sud	2,805	2,397	3,025	4,222	4,185	3,519	4,466	4,251	5,066	5,941
2-	Saguenay-Lac-St-Jean	2,703	1,687	2,171	2,755	2,479	2,141	2,487	2,137	3,072	3,960
3-	Québec	11,775	12,105	14,683	16,415	14,043	14,410	18,066	14,554	17,621	22,755
4-	Trois-Rivières	5,039	5,020	6,359	7,773	8,031	7,170	8,781	6,428	8,445	10,597
5-	Cantons-de-l'Est	5,595	5,236	6,469	8,319	6,172	7,119	8,854	6,169	8,745	10,868
6-	Montréal	5,827	4,765	6,530	9,075	8,254	10,348	14,152	9,252	12,151	16,441
7-	Montréal Métropolitain	14,022	14,598	18,568	25,491	24,488	26,549	33,393	25,780	31,912	42,689
8-	Outaouais	1,827	1,856	2,575	2,738	2,235	2,234	3,166	2,204	2,733	3,782
9-	Abitibi-Témiscamingue	312	209	330	426	424	429	564	473	513	827
10-	Côte-Nord - Nouveau-Québec	118	78	54	109	134	289	512	324	354	482
	PROVINCE	50,023	47,951	60,764	77,323	70,445	74,208	94,221	71,552	90,612	118,342 (1)

(1) Voir note au tableau précédent.

TABLEAU XLIV

PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES (SELON LE BUT DES PRETS) PAR REGIONS ECONOMIQUES

			1957		1958		1959		1960		1961		1962 (1)	
			$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%
1-	Gaspésie-Rive-Sud	1 Construction	1,429	34.2	1,521	43.2	1,791	40.1	1,676	39.6	2,020	39.9	2,167	36.3
		2 Achat	1,298	31.0	840	23.9	937	21.0	974	23.0	1,208	23.8	1,496	25.1
		3 Rép. et autres fins	1,457	34.8	1,158	32.9	1,738	38.9	1,581	37.4	1,838	36.3	2,305	38.6
2-	Saguenay-Lac-St-Jean	1 Construction	811	32.7	1,027	48.0	1,477	59.4	981	45.9	1,492	48.6	2,243	56.6
		2 Achat	820	33.1	259	12.1	208	8.4	187	8.8	360	11.7	476	12.1
		3 Rép. et autres fins	849	34.2	855	39.9	802	32.2	969	45.3	1,220	39.7	1,241	31.3
3-	Québec	1 Construction	5,279	37.6	5,888	40.9	7,284	40.3	6,205	42.6	6,459	36.7	9,496	41.8
		2 Achat	4,746	33.8	4,022	27.9	5,343	29.6	5,726	25.6	4,819	27.3	6,918	30.6
		3 Rép. et autres fins	4,018	28.6	4,500	31.2	5,439	30.1	4,623	31.8	6,343	36.0	6,240	27.6
4-	Trois-Rivières	1 Construction	3,483	43.4	2,906	40.5	3,345	38.1	2,413	37.5	2,862	33.9	3,401	32.1
		2 Achat	1,896	23.6	1,560	21.8	2,061	23.5	1,409	21.9	2,254	26.7	2,779	26.2
		3 Rép. et autres fins	2,652	33.0	2,704	37.7	3,395	38.4	2,606	40.6	3,329	39.4	4,408	41.7
5-	Cantons-de-l'Est	1 Construction	2,591	42.0	2,733	38.4	3,240	36.6	2,324	37.7	3,398	38.9	4,464	41.7
		2 Achat	1,617	26.2	1,808	25.4	1,969	22.2	1,543	25.0	2,090	23.9	2,513	23.5
		3 Rép. et autres fins	1,964	31.8	2,578	36.2	3,645	41.2	2,302	37.3	3,257	37.2	3,723	34.8
6-	Montréal	1 Construction	4,216	51.1	5,795	56.0	7,797	54.9	4,704	50.8	5,240	43.1	7,407	45.8
		2 Achat	1,920	23.3	1,775	17.2	2,902	20.5	1,711	18.5	2,248	18.5	3,059	18.9
		3 Rép. et autres fins	2,118	25.6	2,778	26.8	3,473	24.6	2,837	30.7	4,663	38.4	5,706	35.3
7-	Montréal Métropolitain	1 Construction	8,794	35.9	8,651	32.6	9,400	28.2	7,175	27.8	7,576	23.7	10,135	25.6
		2 Achat	11,261	46.0	12,105	45.6	16,065	48.1	10,941	42.5	14,027	44.0	16,919	42.7
		3 Rép. et autres fins	4,433	18.1	5,794	21.8	7,928	23.7	7,663	29.7	10,308	32.3	12,595	31.7
8-	Outaouais	1 Construction	674	30.2	845	37.8	1,372	43.3	964	43.7	655	24.0	742	22.5
		2 Achat	617	27.6	786	35.2	597	18.9	310	14.1	756	27.6	788	23.9
		3 Rép. et autres fins	944	42.2	603	27.0	1,197	37.8	930	42.2	1,322	48.4	1,766	53.6
9-	Abitibi-Témiscamingue	1 Construction	117	27.6	178	41.5	157	27.8	192	40.6	211	41.1	184	22.3
		2 Achat	155	36.6	91	21.2	102	18.1	91	19.2	87	17.0	267	32.3
		3 Rép. et autres fins	152	35.8	160	37.3	305	54.1	190	40.2	215	41.9	376	45.4
10	Côte-Nord - Nouveau-Québec	1 Construction	76	56.7	193	66.8	156	20.0	148	45.7	230	65.0	291	60.5
		2 Achat	23	17.2	19	6.6	61	19.6	40	12.3	32	9.0	19	4.0
		3 Rép. et autres fins	35	26.1	77	26.6	95	30.4	136	42.0	92	26.0	171	35.5
	PROVINCE	1 Construction	27,470	39.0	29,737	40.0	35,979	38.2	26,782	37.4	30,145	33.3	40,490	35.5
		2 Achat	24,353	34.6	23,265	31.4	30,245	32.1	20,932	29.3	27,881	30.7	35,235	30.8
		3 Rép. et autres fins	18,622	26.4	21,207	28.6	27,997	29.7	23,837	33.3	32,587	36.0	38,532	33.7

N.E.: Non disponible avant 1957.

(1) Ne comprend pas tous les prêts effectués sur hypothèques et autres, car quelques caisses n'ont pas complété cette partie du questionnaire.

TABLEAU XLV

REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA VALEUR ANNUELLE DES PRETS EFFECTUES

REGIONS ECONOMIQUES		1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	1 Reconnaissance de dettes	53.1	51.8	48.1	45.9	47.6	51.1	45.3	50.1	51.7	50.4
	2 Hypothèques et autres	46.9	48.2	51.9	54.1	52.4	48.9	54.7	49.9	48.3	49.6
2- Saguenay-Lac-St-Jean	1 Reconnaissance de dettes	54.0	58.1	52.6	52.5	57.3	63.7	57.5	62.2	58.1	57.9
	2 Hypothèques et autres	46.0	41.9	47.4	47.5	42.7	36.3	42.5	37.8	41.9	42.1
3- Québec	1 Reconnaissance de dettes	29.4	31.2	31.1	30.6	35.0	35.7	35.4	41.5	42.4	39.9
	2 Hypothèques et autres	70.6	68.8	68.9	69.4	65.0	64.3	64.6	58.5	57.6	60.1
4- Trois-Rivières	1 Reconnaissance de dettes	47.3	49.9	45.1	40.6	42.9	44.9	43.5	50.4	45.8	41.2
	2 Hypothèques et autres	52.7	50.1	54.9	59.4	57.1	55.1	56.5	49.6	54.2	58.8
5- Cantons-de-l'Est	1 Reconnaissance de dettes	45.7	47.0	46.6	42.5	53.5	50.8	49.3	58.2	53.9	55.5
	2 Hypothèques et autres	54.3	53.0	53.4	57.5	46.5	49.2	50.7	41.8	46.1	44.5
6- Montréal	1 Reconnaissance de dettes	45.7	51.0	46.7	42.2	47.3	43.9	41.5	53.2	51.5	50.7
	2 Hypothèques et autres	54.3	49.0	53.3	57.8	52.7	56.1	58.5	46.8	48.5	49.3
7- Montréal Métropolitain	1 Reconnaissance de dettes	37.9	23.4	22.4	21.7	26.2	28.9	29.0	37.1	37.5	39.3
	2 Hypothèques et autres	62.1	76.6	77.6	78.3	73.8	71.1	71.0	62.9	62.7	60.7
8- Outaouais	1 Reconnaissance de dettes	32.9	32.0	29.0	29.8	34.3	35.2	30.7	36.6	37.6	34.5
	2 Hypothèques et autres	67.1	68.0	71.0	70.2	65.7	64.8	69.3	63.4	62.4	65.5
9- Abitibi-Témiscamingue	1 Reconnaissance de dettes	80.9	83.8	78.7	75.0	77.0	78.7	74.4	79.4	83.0	76.2
	2 Hypothèques et autres	19.1	16.2	21.3	25.0	23.0	21.3	25.6	20.6	17.0	23.8
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1 Reconnaissance de dettes	72.4	79.3	84.4	76.3	75.5	58.4	63.3	65.7	71.2	72.7
	2 Hypothèques et autres	27.6	20.7	15.6	23.7	24.5	41.6	36.7	34.3	28.8	27.3
PROVINCE	1 Reconnaissance de dettes	37.9	39.8	37.4	35.1	40.0	40.6	38.7	46.7	45.9	44.7
	2 Hypothèques et autres	62.1	60.2	62.6	64.9	60.0	59.4	61.3	53.3	54.1	55.3

TABLEAU XLVI — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ÉCONOMIQUE: No 1 GASPESIE-RIVE-SUD

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 100	1,852	1,964	1,647	1,572	1,269	1,350	1,413	1,224	1,410	1,540	14,441
100 à 200	2,449	2,316	2,511	2,264	2,032	1,942	2,012	2,058	2,215	2,210	21,999
200 à 500	3,124	3,007	3,102	3,350	3,419	3,564	3,439	3,867	3,800	4,368	35,040
500 à 1,000	895	806	1,002	1,111	1,367	1,450	1,558	1,689	1,798	2,060	13,694
1,000 à 5,000	457	388	578	349	568	590	591	725	815	1,064	6,679
5,000 et plus	#	#	#	#	89	73	61	60	156	155	
TOTAL	8,755	8,081	8,840	8,626	8,744	8,949	9,054	9,603	10,204	11,197	91,853

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	90	79	87	71	60	65	60	60	71	61	704
100 à 200	297	291	310	285	280	242	254	265	296	293	2,811
200 à 500	879	855	850	947	970	1,005	979	1,129	1,095	1,279	9,986
500 à 1,000	491	440	549	615	758	789	888	964	1,070	1,179	7,739
1,000 à 5,000	1,412	917	1,011	1,662	951	939	995	1,258	1,413	1,754	12,795
5,000 et plus	#	#	#	#	782	610	525	579	1,494	1,493	
TOTAL	3,169	2,582	2,805	3,578	3,801	3,670	3,701	4,253	5,437	6,039	39,035

Moyenne décennale des prêts effectués $425

TABLEAU XLVII — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ÉCONOMIQUE: No 2 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 100	507	460	512	518	464	484	519	367	451	489	4,771
100 à 200	1,205	1,202	1,069	1,065	982	1,134	1,098	906	927	1,274	11,062
200 à 500	2,417	2,016	2,456	2,575	2,370	2,486	2,502	2,449	2,720	3,194	25,185
500 à 1,000	752	703	797	981	1,123	1,209	1,257	1,649	1,490	1,676	11,617
1,000 à 5,000	244	313	302	289	240	201	238	318	381	634	3,945
5,000 et plus	#	#	#	#	125	150	122	113	135	140	
TOTAL	5,125	4,694	5,336	5,428	5,304	5,664	5,716	5,802	6,104	7,407	56,580

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	33	31	28	34	31	32	34	22	25	31	301
100 à 200	168	177	172	159	138	157	154	129	133	189	1,576
200 à 500	687	621	746	842	754	788	805	804	936	1,175	8,108
500 à 1,000	417	380	428	542	619	616	674	948	928	1,094	6,606
1,000 à 5,000	693	1,126	1,038	1,470	903	865	895	445	558	902	16,681
5,000 et plus	#	#	#	#	1,250	1,807	1,306	1,171	1,674	2,130	
TOTAL	1,998	2,335	2,412	3,047	3,325	3,765	3,366	3,519	4,254	5,451	33,472

Moyenne décennale des prêts effectués $592

TABLEAU XLVIII — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ÉCONOMIQUE: No 3 QUÉBEC

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 100	4,491	4,211	4,371	4,158	4,488	4,515	5,876	4,150	5,461	5,160	44,861
100 à 200	5,551	5,321	5,519	5,359	5,465	5,535	5,409	5,561	3,990	4,253	55,543
200 à 500	5,254	5,759	6,402	6,201	6,111	5,897	6,355	6,406	6,616	7,226	62,229
500 à 1,000	2,524	2,483	3,026	3,478	3,554	3,574	4,111	4,270	4,639	5,445	36,884
1,000 à 5,000	665	1,032	944	1,148	1,028	1,091	1,498	1,714	2,098	5,099	15,694
5,000 et plus	#	#	#	#	115	183	212	219	286	502	
TOTAL	18,085	18,806	18,262	18,524	18,741	18,795	19,459	20,100	23,090	25,905	195,167

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	173	165	180	175	197	201	165	177	234	236	1,903
100 à 200	428	424	452	431	460	468	449	457	527	567	4,643
200 à 500	1,521	1,664	1,889	1,893	1,864	1,814	1,911	1,968	2,016	2,151	18,691
500 à 1,000	1,262	1,364	1,655	1,915	2,004	2,060	2,299	2,504	2,755	3,245	21,063
1,000 à 5,000	1,527	1,876	2,497	2,520	1,628	1,680	2,275	2,513	3,155	4,538	41,709
5,000 et plus	#	#	#	#	1,405	1,796	2,792	2,753	4,302	4,296	
TOTAL	4,911	5,493	6,633	7,234	7,558	8,019	9,889	10,552	12,965	14,993	88,027

Moyenne décennale des prêts effectués $451

TABLEAU XLIX — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES PAR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ÉCONOMIQUE: No 4 TROIS-RIVIÈRES

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 100	986	955	981	885	729	726	708	596	649	699	7,972
100 à 200	1,382	1,459	1,391	1,351	1,274	1,196	1,324	1,251	1,314	1,335	13,257
200 à 500	2,936	2,868	3,142	3,035	3,004	2,801	2,991	2,931	3,009	3,165	30,145
500 à 1,000	1,111	1,708	1,857	1,911	2,330	2,419	2,508	2,670	2,620	2,658	22,812
1,000 à 5,000	936	1,064	1,149	1,242	1,347	1,390	1,741	1,737	1,402	2,075	15,340
5,000 et plus	#	#	#	#	175	137	158	90	151	126	
TOTAL	7,771	8,112	8,500	8,427	8,859	8,689	9,450	9,545	9,945	10,456	89,524

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	51	49	49	45	36	37	37	35	33	38	408
100 à 200	185	188	179	176	164	160	177	159	169	180	1,735
200 à 500	869	822	934	901	908	856	911	893	936	968	9,108
500 à 1,000	902	1,045	1,098	1,136	1,400	1,460	1,556	1,632	1,764	1,926	15,997
1,000 à 5,000	2,524	2,855	2,960	3,019	3,831	3,153	3,537	3,784	3,593	5,156	34,562
5,000 et plus	#	#	#	#	1,689	1,170	1,550	958	1,594	1,169	39,590
TOTAL	4,529	5,007	5,220	5,315	6,028	5,836	6,768	6,521	7,129	7,457	

Moyenne décennale des prêts effectués $668

TABLEAU L — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES PAR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ÉCONOMIQUE: No 5 CANTONS-DE-L'EST

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 100	1,300	1,233	1,352	1,133	1,075	1,084	1,089	936	1,011	926	11,089
100 à 200	2,555	2,592	2,334	2,170	2,052	1,980	2,054	2,048	2,058	2,178	21,539
200 à 500	3,339	3,391	3,741	3,644	3,650	3,695	3,618	3,468	3,690	3,904	36,090
500 à 1,000	2,259	2,136	2,737	3,111	3,325	3,519	3,770	3,795	4,238	5,050	33,938
1,000 à 5,000	628	654	848	1,112	1,194	1,367	2,083	1,997	2,782	4,168	17,729
5,000 et plus	#	#	#	#	84	81	105	107	101	153	
TOTAL	11,971	11,794	13,012	13,170	15,360	17,876	14,721	14,386	15,880	16,381	140,555

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	72	67	72	59	60	62	66	56	57	53	624
100 à 200	309	316	308	284	269	261	278	268	272	289	2,864
200 à 500	1,567	1,625	1,731	1,740	1,715	1,730	1,744	1,711	1,791	1,827	17,241
500 à 1,000	1,755	1,689	1,945	1,806	1,925	2,179	2,337	2,368	2,642	3,139	20,785
1,000 à 5,000	1,510	1,440	1,884	2,268	2,599	2,150	2,781	2,698	3,698	5,903	26,885
5,000 et plus	#	#	#	#	1,930	977	1,459	1,797	1,781	2,359	37,599
TOTAL	6,715	6,631	7,638	8,157	7,098	7,559	8,621	8,573	10,245	13,570	76,611

Moyenne décennale des prêts effectués $545

TABLEAU LI — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES PAR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ÉCONOMIQUE: No 6 MONTREAL

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 100	1,094	1,158	1,134	1,057	1,121	950	970	825	928	996	10,235
100 à 200	2,136	2,130	2,122	1,960	1,905	1,709	1,951	1,883	2,071	2,046	20,193
200 à 500	4,790	4,539	4,477	4,808	4,725	4,643	5,094	5,090	5,616	5,707	48,799
500 à 1,000	2,111	2,701	3,062	3,326	3,591	4,025	4,554	4,308	5,085	5,756	39,605
1,000 à 5,000	903	1,005	1,191	1,519	1,939	2,033	3,405	3,953	4,217	6,016	25,809
5,000 et plus	#	#	#	#	85	106	105	138	179	190	
TOTAL	10,918	11,573	12,056	12,748	13,367	13,722	15,685	15,695	18,196	20,850	144,643

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	72	66	66	62	59	57	48	41	43	53	581
100 à 200	285	272	280	259	246	239	265	252	274	298	2,672
200 à 500	1,503	1,483	1,520	1,627	1,555	1,468	1,742	1,721	1,919	1,915	15,776
500 à 1,000	1,335	1,566	1,818	2,001	2,178	2,463	2,811	2,591	3,259	3,649	24,016
1,000 à 5,000	1,881	1,778	2,256	2,854	3,621	3,971	5,023	5,395	5,633	8,306	
5,000 et plus	#	#	#	#	1,070	968	1,158	1,358	1,813	2,371	46,074
TOTAL	5,911	4,967	5,727	6,631	7,407	8,164	10,047	10,538	12,809	16,868	58,119

Moyenne décennale des prêts effectués $405

TABLEAU LII — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ECONOMIQUE: No 7 MONTREAL METROPOLITAIN

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 100	944	1,002	1,066	1,022	1,051	1,112	1,149	1,279	1,231	1,418	11,274
100 à 200	1,685	1,704	1,787	2,103	2,134	2,526	2,543	2,668	3,046	3,307	25,501
200 à 500	5,664	4,009	5,106	5,147	5,691	6,164	7,065	7,422	8,153	8,655	61,056
500 à 1,000	2,575	3,321	3,933	5,285	6,337	7,270	7,950	7,845	9,034	9,855	63,403
1,000 à 5,000	502	493	601	1,174	1,761	2,550	4,170	5,352	7,129	10,245	34,453
5,000 et plus	#	#	#	#	45	119	74	74	68	116	
TOTAL	9,366	10,529	12,493	14,731	17,019	19,541	22,951	24,620	28,661	33,596	195,487

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	57	63	66	61	60	75	71	81	115	88	737
100 à 200	244	250	263	347	282	323	348	354	410	442	3,263
200 à 500	1,190	1,269	1,651	1,651	1,782	1,911	2,212	2,351	2,545	2,678	19,200
500 à 1,000	1,445	1,979	2,251	3,068	3,828	4,494	4,992	5,120	6,014	6,287	39,476
1,000 à 5,000	927	900	1,119	1,945	2,133	3,075	5,306	6,511	9,005	14,231	50,589
5,000 et plus	#	#	#	#	622	914	705	798	916	1,484	
TOTAL	3,821	4,461	5,350	7,072	8,707	10,790	13,634	15,215	19,005	25,210	113,265

Moyenne décennale des prêts effectués $585

TABLEAU LIII — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ECONOMIQUE: No 8 OUTAOUAIS

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 100	298	274	275	236	229	170	219	225	146	169	2,239
100 à 200	542	508	553	523	522	458	423	425	455	484	4,891
200 à 500	1,087	1,058	1,191	1,149	1,205	1,056	1,105	1,049	952	1,029	10,881
500 à 1,000	456	528	523	587	650	726	817	762	854	1,046	6,949
1,000 à 5,000	73	76	199	249	195	207	277	261	465	530	2,603
5,000 et plus	#	#	#	#	9	14	10	10	13	15	
TOTAL	2,456	2,444	2,741	2,744	2,810	2,631	2,851	2,728	2,885	3,273	27,563

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	16	15	17	15	14	10	14	11	8	9	129
100 à 200	68	66	74	73	85	59	54	55	64	64	662
200 à 500	304	296	344	340	355	318	322	320	294	327	3,220
500 à 1,000	244	288	300	360	394	421	470	436	495	633	4,044
1,000 à 5,000	262	210	318	374	267	291	412	391	690	798	4,571
5,000 et plus	#	#	#	#	53	114	150	62	91	108	
TOTAL	894	875	1,053	1,162	1,168	1,213	1,402	1,275	1,645	1,939	12,626

Moyenne décennale des prêts effectués $458

TABLEAU LIV — DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

RÉGION ECONOMIQUE: No 9 ABITIBI-TEMISCAMINGUE

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 100	852	864	841	637	578	544	565	499	687	612	6,657
100 à 200	1,710	1,544	1,389	1,341	1,173	1,109	1,113	965	1,100	1,250	12,694
200 à 500	1,905	1,634	1,695	1,602	1,961	1,793	1,773	1,856	2,054	2,219	18,510
500 à 1,000	393	340	436	560	466	498	687	693	878	984	5,757
1,000 à 5,000	145	116	149	161	184	195	242	337	453	584	2,712
5,000 et plus	#	#	#	#	16	28	23	24	27	48	
TOTAL	5,003	4,498	4,510	4,121	4,378	4,167	4,401	4,376	5,179	5,697	46,330

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	50	50	46	34	30	28	33	30	37	35	373
100 à 200	234	195	181	172	148	144	143	123	142	168	1,650
200 à 500	519	444	474	454	556	515	494	534	615	617	5,220
500 à 1,000	219	190	242	208	261	294	417	426	552	590	3,379
1,000 à 5,000	301	206	277	410	281	287	362	467	617	859	5,912
5,000 et plus	#	#	#	#	145	321	189	246	559	405	
TOTAL	1,323	1,085	1,220	1,278	1,421	1,589	1,638	1,826	2,500	2,654	16,534

Moyenne décennale des prêts effectués $357

TABLEAU LV

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

REGION ECONOMIQUE: No 10 COTE-NORD - NOUVEAU QUEBEC

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 100	171	363	335	286	240	187	207	222	454	195	2,662
100 à 200	213	201	190	193	201	241	269	267	295	231	2,301
200 à 500	418	317	327	336	367	404	523	483	497	549	4,221
500 à 1,000	120	161	135	151	176	207	279	322	339	316	2,206
1,000 à 5,000	30	26	46	51	60	87	73	110	146	201	939
5,000 et plus	#	#	#	#	5	5	6	3	13	77	
TOTAL	954	1,068	1,033	1,017	1,049	1,131	1,357	1,407	1,744	1,569	12,329

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 100	8	19	22	24	16	12	15	11	24	12	163
100 à 200	30	27	23	25	26	31	36	34	38	30	300
200 à 500	122	85	88	89	100	112	145	139	148	163	1,191
500 à 1,000	69	86	80	84	101	113	152	177	187	183	1,232
1,000 à 5,000	81	81	79	129	86	105	98	240	180	276	2,506
5,000 et plus	#	#	#	#	83	32	93	21	302	620	
TOTAL	310	298	292	351	412	405	539	622	879	1,284	5,392

Moyenne décennale des prêts effectués $437

TABLEAU LVI

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 1 GASPESIE-RIVE-SUD

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 1,000	513	480	490	482	538	507	3,010
1,000 à 2,500	733	681	791	677	823	919	4,624
2,500 à 5,000	444	383	443	456	488	581	2,795
5,000 à 10,000	178	135	189	216	240	294	1,252
10,000 à 15,000	22	14	25	14	23	41	139
15,000 et plus	7	4	12	8	15	6	52
TOTAL	1,897	1,697	1,950	1,853	2,127	2,348	11,872

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	210	210	190	174	215	178	1,177
1,000 à 2,500	1,100	1,024	1,172	1,014	1,269	1,434	7,013
2,500 à 5,000	1,432	1,227	1,473	1,400	1,603	1,953	9,088
5,000 à 10,000	1,068	846	1,125	1,305	1,429	1,787	7,560
10,000 à 15,000	224	147	267	167	241	440	1,486
15,000 et plus	151	65	227	171	309	150	1,073
TOTAL	4,185	3,519	4,454	4,231	5,066	5,942	27,397

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $2,308

TABLEAU LVII

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 2 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 1,000	221	182	221	234	264	216	1,338
1,000 à 2,500	399	342	372	294	379	400	2,186
2,500 à 5,000	297	245	275	236	339	409	1,801
5,000 à 10,000	111	96	126	120	173	268	894
10,000 à 15,000	10	13	10	6	7	15	61
15,000 et plus	--	1	2	2	3	3	11
TOTAL	1,038	879	1,006	892	1,165	1,311	6,291

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	109	77	77	88	90	94	535
1,000 à 2,500	653	553	592	462	633	676	3,569
2,500 à 5,000	983	801	429	788	1,184	1,369	5,554
5,000 à 10,000	628	560	739	702	1,039	1,602	5,270
10,000 à 15,000	106	135	109	58	72	155	635
15,000 et plus	--	15	67	39	54	64	239
TOTAL	2,479	2,141	2,013	2,137	3,072	3,960	15,802

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $2,512

TABLEAU LVIII

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 3 QUEBEC

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 1,000	1,647	1,051	1,013	1,804	856	956	7,327
1,000 à 2,500	1,576	1,487	1,673	1,427	1,535	1,850	9,548
2,500 à 5,000	981	1,003	1,151	1,026	1,159	1,370	6,690
5,000 à 10,000	826	771	1,046	812	1,024	1,210	5,689
10,000 à 15,000	146	161	204	172	238	358	1,279
15,000 et plus	44	53	85	45	84	133	444
TOTAL	5,220	4,526	5,172	5,286	4,896	5,877	30,977

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	476	410	423	473	362	395	2,539
1,000 à 2,500	2,404	2,356	2,557	2,200	2,433	2,886	14,836
2,500 à 5,000	3,224	3,421	3,912	3,435	3,861	4,536	22,389
5,000 à 10,000	5,367	5,174	6,875	5,369	6,432	7,968	37,185
10,000 à 15,000	1,630	1,785	2,305	1,913	2,466	4,068	14,167
15,000 et plus	942	1,264	1,994	1,165	2,067	2,771	10,203
TOTAL	14,043	14,410	18,066	14,555	17,621	22,624	101,319

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $5,271

TABLEAU LIX

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 4 TROIS-RIVIERES

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 1,000	466	398	420	410	464	445	2,603
1,000 à 2,500	676	632	729	614	738	854	4,243
2,500 à 5,000	592	543	634	495	627	709	3,600
5,000 à 10,000	459	426	488	372	489	583	2,813
10,000 à 15,000	81	78	121	75	100	154	609
15,000 et plus	39	38	44	23	40	60	244
TOTAL	2,313	2,115	2,436	1,989	2,454	2,805	14,112

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	206	160	179	175	179	181	1,080
1,000 à 2,500	1,148	1,017	1,172	952	1,151	1,320	6,760
2,500 à 5,000	1,943	1,801	2,649	1,602	2,083	2,369	12,447
5,000 à 10,000	2,857	2,673	3,049	2,289	3,062	3,694	17,624
10,000 à 15,000	911	739	2,343	828	1,091	1,701	6,613
15,000 et plus	966	780	863	582	879	1,332	5,402
TOTAL	8,031	7,170	9,255	6,428	8,445	10,597	49,926

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $3,538

TABLEAU LX

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 5 CANTONS-DE-L'EST

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 1,000	328	259	262	268	237	254	1,608
1,000 à 2,500	740	683	785	602	773	873	4,456
2,500 à 5,000	586	685	724	555	732	810	4,072
5,000 à 10,000	392	456	580	451	613	747	3,239
10,000 à 15,000	24	38	62	32	78	108	342
15,000 et plus	10	15	24	8	12	27	96
TOTAL	2,080	2,136	2,437	1,896	2,445	2,819	13,813

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	159	149	141	142	138	151	880
1,000 à 2,500	1,137	1,085	1,339	927	1,253	1,397	7,138
2,500 à 5,000	1,995	2,268	2,456	1,793	2,440	2,714	13,666
5,000 à 10,000	2,435	2,669	3,719	2,728	3,830	4,800	20,377
10,000 à 15,000	278	419	673	369	845	1,200	3,784
15,000 et plus	168	333	526	210	239	606	2,082
TOTAL	6,172	7,119	8,854	6,169	8,745	10,868	47,927

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $3,470

TABLEAU LXI

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 6 MONTREAL

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 1,000	336	257	287	284	310	327	1,801
1,000 à 2,500	734	768	848	713	848	1,060	4,971
2,500 à 5,000	697	779	1,111	661	886	1,178	5,332
5,000 à 10,000	592	717	1,076	674	903	1,203	5,165
10,000 à 15,000	70	111	135	72	111	161	660
15,000 et plus	15	34	32	24	34	53	192
TOTAL	2,444	2,666	3,489	2,448	3,092	3,982	18,121

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	141	123	124	151	141	129	809
1,000 à 2,500	1,146	1,189	1,334	1,170	1,377	1,663	7,879
2,500 à 5,000	2,385	2,647	3,765	2,373	2,955	3,995	18,120
5,000 à 10,000	3,566	4,458	6,741	4,299	5,715	7,715	32,494
10,000 à 15,000	746	1,245	1,479	783	1,181	1,745	7,179
15,000 et plus	270	687	689	477	782	1,149	4,054
TOTAL	8,254	10,349	14,132	9,253	12,151	16,396	70,535

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $3,892

TABLEAU LXII

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 7 MONTREAL METROPOLITAIN

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 1,000	314	321	331	302	325	371	1,964
1,000 à 2,500	773	731	851	714	798	828	4,695
2,500 à 5,000	983	1,030	1,132	941	1,086	1,313	6,485
5,000 à 10,000	1,329	1,392	1,710	1,273	1,598	1,852	9,154
10,000 à 15,000	518	636	848	580	717	1,000	4,299
15,000 et plus	233	221	317	255	350	442	1,818
TOTAL	4,150	4,331	5,189	4,065	4,874	5,806	28,415

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	116	122	157	170	150	211	926
1,000 à 2,500	1,243	1,191	1,384	1,175	1,365	1,483	7,841
2,500 à 5,000	3,373	3,518	3,972	3,376	3,858	4,908	23,005
5,000 à 10,000	9,063	10,162	11,601	8,802	11,077	12,279	62,984
10,000 à 15,000	6,063	7,196	9,859	6,779	8,174	11,715	49,786
15,000 et plus	4,284	4,332	6,345	5,477	7,287	8,419	36,144
TOTAL	24,142	26,521	33,318	25,779	31,911	39,015	180,686

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $6,359

TABLEAU LXIII

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 8 OUTAOUAIS

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 1,000	102	103	221	91	78	91	686
1,000 à 2,500	230	201	295	226	198	236	1,386
2,500 à 5,000	225	199	323	209	189	268	1,413
5,000 à 10,000	95	110	118	121	126	273	843
10,000 à 15,000	18	21	22	15	25	23	124
15,000 et plus	11	9	22	6	21	20	89
TOTAL	681	643	1,001	668	637	911	4,541

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	50	46	106	43	33	34	312
1,000 à 2,500	368	310	475	379	335	384	2,251
2,500 à 5,000	747	672	1,070	708	650	886	4,729
5,000 à 10,000	626	736	799	731	760	1,589	5,201
10,000 à 15,000	192	225	254	164	287	282	1,404
15,000 et plus	256	245	505	179	668	510	2,363
TOTAL	2,235	2,234	3,169	2,204	2,733	3,685	16,260

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $3,581

TABLEAU LXIV

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 9 ABITIBI-TEMISCAMINGUE

A) NOMBRE DE PRETS

$ 1 à $ 1,000	37	23	54	34	27	32	207
1,000 à 2,500	77	73	116	94	83	93	536
2,500 à 5,000	50	56	65	60	71	95	397
5,000 à 10,000	16	14	23	17	22	39	131
10,000 à 15,000	2	4	-	2	2	10	20
15,000 et plus	1	-	1	1	1	1	5
TOTAL	183	170	259	208	206	270	1,296

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	14	8	23	18	9	12	84
1,000 à 2,500	123	113	178	147	132	146	839
2,500 à 5,000	151	185	214	178	207	304	1,239
5,000 à 10,000	100	79	134	95	125	239	772
10,000 à 15,000	21	44	-	20	25	111	221
15,000 et plus	15	-	15	15	15	15	75
TOTAL	424	429	564	473	513	827	3,230

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $2,492

TABLEAU LXV

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

REGION ECONOMIQUE: No 10 COTE-NORD - NOUVEAU QUEBEC

A) NOMBRE DE PRETS

Classification des prêts	1957	1958	1959	1960	1961	1962	TOTAL
$ 1 à $ 1,000	10	12	20	30	44	24	140
1,000 à 2,500	15	15	25	29	59	59	202
2,500 à 5,000	16	23	29	36	28	30	162
5,000 à 10,000	10	24	28	26	24	31	143
10,000 à 15,000	-	-	-	-	1	4	5
15,000 et plus	-	1	-	-	-	1	2
TOTAL	51	75	102	121	156	149	654

B) MONTANT PRETE ($ 000)

$ 1 à $ 1,000	4	3	6	6	13	7	39
1,000 à 2,500	24	23	42	45	79	96	309
2,500 à 5,000	55	77	96	114	91	102	535
5,000 à 10,000	51	143	168	159	159	200	880
10,000 à 15,000	-	-	-	-	12	42	54
15,000 et plus	-	43	-	-	-	35	78
TOTAL	134	289	312	324	354	482	1,895

Valeur moyenne des prêts effectués durant les six années $2,898

TABLEAU LXVI

VALEUR MOYENNE DES PRETS EFFECTUES

$

REGIONS ECONOMIQUES		1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	1 Reconnaissance de dettes	362	319	325	415	436	410	409	443	533	539
	2 Hypothèques et autres	1,806	1,697	1,894	2,235	2,206	2,074	2,284	2,284	2,382	2,530
2- Saguenay-Lac-St-Jean	1 Reconnaissance de dettes	390	497	452	561	627	665	589	607	697	736
	2 Hypothèques et autres	2,302	2,109	2,396	2,644	2,389	2,436	2,000	2,396	2,637	3,021
3- Québec	1 Reconnaissance de dettes	305	327	363	395	403	427	508	514	562	588
	2 Hypothèques et autres	2,705	2,479	2,792	2,916	2,690	3,184	3,493	2,753	3,599	3,850
4- Trois-Rivières	1 Reconnaissance de dettes	583	617	614	631	680	672	716	700	717	711
	2 Hypothèques et autres	2,471	2,539	2,797	3,211	3,472	3,390	3,799	3,232	3,441	3,778
5- Cantons-de-l'Est	1 Reconnaissance de dettes	394	393	433	468	531	530	586	596	645	738
	2 Hypothèques et autres	2,498	2,651	2,786	3,192	2,967	3,333	3,633	3,254	3,577	3,855
6- Montréal	1 Reconnaissance de dettes	450	437	475	520	554	591	641	671	709	80[illegible]
	2 Hypothèques et autres	3,025	2,848	3,105	3,413	3,377	3,882	4,050	3,780	3,930	4,11[illegible]
7- Montréal Métropolitain	1 Reconnaissance de dettes	408	424	428	480	512	552	594	618	663	751
	2 Hypothèques et autres	4,553	4,856	4,701	5,412	5,817	6,124	6,421	6,542	6,547	6,720
8- Outaouais	1 Reconnaissance de dettes	364	358	384	424	416	461	492	467	570	593
	2 Hypothèques et autres	2,663	2,637	3,384	3,247	3,282	3,474	3,166	3,300	4,291	4,045
9- Abitibi-Témiscamingue	1 Reconnaissance de dettes	264	241	271	310	325	381	372	417	483	466
	2 Hypothèques et autres	1,769	1,550	1,766	2,179	2,317	2,521	2,179	2,272	2,471	3,064
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1 Reconnaissance de dettes	325	279	283	345	392	358	397	442	504	818
	2 Hypothèques et autres	3,182	2,525	1,535	2,992	2,622	3,855	3,060	2,674	2,270	3,233
PROVINCE	1 Reconnaissance de dettes	390	400	420	468	501	522	564	580	631	692
	2 Hypothèques et autres	2,879	2,898	3,133	3,509	3,495	3,856	4,086	3,683	4,109	4,331

TABLEAU LXVII

INDICE DE LA VALEUR MOYENNE DES PRETS EFFECTUES

1953 = 100

1- Gaspésie-Rive-Sud	1 Reconnaissance de dettes	100	81.4	88.5	112.9	119.9	115.8	116.8	134.2	171.6	190.6
	2 Hypothèques et autres	100	93.9	104.9	123.7	122.1	114.8	126.5	126.5	131.9	140.1
2- Saguenay-Lac-St-Jean	1 Reconnaissance de dettes	100	116.9	120.7	152.5	166.4	188.5	168.5	176.2	212.9	272.8
	2 Hypothèques et autres	100	91.6	104.1	114.9	103.8	105.8	86.9	104.1	114.5	131.2
3- Québec	1 Reconnaissance de dettes	100	111.8	135.1	147.3	153.9	163.3	201.4	210.4	264.0	305.3
	2 Hypothèques et autres	100	91.6	103.2	107.8	99.4	117.7	129.1	101.8	133.0	142.3
4- Trois-Rivières	1 Reconnaissance de dettes	100	110.5	115.2	117.3	133.1	128.9	149.4	144.0	157.4	164.2
	2 Hypothèques et autres	100	102.7	113.2	129.9	140.5	137.2	153.7	130.8	139.3	152.9
5- Cantons-de-l'Est	1 Reconnaissance de dettes	100	98.3	119.6	150.6	150.5	156.1	182.8	181.8	217.3	287.8
	2 Hypothèques et autres	100	106.1	111.5	127.8	118.8	133.4	145.4	130.3	143.2	154.3
6- Montréal	1 Reconnaissance de dettes	100	97.1	116.6	139.1	150.8	165.0	204.6	214.3	262.9	351.0
	2 Hypothèques et autres	100	94.1	102.6	112.8	111.6	128.3	133.9	125.0	129.9	136.1
7- Montréal Métropolitain	1 Reconnaissance de dettes	100	116.8	140.0	185.1	227.9	282.4	356.8	398.2	497.4	699.8
	2 Hypothèques et autres	100	106.6	103.2	118.9	127.8	134.5	141.0	139.3	143.8	147.6
8- Outaouais	1 Reconnaissance de dettes	100	97.9	117.8	130.0	130.6	135.6	156.8	142.6	184.0	216.9
	2 Hypothèques et autres	100	99.0	127.1	121.9	123.2	130.4	118.9	123.9	161.3	151.9
9- Abitibi-Témiscamingue	1 Reconnaissance de dettes	100	82.1	92.3	96.7	107.5	120.2	123.9	138.1	189.1	200.8
	2 Hypothèques et autres	100	87.6	99.8	123.2	131.0	142.5	123.2	128.4	140.8	173.2
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1 Reconnaissance de dettes	100	96.1	94.2	113.2	132.9	130.6	173.9	200.6	283.5	414.2
	2 Hypothèques et autres	100	79.3	48.2	81.5	82.4	121.1	96.2	84.0	71.3	101.6
PROVINCE	1 Reconnaissance de dettes	100	103.8	118.9	136.8	153.4	166.0	194.9	204.9	251.7	312.2
	2 Hypothèques et autres	100	100.7	108.8	121.9	121.4	133.9	141.9	127.9	142.7	150.4

TABLEAU LXIX

BILAN

PLACEMENTS EN COURS

$ 000

REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	8,856	8,980	8,947	9,567	10,018	10,307	11,398	11,913	12,602	13,660
2- Saguenay-Lac-St-Jean	4,221	4,211	4,146	4,644	5,396	5,712	6,356	6,761	7,250	7,875
3- Québec	33,677	34,382	34,672	38,736	40,290	42,891	45,296	45,695	51,050	56,573
4- Trois-Rivières	15,077	14,763	15,221	17,116	18,125	20,125	21,412	21,482	24,199	25,316
5- Cantons-de-l'Est	13,110	13,472	14,982	16,544	17,056	19,895	21,222	22,581	26,362	27,835
6- Montréal	15,083	15,296	17,165	19,951	22,370	27,244	31,185	31,319	35,252	37,461
7- Montréal Métropolitain	24,949	26,646	32,236	39,338	42,345	52,609	62,711	65,483	77,854	86,320
8- Outaouais	2,496	2,394	2,407	2,524	2,924	3,485	3,917	3,696	4,574	5,341
9- Abitibi-Témiscamingue	1,260	1,280	1,268	1,425	1,492	1,493	1,720	1,778	1,896	1,959
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	285	308	383	479	630	1,010	1,180	1,318	1,499	1,558
PROVINCE	119,014	121,732	131,427	150,324	160,646	184,771	206,397	212,026	242,538	263,898

TABLEAU LXX

BILAN

INDICE DES PLACEMENTS EN COURS

1953 = 100

RÉGIONS ÉCONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	100	101.4	101.0	108.0	113.1	116.4	128.7	134.5	142.3	154.2
2- Saguenay-Lac-St-Jean	100	99.8	98.2	110.0	127.8	135.3	150.6	160.2	171.8	186.6
3- Québec	100	102.1	102.9	115.0	119.6	127.3	134.5	135.7	151.6	168.0
4- Trois-Rivières	100	97.9	100.9	113.5	120.2	133.5	142.0	142.5	160.5	167.9
5- Cantons-de-l'Est	100	102.8	114.3	126.2	130.1	151.7	161.9	172.2	201.1	212.3
6- Montréal	100	101.4	113.8	132.3	148.3	180.6	206.7	207.6	233.7	248.4
7- Montréal Métropolitain	100	106.8	129.2	157.7	169.7	210.9	251.3	262.5	312.0	346.0
8- Outaouais	100	95.9	96.4	101.1	117.1	139.6	156.9	148.1	185.2	214.0
9- Abitibi-Témiscamingue	100	101.6	100.6	113.1	118.4	118.5	136.5	141.1	150.5	156.5
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	100	127.0	134.4	168.1	221.0	354.4	414.0	462.4	526.0	546.7
PROVINCE	100	102.3	110.4	126.3	135.0	155.2	173.4	178.1	203.8	221.7

TABLEAU LXXI

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN COURS

1957 À 1962 (1)

Régions économiques	Obligations et autres titres	1957		1958		1959		1960		1961		1962	
		$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%	$ 000	%
1- Gaspésie-Rive-Sud	A) Fédérales	1,187	11.8	1,234	12.0	1,342	11.8	1,603	13.5	1,419	11.3	1,333	9.7
	B) Provinciales	2,243	22.4	2,432	23.6	2,438	21.4	2,364	19.8	2,803	22.2	2,875	21.0
	C) Municipales et Scolaires	3,804	38.0	4,296	41.7	4,891	42.9	4,750	39.9	5,581	44.3	6,619	48.4
	D) Autres (2)	2,785	27.8	2,345	22.7	2,727	23.9	3,196	26.8	2,799	22.2	2,866	20.9
2- Saguenay-Lac-St-Jean	A) Fédérales	1,231	22.8	1,291	22.6	1,439	22.6	1,429	21.1	1,498	20.7	1,362	17.3
	B) Provinciales	955	17.7	841	14.7	895	14.1	874	13.0	1,051	14.5	1,245	15.8
	C) Municipales et Scolaires	2,021	37.5	2,212	38.8	2,561	40.3	2,508	37.1	2,902	40.0	3,546	45.0
	D) Autres	1,189	22.0	1,367	23.9	1,461	23.0	1,949	28.8	1,799	24.8	1,722	21.9
3- Québec	A) Fédérales	3,813	9.5	4,362	10.2	4,326	9.6	4,500	9.8	4,124	8.1	4,165	7.4
	B) Provinciales	9,708	24.1	9,858	23.0	9,794	21.6	9,546	20.9	10,481	20.5	12,244	21.6
	C) Municipales et Scolaires	16,179	40.1	17,218	40.1	19,519	43.1	20,797	45.6	24,114	47.2	25,995	46.0
	D) Autres	10,560	26.3	11,455	26.7	11,657	25.7	10,852	23.7	12,351	24.2	14,167	25.0
4- Trois-Rivières	A) Fédérales	1,189	6.6	1,172	5.8	1,179	5.5	1,530	7.1	1,487	6.1	1,554	6.2
	B) Provinciales	2,885	15.9	3,180	15.8	2,922	13.7	2,321	10.8	3,107	12.9	3,395	13.4
	C) Municipales et Scolaires	10,681	58.9	11,794	58.6	13,112	61.2	13,000	60.5	14,649	60.5	15,197	60.0
	D) Autres	3,370	18.6	3,979	19.8	4,199	19.6	4,632	21.6	4,957	20.5	5,171	20.4
5- Cantons-de-l'Est	A) Fédérales	2,365	13.9	2,476	12.4	2,733	12.9	3,202	14.2	3,112	11.8	3,255	11.7
	B) Provinciales	2,482	14.6	3,201	16.1	2,739	12.9	2,587	11.5	3,655	13.9	4,370	15.7
	C) Municipales et Scolaires	8,432	49.4	10,410	52.3	11,620	54.7	12,683	56.1	15,034	57.0	15,590	56.1
	D) Autres	3,778	22.1	3,809	19.2	4,150	19.5	4,110	18.2	4,560	17.3	4,568	16.5
6- Montréal	A) Fédérales	2,051	9.2	1,713	6.3	2,861	9.0	2,791	8.9	2,746	7.8	3,033	8.2
	B) Provinciales	4,366	19.5	5,100	18.7	5,349	17.2	5,207	16.6	6,518	18.5	6,770	18.2
	C) Municipales et Scolaires	9,708	43.4	12,763	46.8	14,915	47.8	15,656	50.0	18,027	51.1	19,721	53.1
	D) Autres (2)	6,245	27.9	7,669	28.2	8,119	26.0	7,666	24.5	7,962	22.6	7,620	20.5
7- Montréal Métropolitain	A) Fédérales	4,565	10.8	4,823	9.2	7,606	12.1	8,251	12.6	7,431	9.6	7,811	9.1
	B) Provinciales	10,350	24.4	11,813	22.5	10,636	17.0	10,545	16.1	14,285	18.3	17,136	19.9
	C) Municipales et Scolaires	18,153	42.9	24,160	45.9	31,993	51.0	33,632	51.4	43,056	55.3	47,670	55.5
	D) Autres	9,276	21.9	11,813	22.4	12,476	19.9	13,054	19.9	13,082	16.8	13,324	15.5
8- Outaouais	A) Fédérales	303	10.4	133	3.8	314	8.0	235	6.4	222	4.9	205	3.9
	B) Provinciales	1,241	42.4	1,759	50.5	1,381	35.3	1,068	28.9	1,365	29.8	1,523	28.9
	C) Municipales et Scolaires	929	31.8	1,015	29.1	1,450	37.0	1,579	42.7	2,119	46.3	2,411	45.8
	D) Autres	450	15.4	577	16.6	772	19.7	813	22.0	868	19.0	1,124	21.4
9- Abitibi-Témiscamingue	A) Fédérales	454	30.4	443	29.7	549	31.9	508	28.6	550	29.0	571	29.2
	B) Provinciales	272	18.2	307	20.6	339	19.7	240	13.5	333	17.6	422	21.5
	C) Municipales et Scolaires	475	31.9	511	34.2	653	38.0	639	35.9	752	39.7	705	36.0
	D) Autres	290	19.5	231	15.5	179	10.4	391	22.0	260	13.7	261	13.3
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	A) Fédérales	17	2.7	22	2.2	31	2.6	43	3.3	240	16.0	114	7.4
	B) Provinciales	142	22.6	58	5.7	224	19.0	153	11.6	250	16.7	151	9.7
	C) Municipales et Scolaires	307	48.7	488	48.3	433	36.7	557	42.3	757	50.5	993	64.0
	D) Autres	164	26.0	442	43.8	492	41.7	564	42.8	252	16.8	293	18.9

(1) Non disponible avant 1957 .

(2) Comprend les obligations de Fabrique, de Corporations ecclésiastiques et religieuses et les autres non compris dans A - B et C .

PRÊTS EFFECTUÉS SUR RECONNAISSANCE DE DETTES
DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

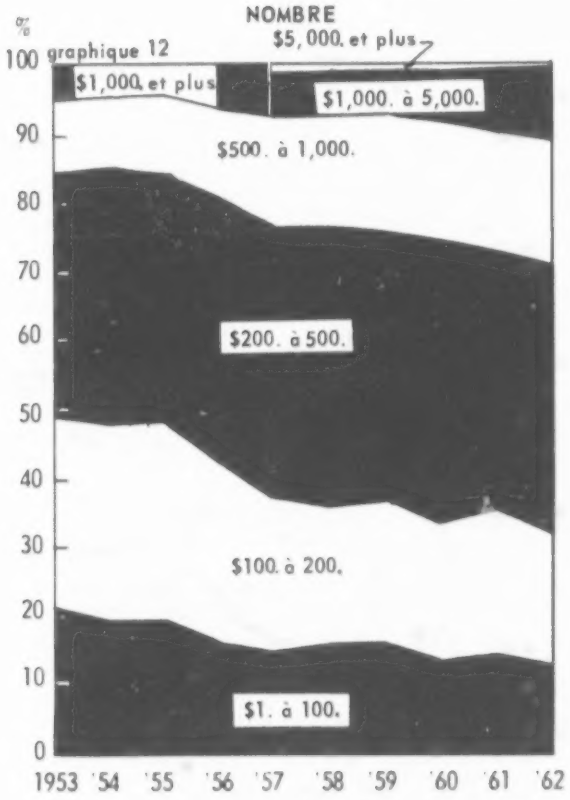

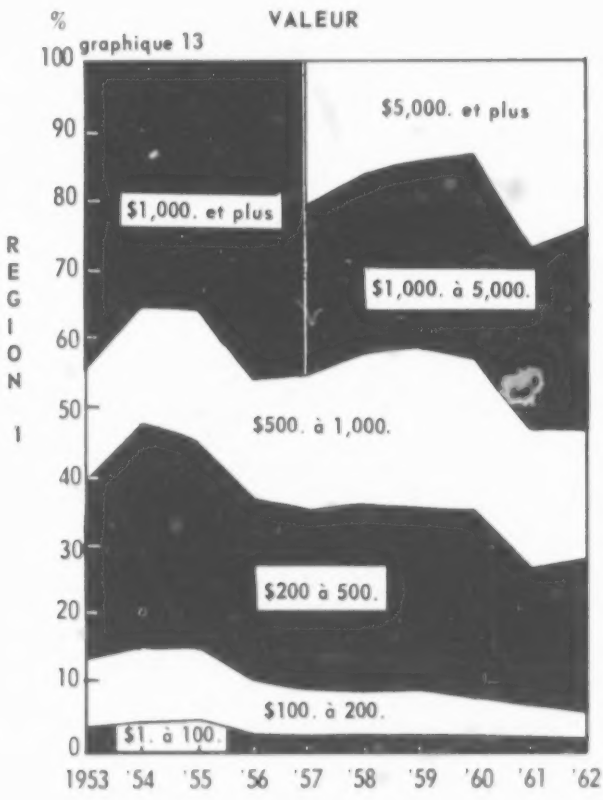

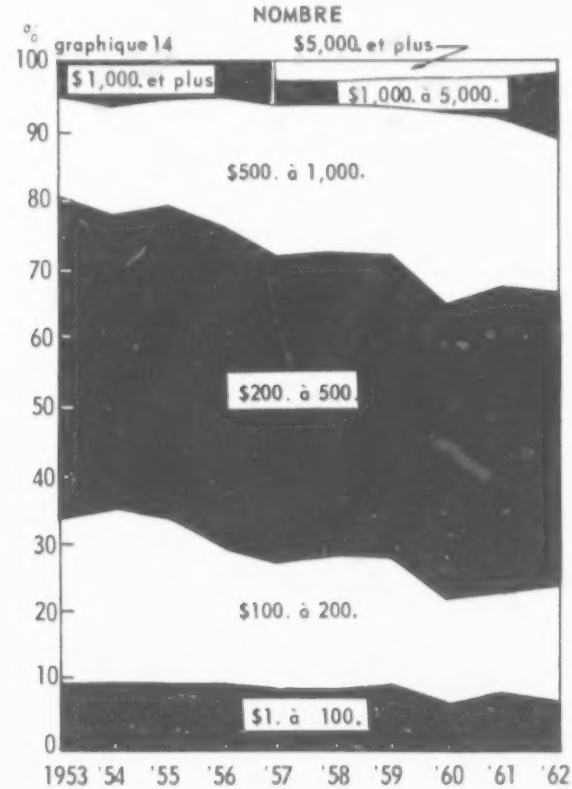

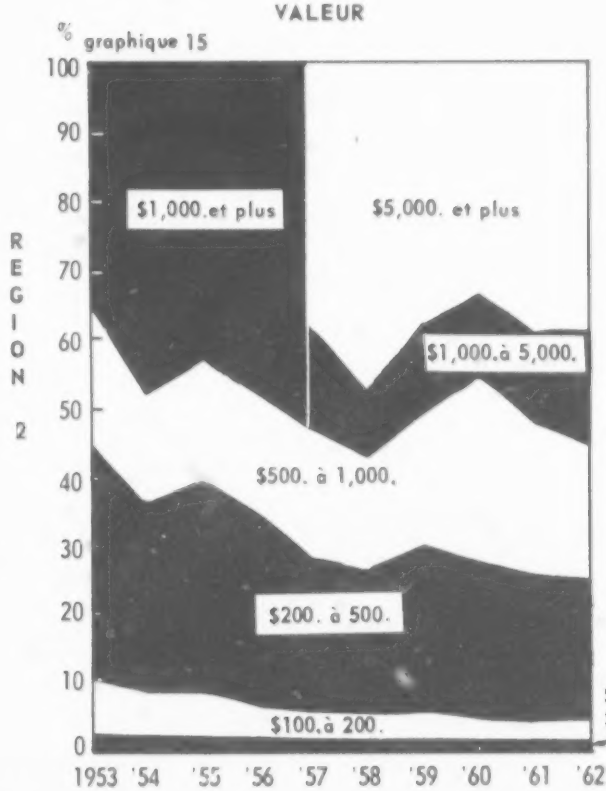

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

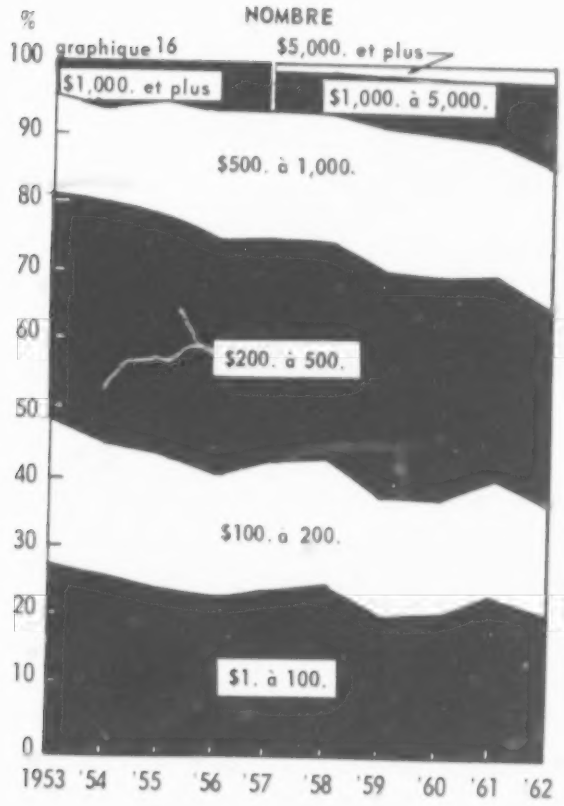

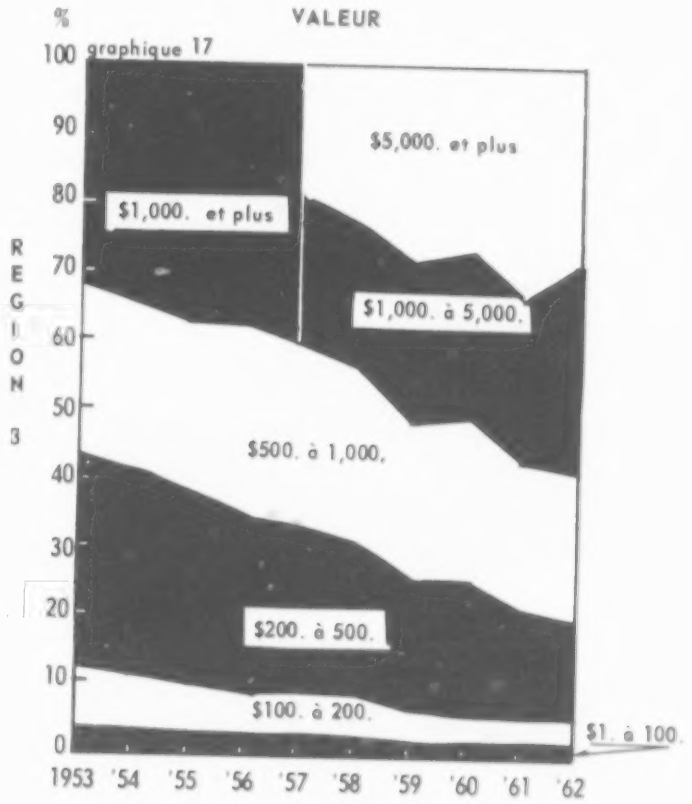

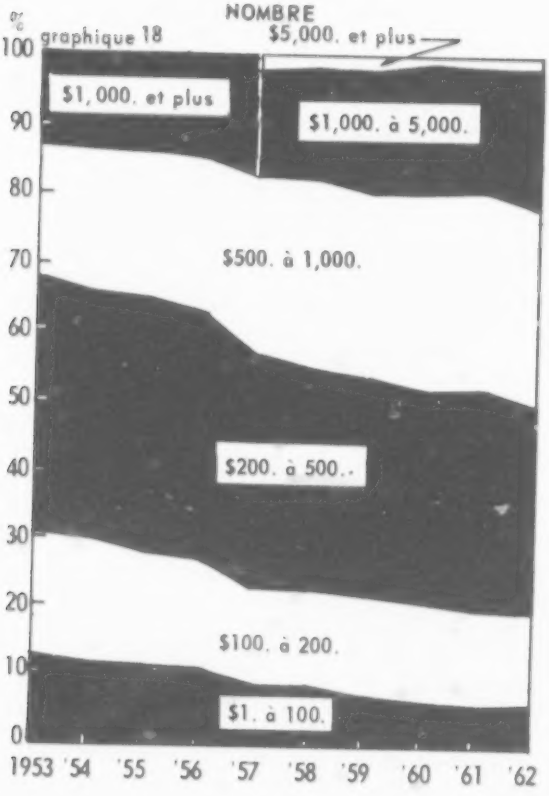

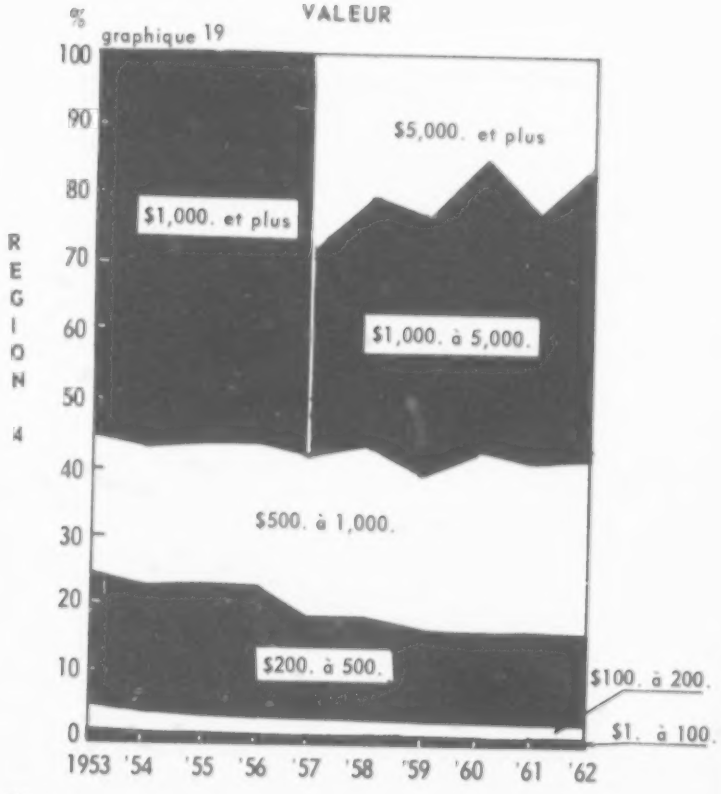

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

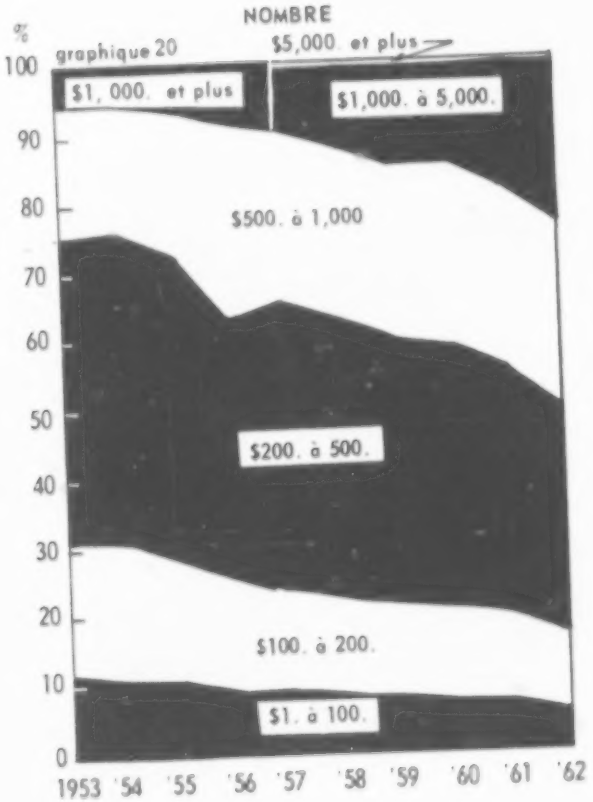

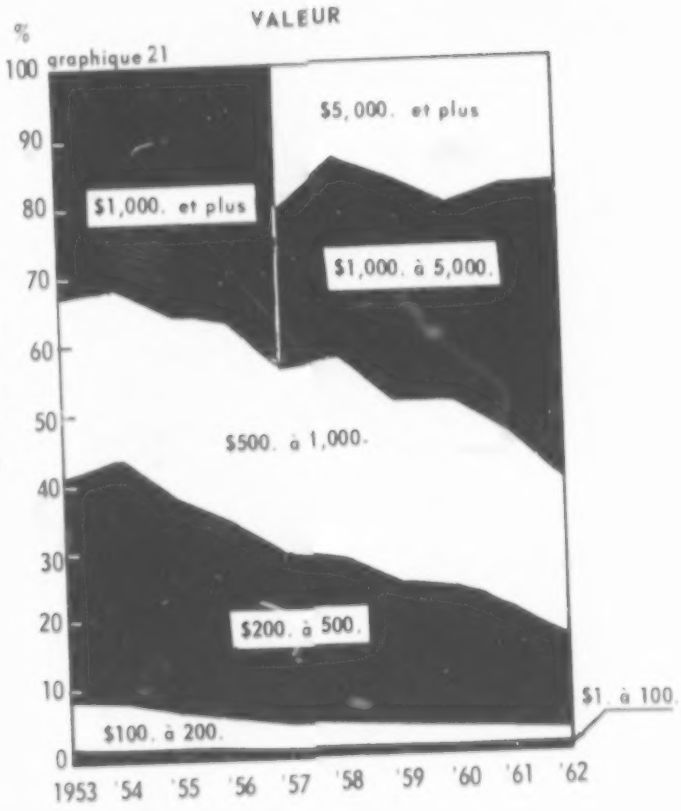

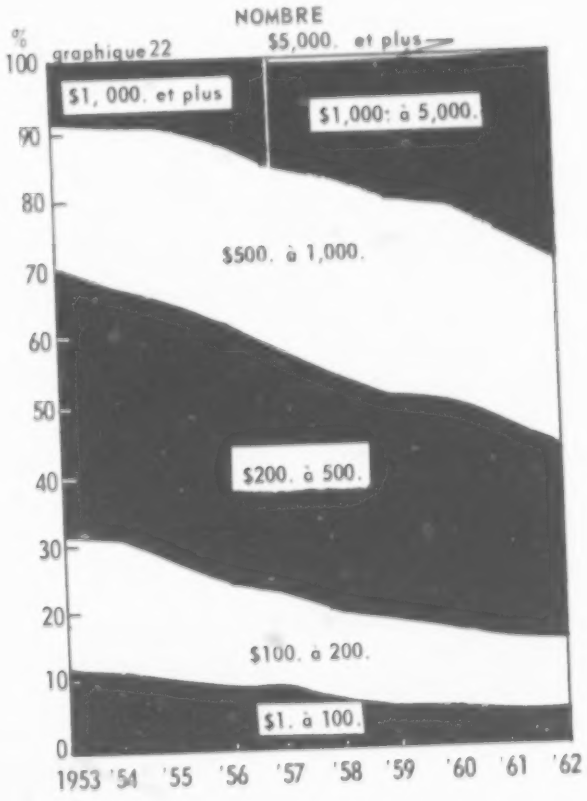

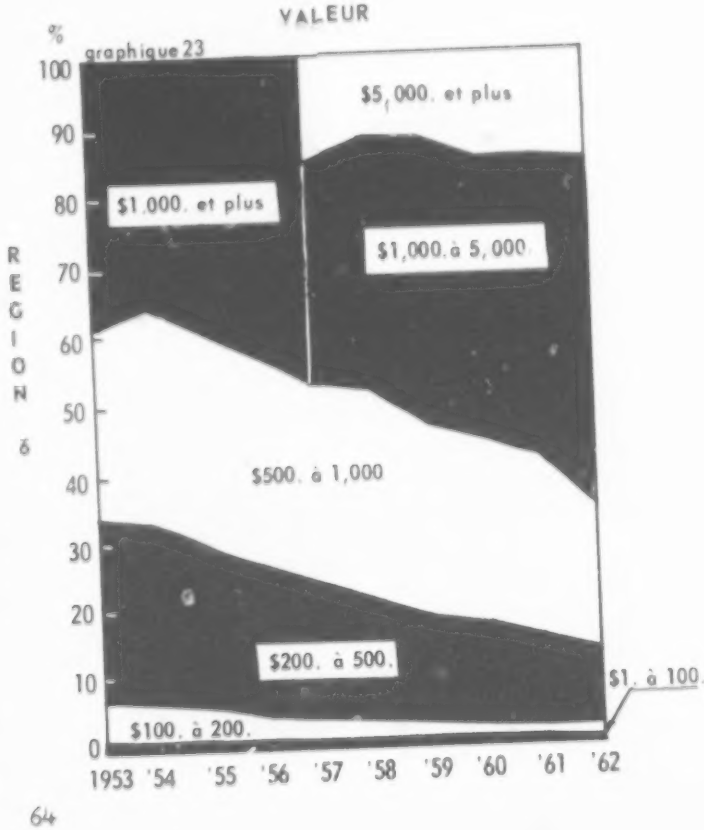

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

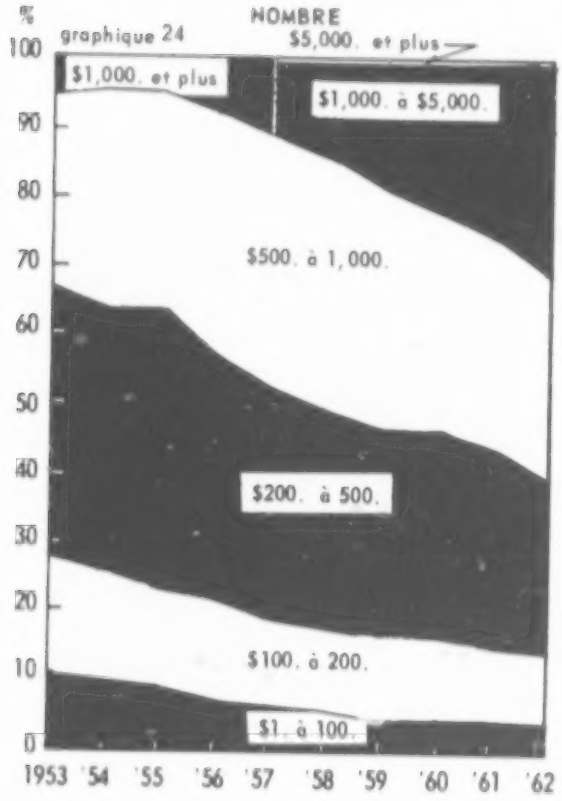

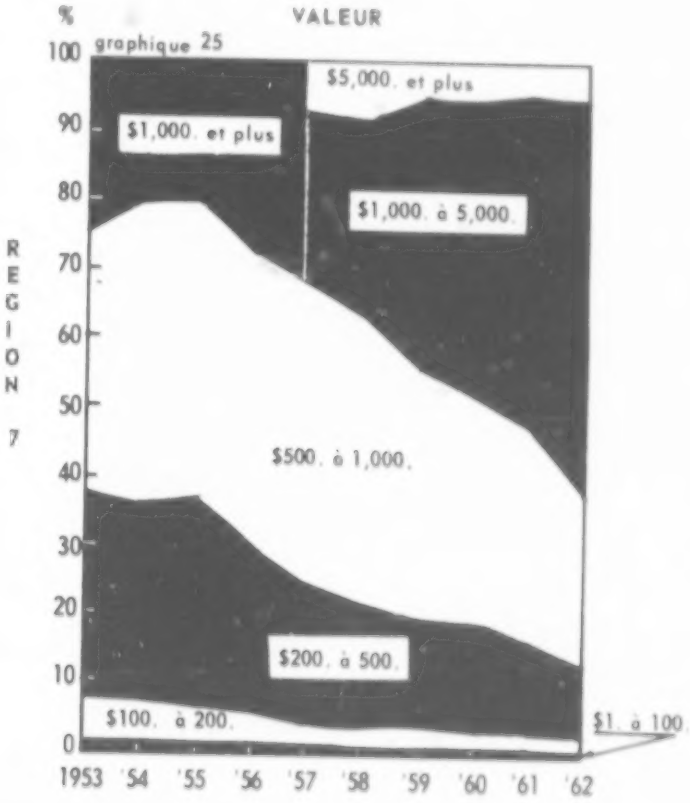

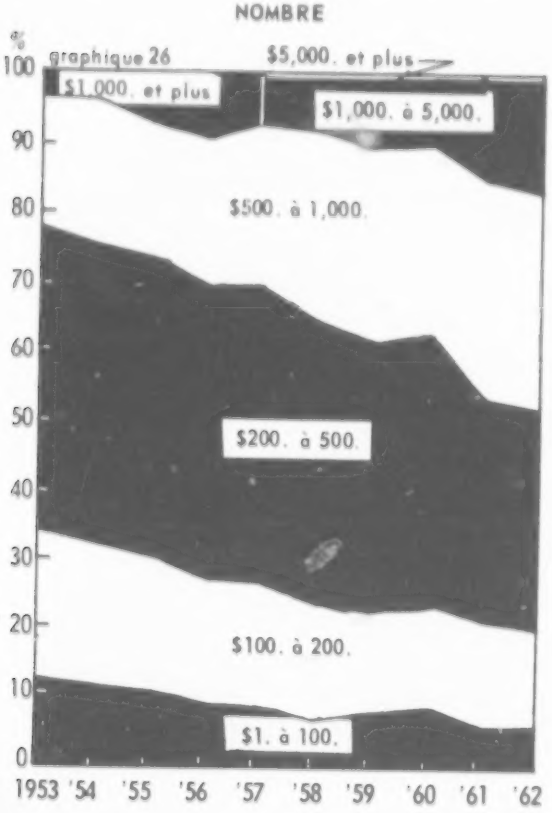

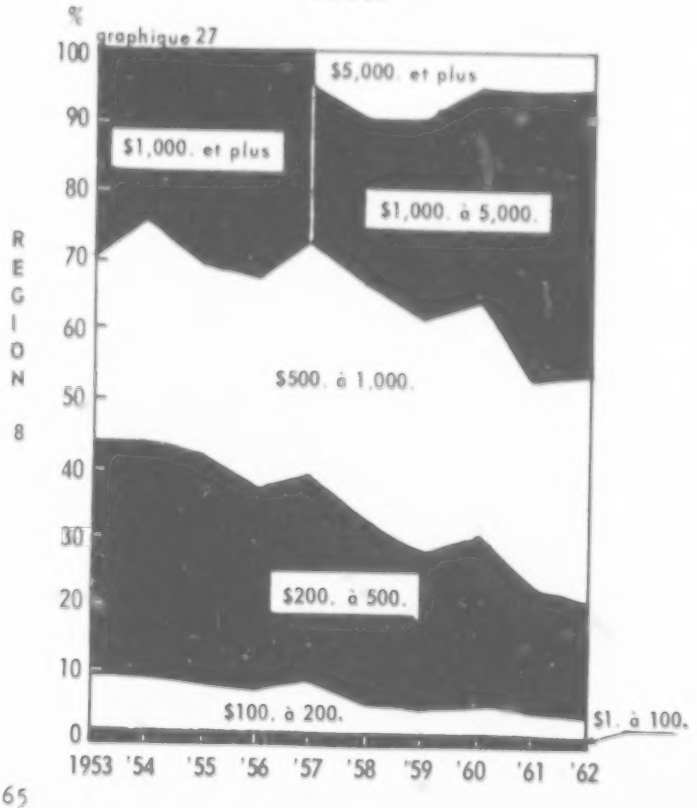

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

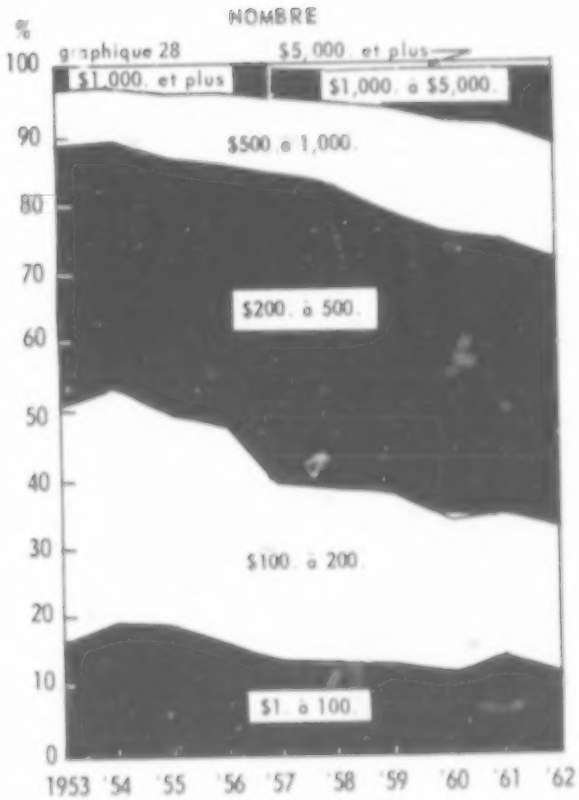

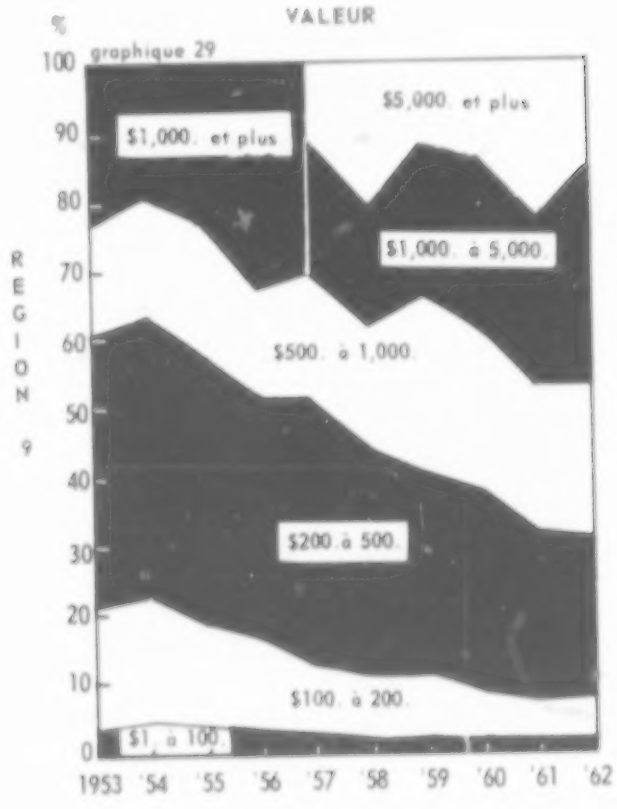

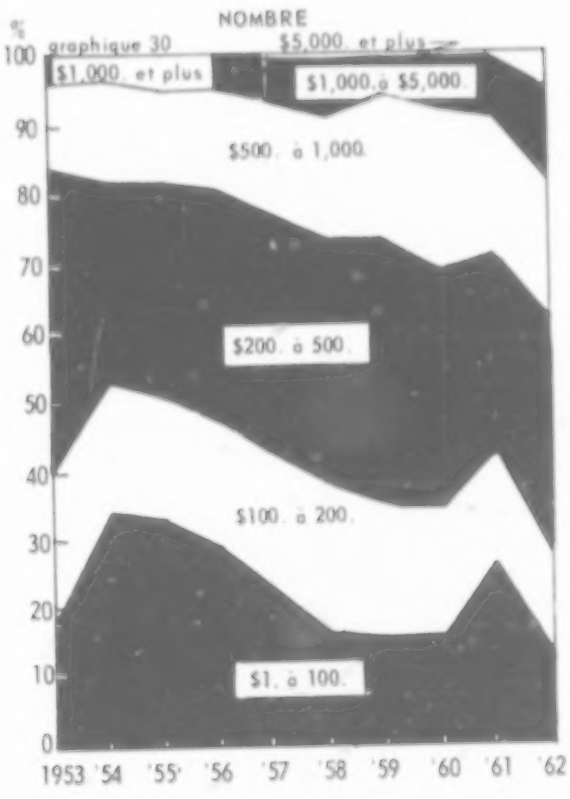

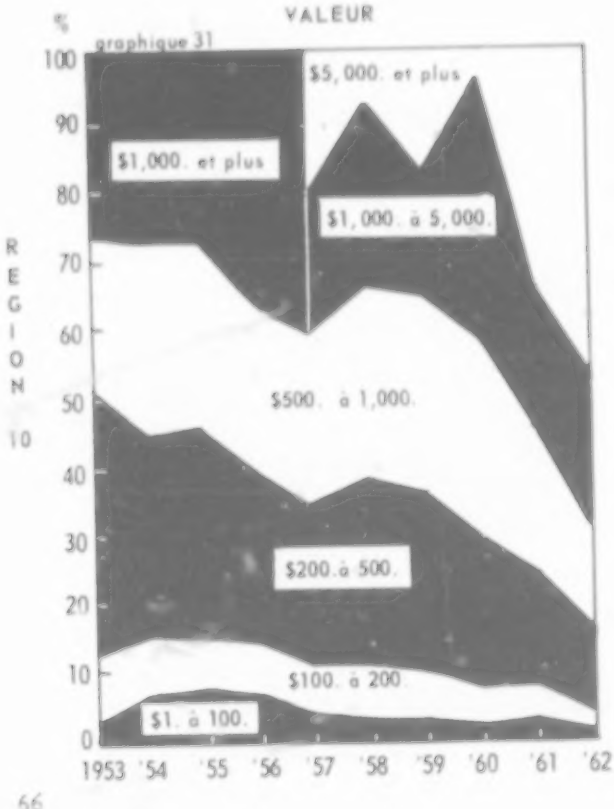

PRÊTS EFFECTUÉS SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES
DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

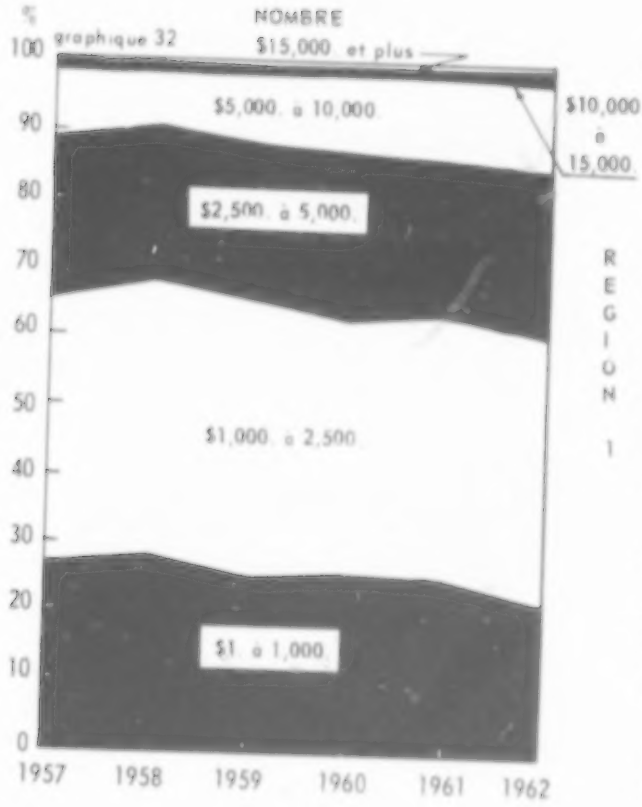

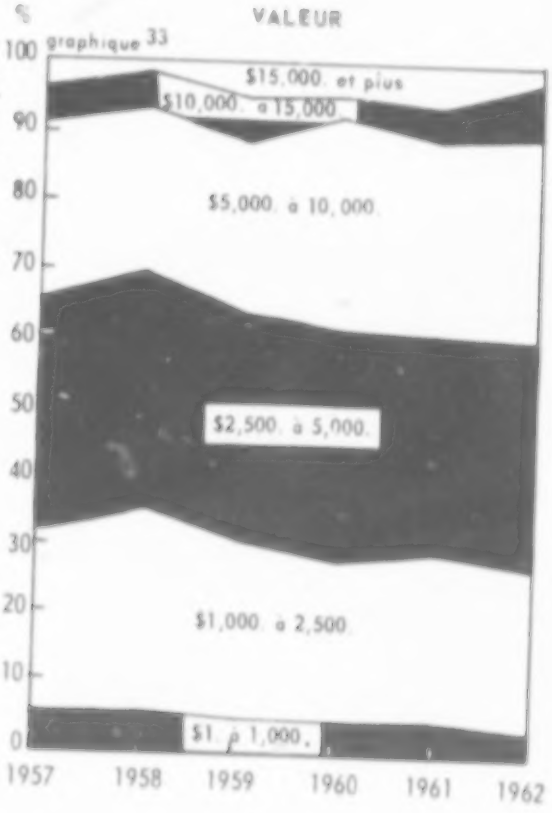

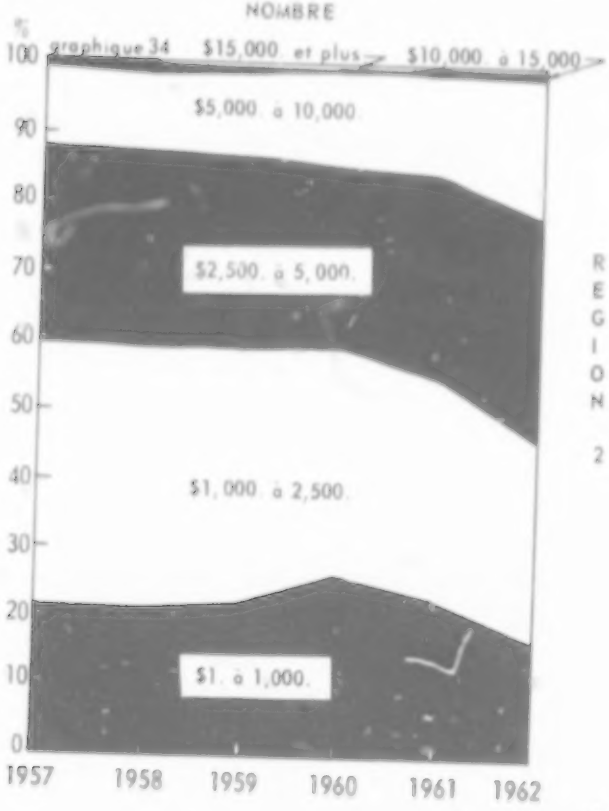

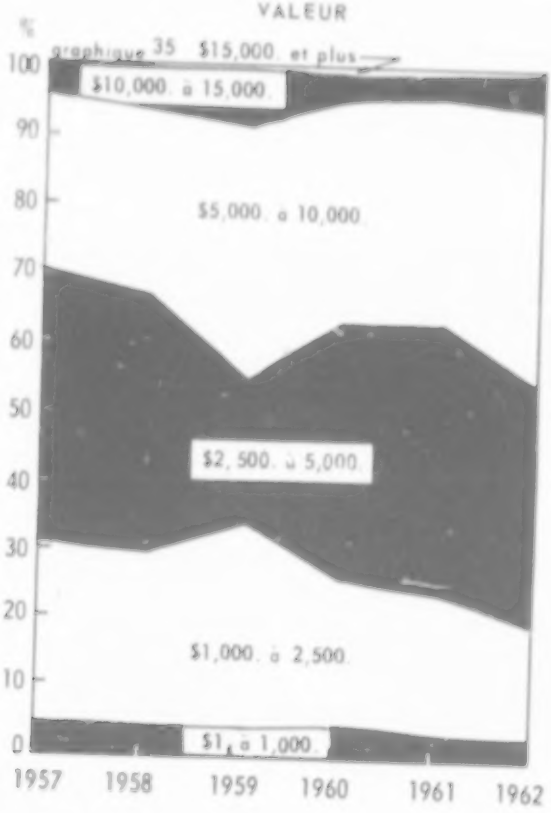

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

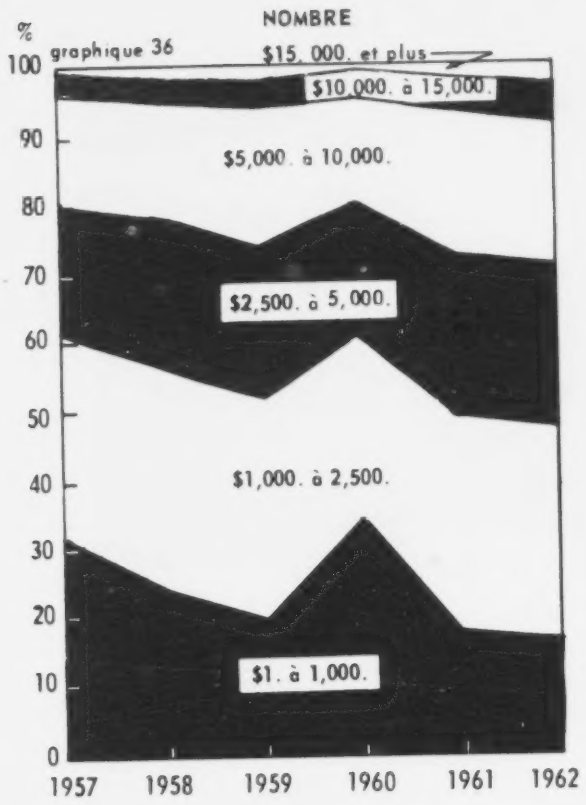

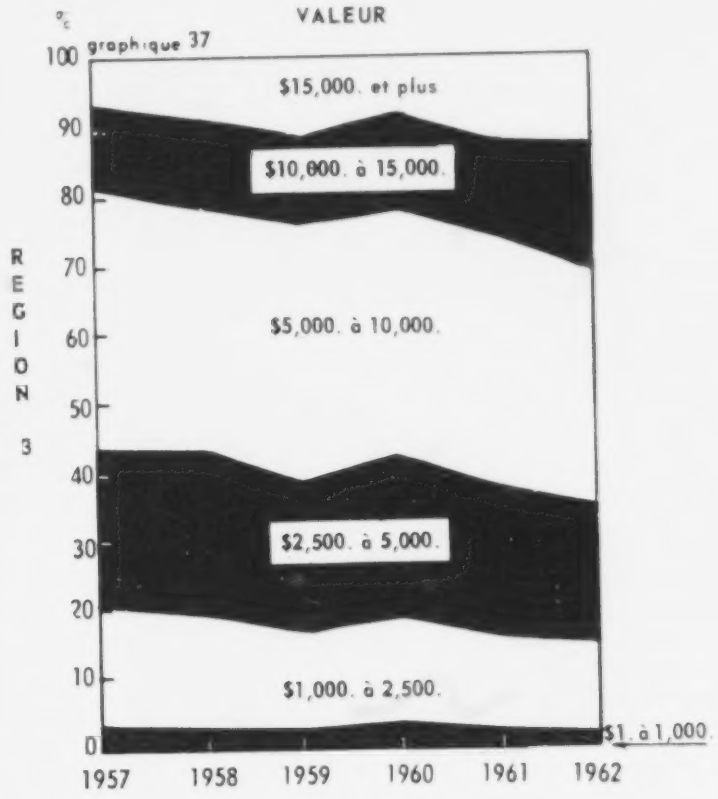

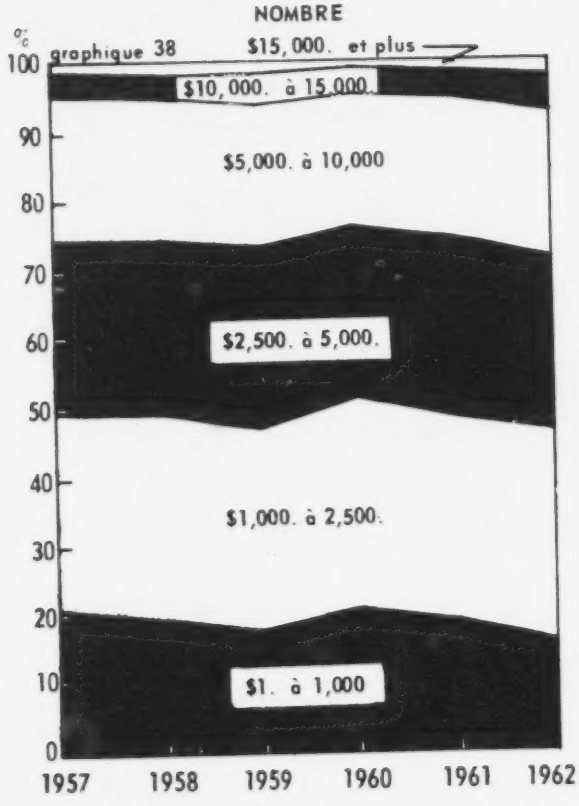

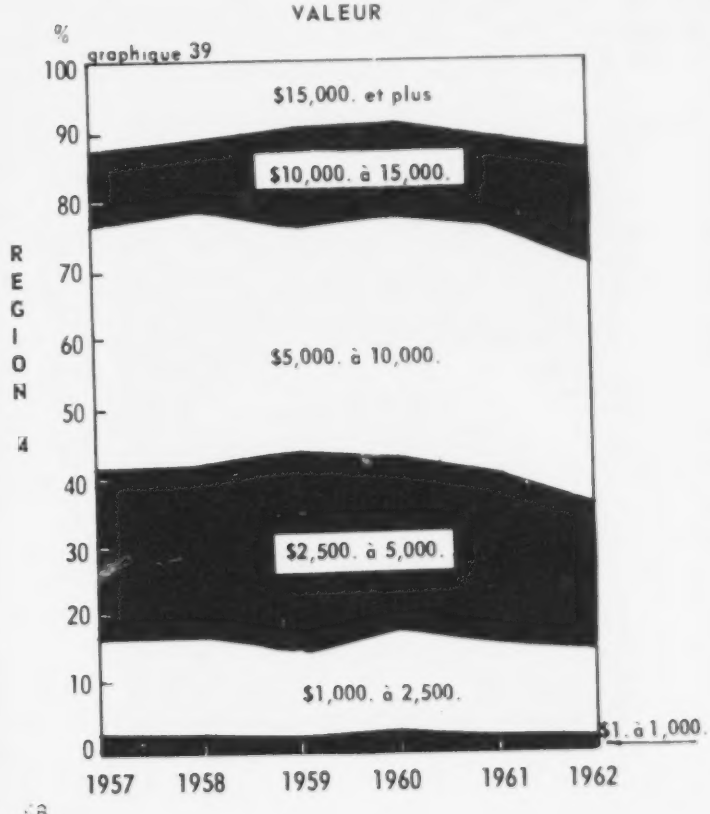

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

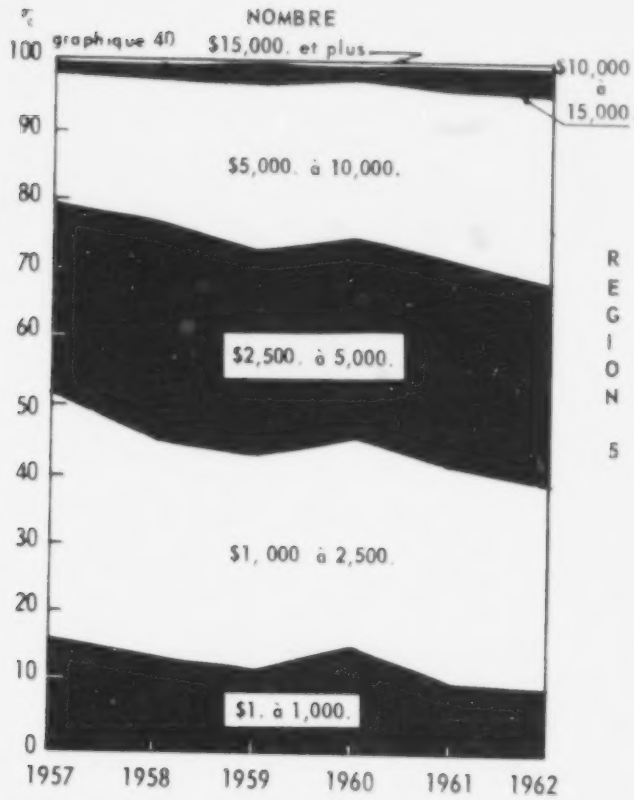

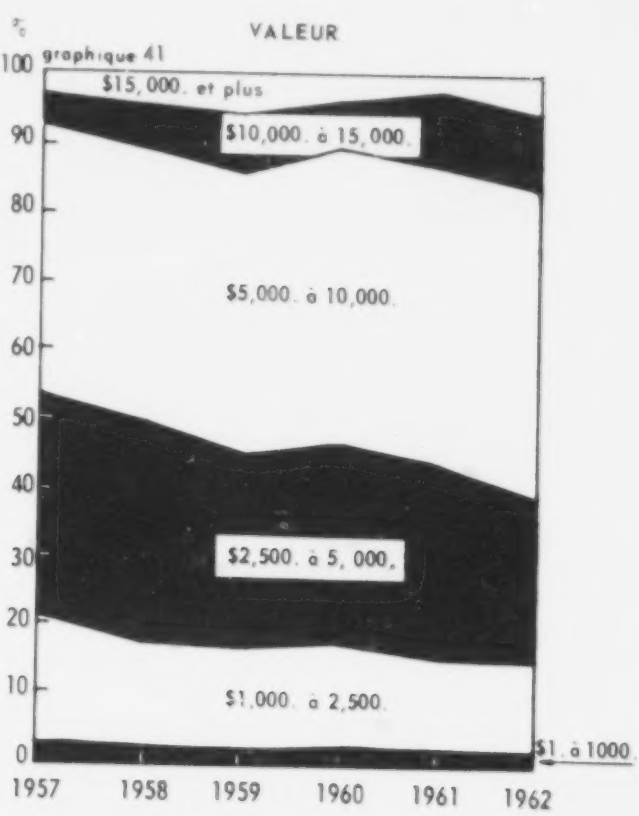

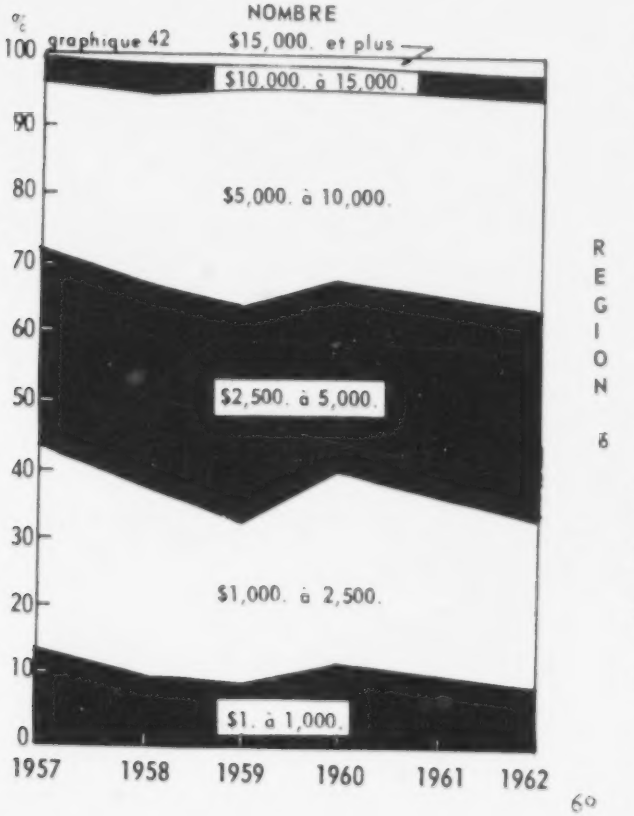

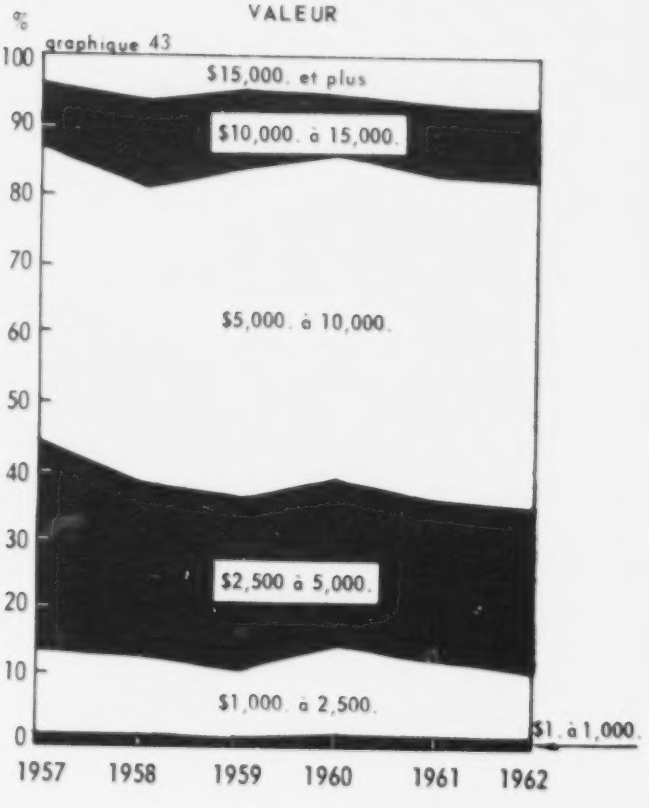

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

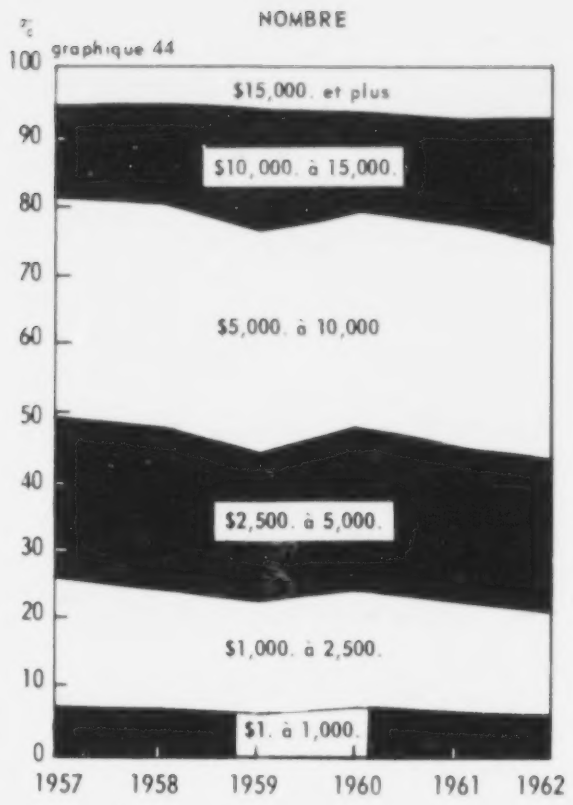

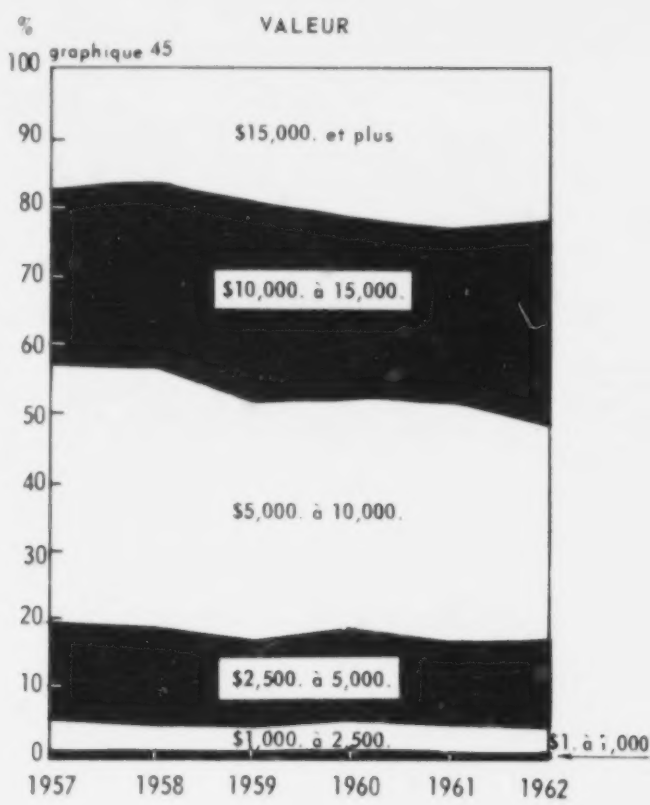

REGION 7

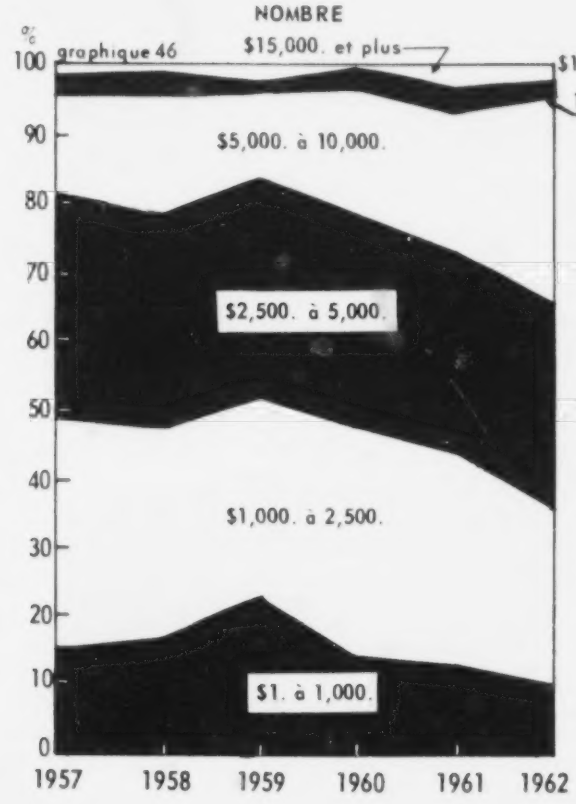

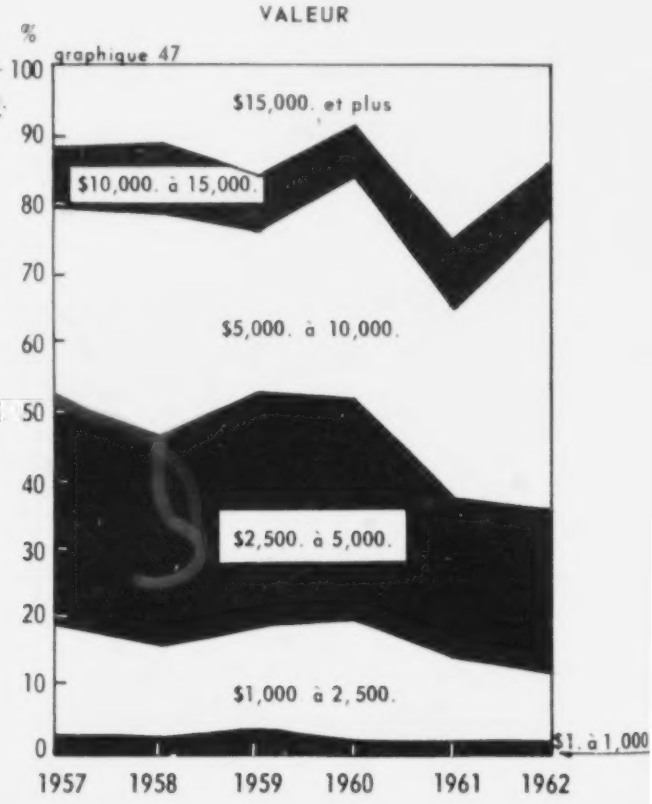

REGION 8

DISTRIBUTION EN % SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR

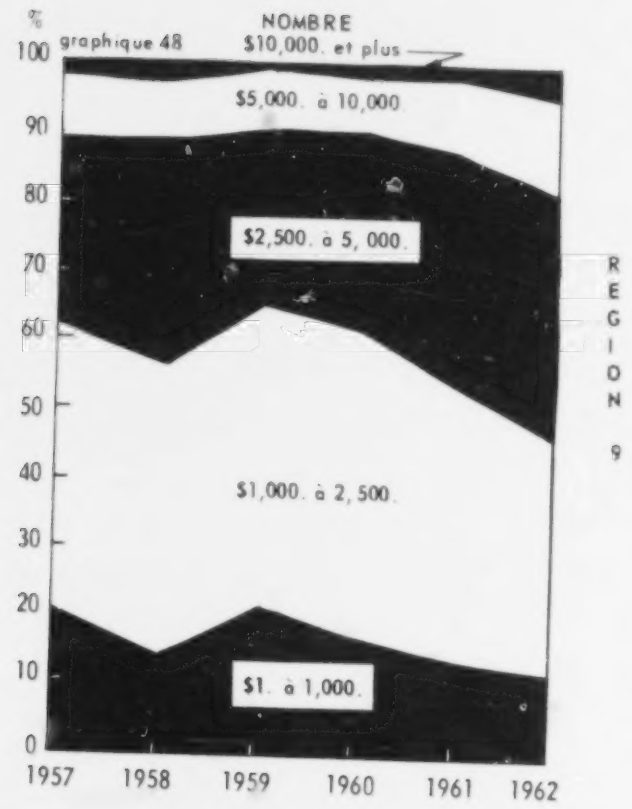

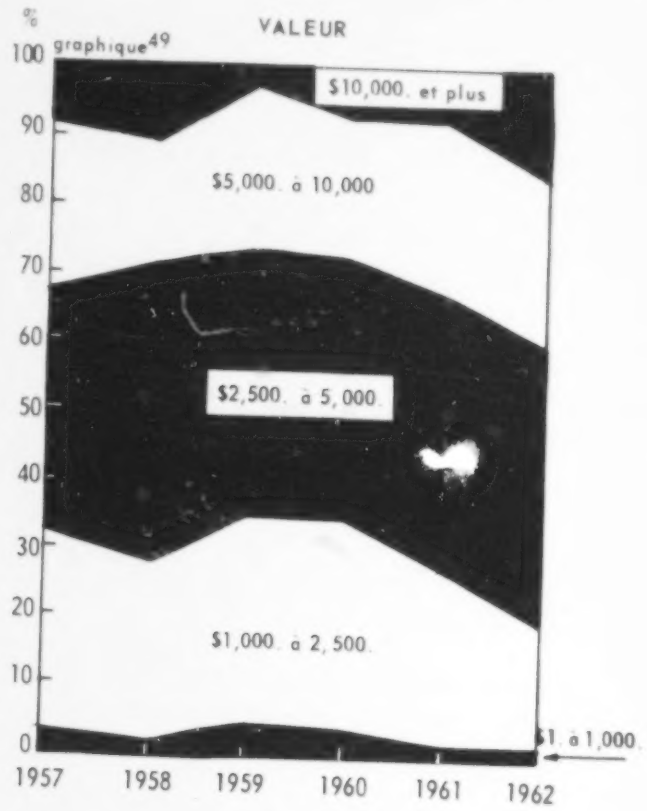

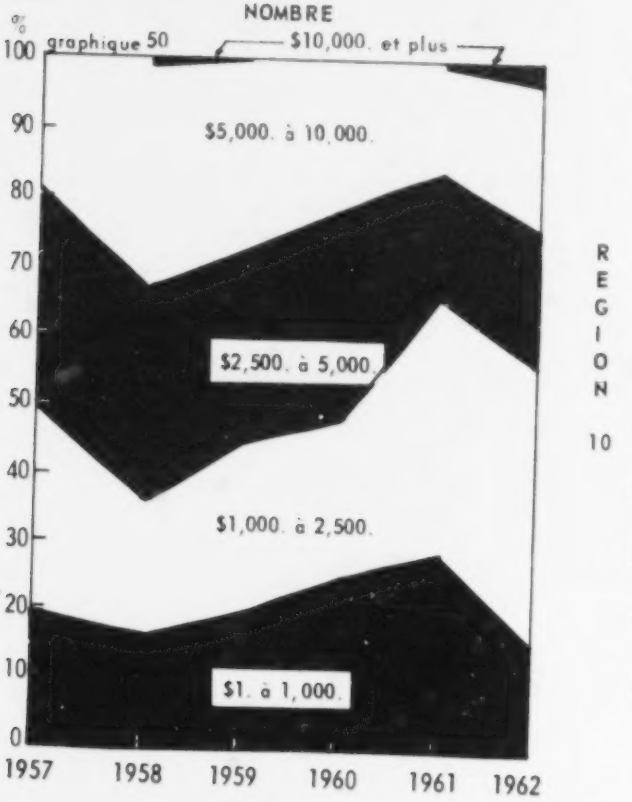

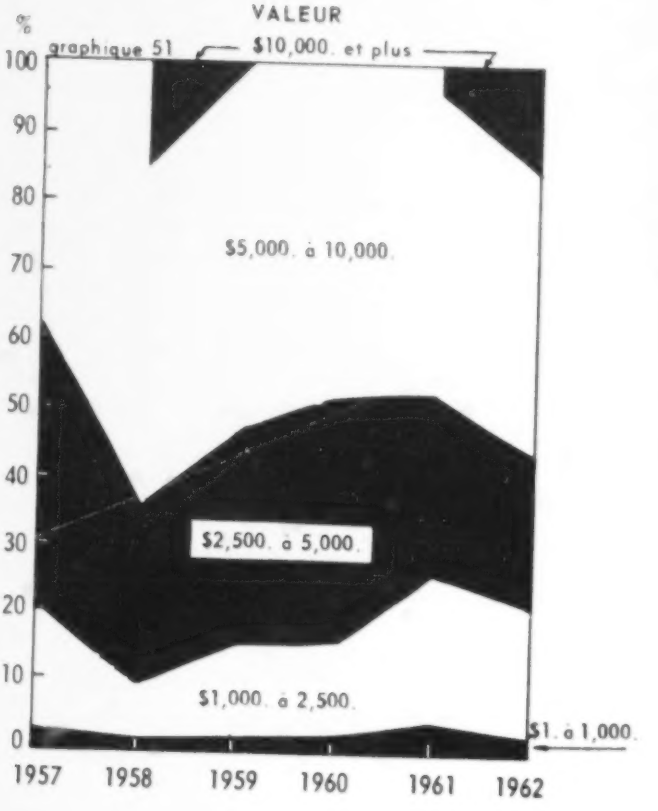

Les Placements

En plus des prêts qu'elles consentent aux sociétaires, les Caisses Populaires utilisent les fonds qui leur sont confiés sous forme de capital social et d'épargne en effectuant des placements qui consistent surtout en l'achat d'obligations des gouvernements fédéral et provincial, des municipalités et corporations scolaires, et des autres institutions mentionnées dans la loi des Caisses d'Epargne et de Crédit.

Dans chacune des régions économiques, de 1953 à 1962, les Caisses Populaires ont augmenté la valeur de leurs placements. Cependant, ce poste du bilan représente un pourcentage moins considérable de l'actif à la fin de la période, mise à part la région Côte-Nord - Nouveau-Québec où il est passé de 23% à 30%. Dans cette dernière, la valeur des placements a été multipliée par 5½. Depuis 1950, dix-huit Caisses Populaires se sont ajoutées aux dix qui existaient déjà sur la Côte-Nord; elles connaissent les expansions caractéristiques des jeunes entreprises et de plus, elles sont situées dans une région dont les développements sont extrêmement rapides. Dans les autres régions, elles ont diminué l'importance de leurs placements par rapport à l'actif pour mettre l'accent sur le volume de crédit qu'elles consentent aux sociétaires: les prêts aux membres constituent en 1962 un pourcentage plus élevé de l'actif dans chacune des régions.

Le rapport de la Commission Royale d'enquête sur le système bancaire et financier mentionne que les Caisses Populaires sont les plus importantes institutions prêteuses de la Province sur le marché des titres municipaux (1). Elles placent en effet des sommes importantes dans les obligations municipales et scolaires; au cours de la période de 1957 à 1962, dans les dix régions économiques, elles ont augmenté l'importance relative de ces titres dans la structure de leurs placements. Cette constatation cadre assez bien du reste avec la politique du Mouvement qui s'intéresse davantage aux activités locales. Sur la Côte-Nord 64% des placements totaux sont en titres municipaux et scolaires, contre seulement 36% en Abitibi-Témiscamingue. Dans les autres régions ce pourcentage varie de 45 à 60%.

Les Caisses Populaires n'achètent pas nécessairement les obligations municipales et scolaires des localités où elles opèrent; ainsi une Caisse locale de la Gaspésie peut investir dans une municipalité ou une corporation scolaire de Montréal. Au niveau de la région économique, la dette obligataire des municipalités et corporations scolaires ne peut alors être comparée avec la part détenue par les Caisses Populaires. Les Caisses Populaires détiennent 11.5% (2) de la dette obligataire totale des municipalités et corporations scolaires du Québec. Dans Montréal Métropolitain ces

---

(1) Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier, p. 179.

(2) Ce chiffre inclut ce que les Unions Régionales détiennent en obligations municipales et scolaires.

institutions financières en possèdent 3.2% et 1.7% dans la région de Québec. Toutefois dans Gaspésie-Rive-Sud, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord - Nouveau-Québec la contribution des Caisses Populaires au financement des gouvernements municipaux et scolaires de la Province est faible.

D'autres placements importants des Caisses Populaires apparaissent au poste "autres" qui comprend les obligations des fabriques, des corporations ecclésiastiques et religieuses, de l'Hydro-Québec et celles non incluses dans les obligations fédérales, provinciales, municipales et scolaires. En 1962, les placements dans ces institutions, pour la plupart de caractère local, constituent le second foyer d'investissement des Caisses Populaires dans six régions économiques, soit Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, les Cantons-de-l'Est, Montréal et Côte-Nord - Nouveau-Québec. Le mouvement de ces placements dans le temps est assez variable; ils constituent cependant un pourcentage moindre des placements totaux à la fin de la période, exception faite des régions Trois-Rivières et Outaouais. Dans l'ensemble de la Province, les Caisses Populaires avaient investi au delà de $50 millions dans ces institutions à la fin de 1962; celles des régions de Québec et Montréal Métropolitain y avaient contribué à elles seules pour plus de la moitié.

Les achats d'obligations fédérales et provinciales sont moins importants dans les Caisses Populaires que les investissements à caractère local. Seule l'Abitibi-Témiscamingue investit autant au niveau fédéral et provincial que sur le plan local. Ceci se rattacherait au fait que ces titres de première qualité sont plus facilement échangeables, permettant ainsi une plus grande marge de liquidité au Mouvement dans cette région particulière. De façon générale, les Caisses Populaires achètent plus d'obligations provinciales que fédérales, soit $50 millions contre $23 millions à la fin de 1962, et près de 60% de ces titres sont détenus dans la région de Québec et Montréal Métropolitain.

TABLEAU LXVIII

Obligations municipales et scolaires détenues par les Caisses Populaires par rapport à la dette obligataire totale des Municipalités et des Commissions scolaires, 1962

REGIONS	Dette obligataire Municipalités Commissions Scolaires	Obligations Municipales et Scolaires détenues par les Caisses Populaires	% des obligations détenues par les Caisses Populaires par rapport à la dette obligataire totale de la province
	$'000	$'000	%
Gaspésie-Rive-Sud	40,227	6,619	0.4
Saguenay-Lac-St-Jean	58,403	3,546	0.2
Québec	140,442	25,995	1.7
Trois-Rivières	60,315	15,197	1.0
Cantons-de-l'Est	101,131	15,590	1.0
Montréal	168,277	19,721	1.3
Montréal Métropolitain	854,136	47,670	3.2
Outaouais	36,990	2,411	0.2
Abitibi-Témiscamingue	18,994	705	0.05
Côte-Nord - Nouveau-Québec	29,956	993	0.07
Province	1,508,871	174,252 (1)	11.5

(1) Ce chiffre inclut les obligations municipales et scolaires détenues par les Caisses Centrales.

Graphique 52

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN % PAR RÉGION
1957

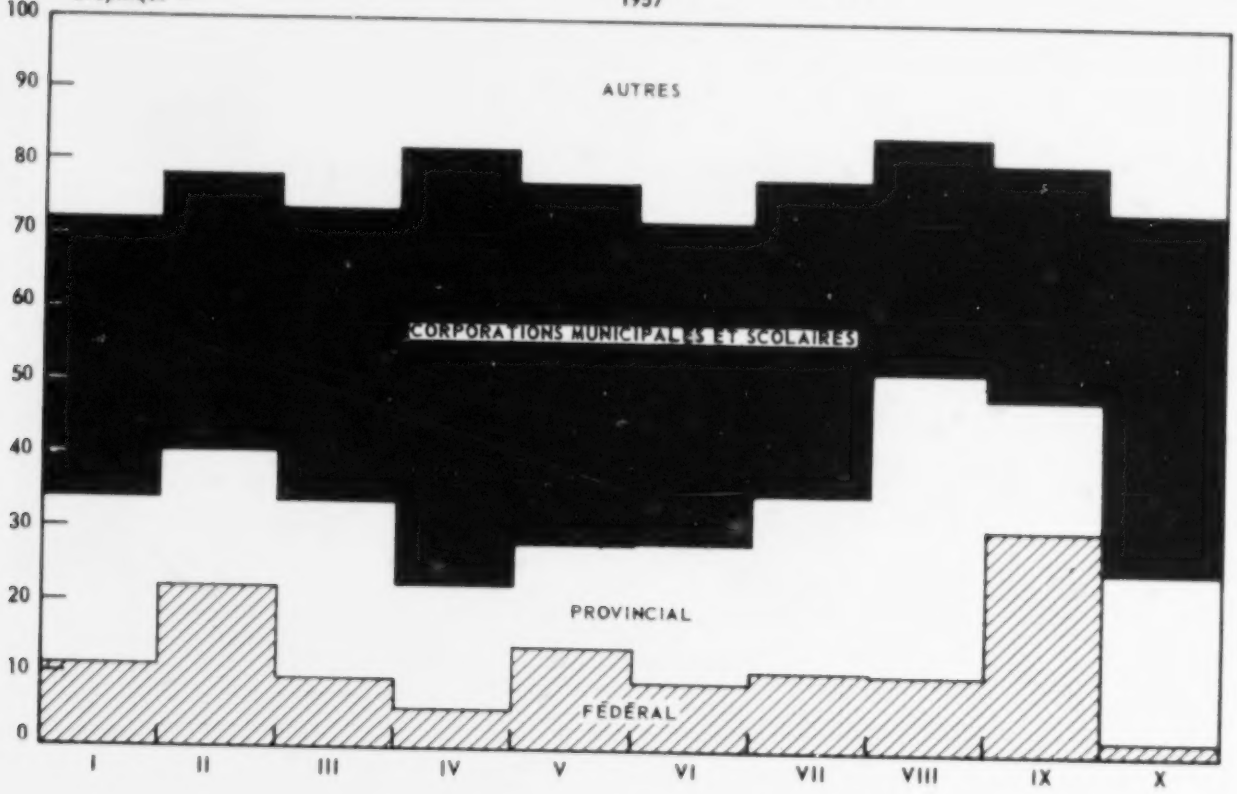

Graphique 53

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN % PAR RÉGION
1958

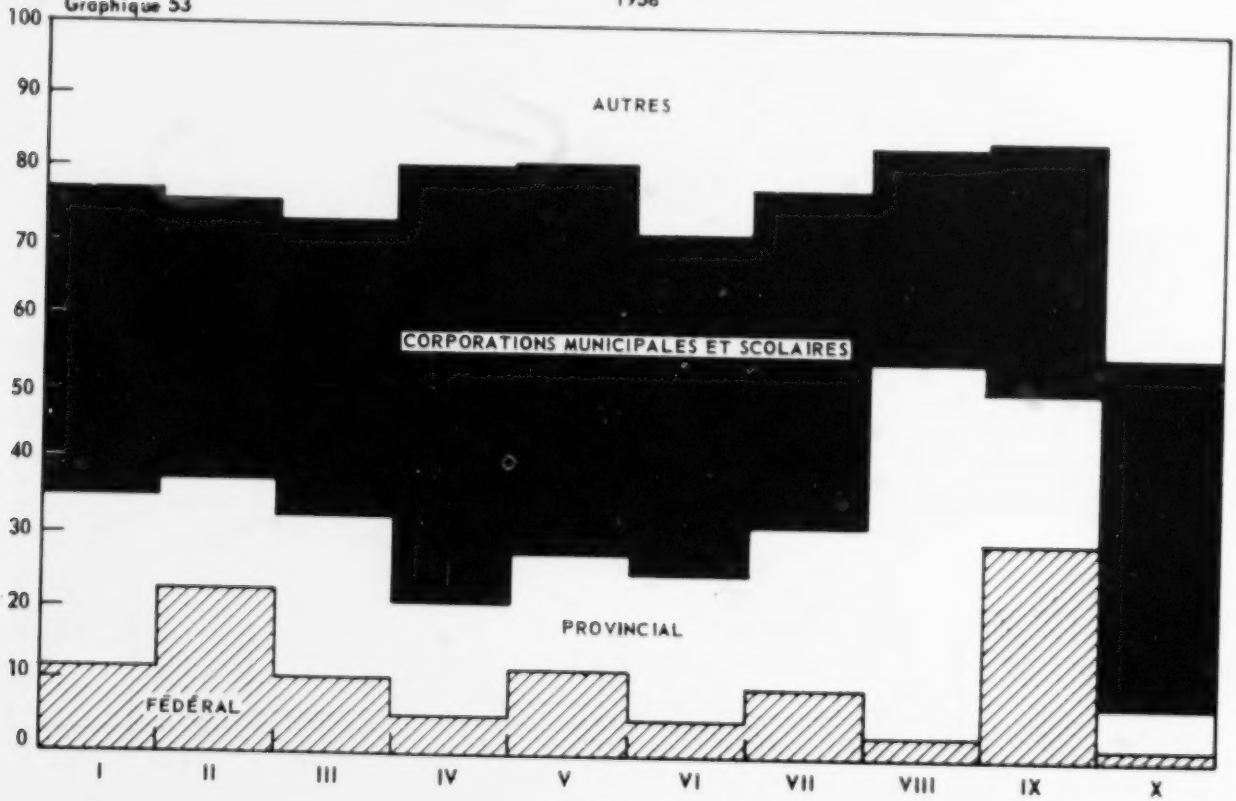

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN % PAR RÉGION
1959

Graphique 54

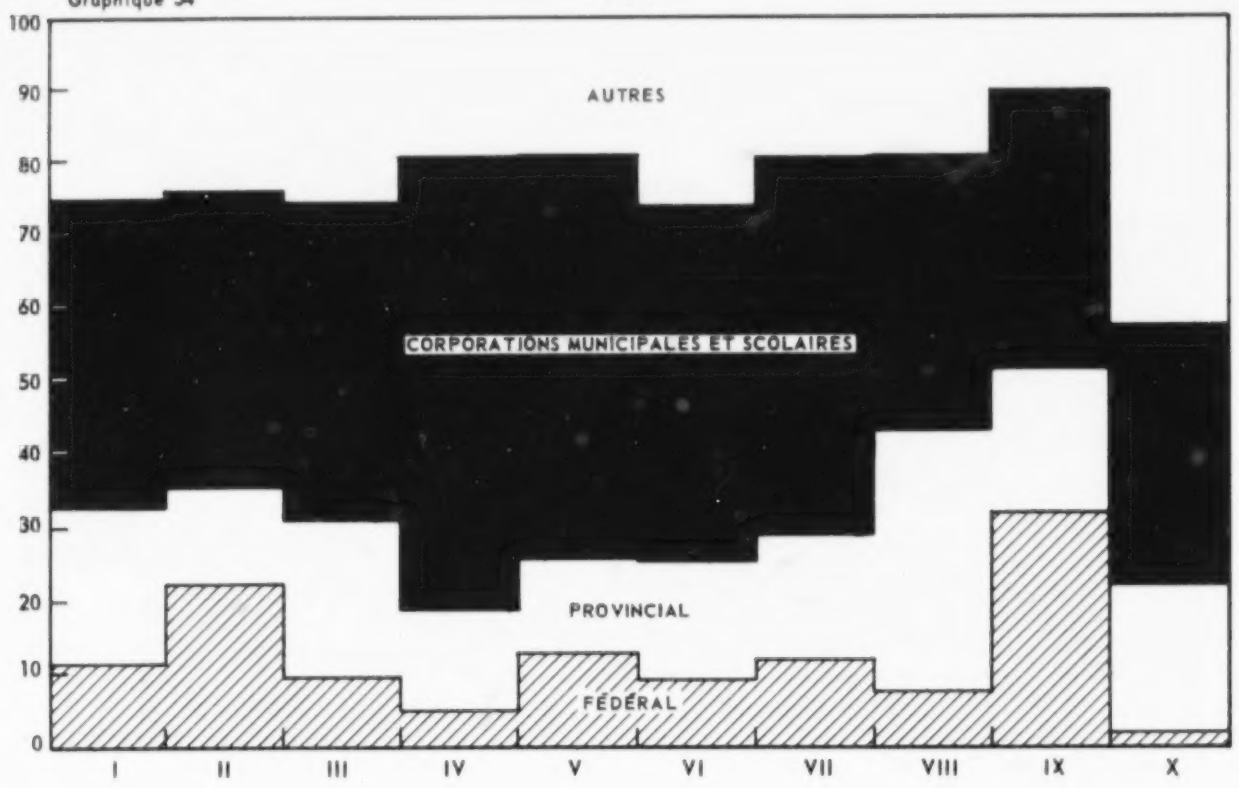

STRUCTURE DES PLACEMENTS PAR RÉGION EN %
1960

Graphique 55

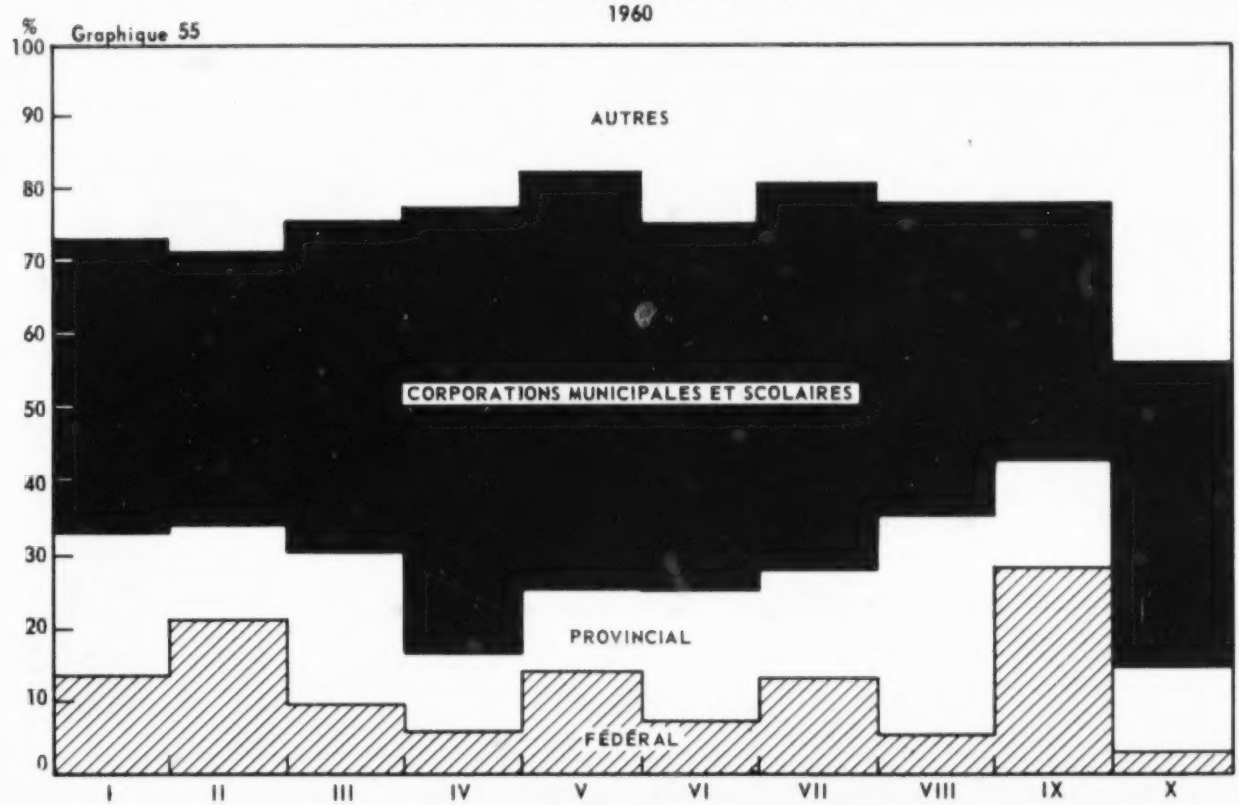

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN % PAR RÉGION

Graphique 56

1961

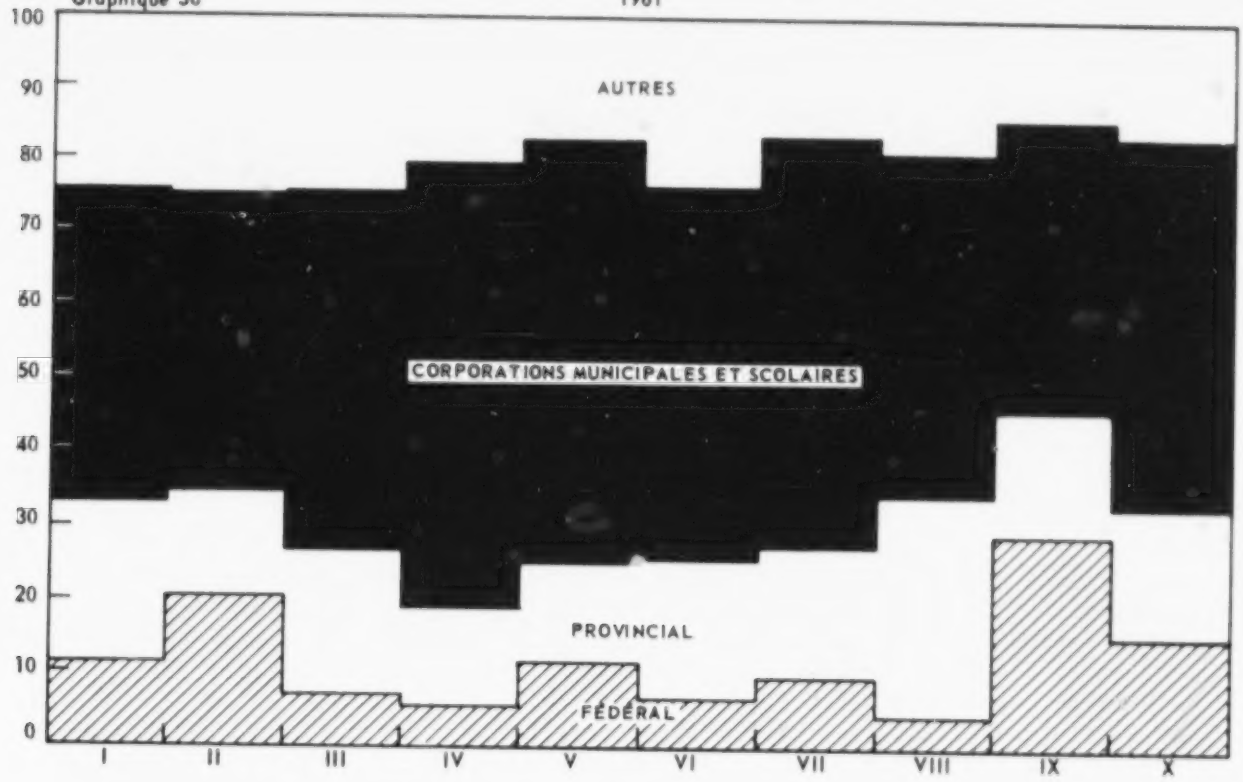

STRUCTURE DES PLACEMENTS EN % PAR REGION

Graphique 57

1962

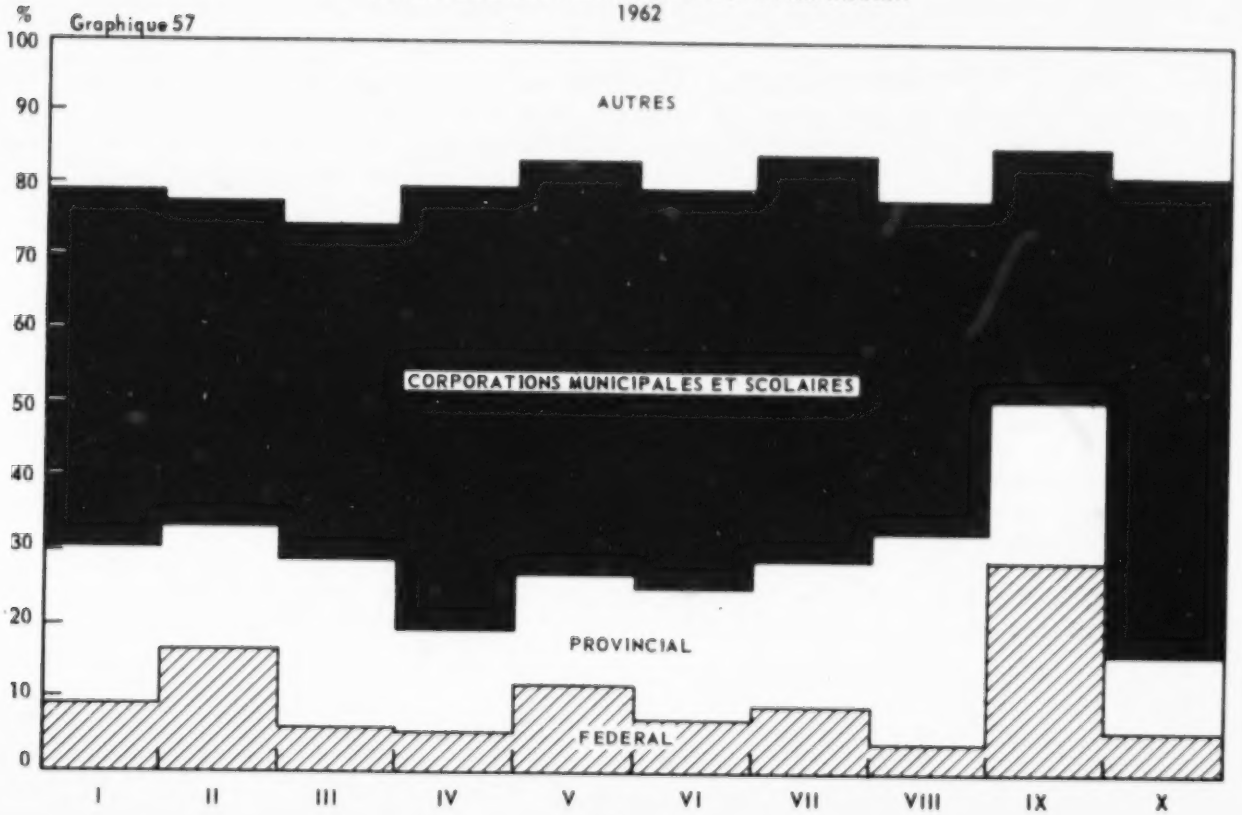

La liquidité

Les Caisses Populaires, à l'instar des banques à charte, sont tenues de conserver un certain pourcentage de leurs actifs sous forme liquide. A partir de 1946 il était fixé à 50% de l'actif diminué des emprunts dus. Cependant depuis 1960 on la calcule à partir de ce qui est dû aux sociétaires (capital social + épargne). Afin d'en arriver à une compilation statistique uniforme pour les dix années à l'étude, nous avons adopté l'ancienne formule et l'avons appliquée à toute la période; ainsi le tableau LXXIII montre l'évolution du pourcentage de liquidité des Caisses Populaires dans les régions économiques, mais toujours par rapport à l'actif diminué des emprunts dus. Cette liquidité est constituée de l'argent en main, des dépôts à la Caisse centrale et aux banques à charte et des placements, (le tout diminué des emprunts dus). Le pourcentage de liquidité varie d'une région à l'autre, les Unions Régionales étant libres de l'adapter aux cas particuliers.

Durant la décade il apparaît que les Caisses Populaires ont diminué leur liquidité de façon à élargir le crédit consenti au public sociétaire. Cette diminution s'explique surtout par le fait que les placements représentent un pourcentage moindre de l'actif en 1962; leur taux de roulement s'est accru grâce à l'achat de titres à plus courte échéance. L'Outaouais fait bande à part et le pourcentage de liquidité, qui est maintenu plus bas qu'ailleurs, augmente à la fin de la période. Par contraste, les Caisses Populaires de la Côte-Nord sont plus liquides relativement à celles des autres régions économiques, quoique la tendance là aussi soit nettement à la baisse à mesure que les unités locales prennent plus d'envergure dans une économie en passe de se stabiliser. En 1953 dans cette dernière région, l'encaisse était supérieure aux placements; en 1962, il y eût renversement de la situation.

Dans l'ensemble, la tendance dans le mouvement des Caisses Populaires semble porter vers une gestion plus audacieuse: on pratique une politique de crédit plus facile, de façon à satisfaire un plus grand nombre de sociétaires. La diminution dans les exigences de liquidité en est la meilleure preuve.

L'actif

L'actif total du mouvement des Caisses Populaires a suivi les mêmes tendances que les prêts et les placements, ses principaux constituants. En prenant comme critère le dynamisme manifesté par celles-ci durant la période 1953 à 1962, il est possible de classer les régions économiques en trois groupes. Au premier rang se trouvent Montréal, Montréal Métropolitain et Côte-Nord - Nouveau-Québec où on constate un gonflement considérable de l'actif des Caisses Populaires. Cette évolution rapide a été favorisée par le milieu économique de ces régions, qui ont drainé les surplus de main-d'oeuvre des autres zônes moins favorisées; l'augmentation du nombre de

de sociétaires y a été plus marquée qu'ailleurs. Les Caisses Populaires dans ces trois régions sont relativement jeunes, notamment dans Montréal Métropolitain et Côte-Nord - Nouveau-Québec. Ce sont trois marchés dont le potentiel est loin d'être complètement exploité (1).

En deuxième lieu viennent les régions Gaspésie-Rive-Sud, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, les Cantons-de-l'Est et l'Outaouais. Durant cette période elles n'ont pas manqué de manifesté un certain dynamisme quoique l'expansion dans l'actif des Caisses Populaires n'ait pas été aussi considérable que dans le premier cas, comme vu au paragraphe précédent. Leur économie ne se développe pas au même rythme que les premières et elles sont défavorisées par les migrations de main-d'oeuvre, notamment la Gaspésie-Rive-Sud. Le mouvement des Caisses Populaires y est depuis longtemps établi sur des bases solides; il a atteint une certaine stabilité par rapport aux régions où il s'est particulièrement développé durant cette période.

Il y a enfin l'Abitibi-Témiscamingue où le comportement des Caisses Populaires est marginal; tous ceux qui à un titre quelconque se sont penchés sur cette zone savent que c'est une région nouvelle et économiquement défavorisée. Et comme de fait, l'activité des Caisses n'a pas été négative mais le Mouvement y a fait peu de progrès durant la période sous étude; l'analyse des activités financières nous permet de relever un net recul en ce qui concerne l'actif total de ces institutions dans la région. Relevons, pour mémoire, que la Caisse de Val-d'Or se trouve en mauvaise posture à partir de 1949 et connait depuis lors des difficultés sérieures; les pertes supportées par les sociétaires de cette Caisse, la plus grande de l'Abitibi-Témiscamingue, ($263 millions) (Actif), pourraient dans une certaine mesure avoir porté atteinte à la popularité et au développement du Mouvement de cette région. Le nombre de sociétaires n'a augmenté que de 20% de 1951 à 1961 alors que l'accroissement moyen ailleurs s'est chiffré à 110%.

Le pourcentage de l'actif dans chaque région économique par rapport au total de la Province a subi des transformations durant la décennie. Montréal, Côte-Nord - Nouveau-Québec et surtout Montréal Métropolitain prennent maintenant une plus grande part de l'actif total du Mouvement; la part relative des autres régions diminue. Montréal Métropolitain s'est substituée à Québec comme région prépondérante dans l'activité des Caisses Populaires.

---

(1) Pour information du lecteur, mentionnons qu'au début de la période à l'étude, les Caisses Populaires dans Montréal Métropolitain commencèrent à opérer de jour, adoptant ainsi des heures d'affaires plus convenables pour le public sociétaire.

La distribution des Caisses Populaires selon l'importance de l'actif a elle aussi subi des transformations profondes au cours de la période. En 1953, sur les 1,089 unités locales dans la Province, on en trouve 75 dont l'actif est supérieur à $1,000,000., tandis qu'en 1962 il y en a 237 sur un total de 1,246. 773 Caisses avaient un actif inférieur à $250,000., en 1953, contre 601 en 1962. C'est dans Montréal Métropolitain et Québec que se situent le plus grand nombre de Caisses millionnaires; les autres régions en comptent peu. Enfin une seule Caisse Populaire avait un actif supérieur à $5,000,000. en 1953, tandis qu'en 1962 on en dénombre 28 dont 15 dans Montréal Métropolitain.

Graphique 58

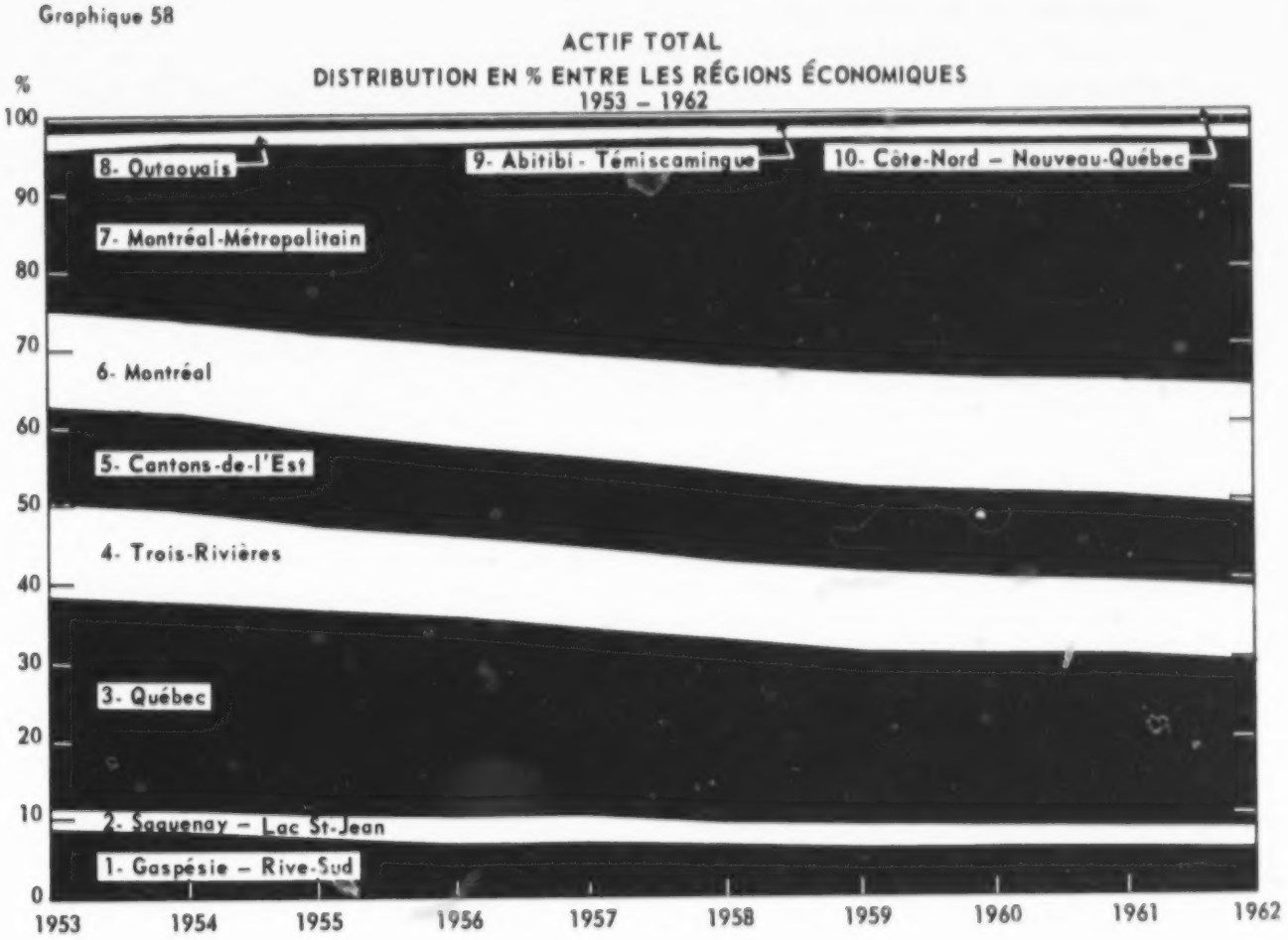

TABLEAU LXXIV Distribution des Caisses Populaires selon l'importance de l'actif, 1953 et 1962.

RÉGIONS	Moins de $ 250,000	$ 250,000 à $ 500,000	$ 500,000 à $1,000,000	$1,000,000 à $2,500,000	$2,500,000 à $5,000,000	$5,000,000 et plus	Total
			1953				
Gaspésie-Rive-Sud	172	12	9	1	-	-	194
Saguenay-Lac-St-Jean	51	9	6	1	-	-	67
Québec	111	38	29	16	4	1	199
Trois-Rivières	51	22	13	9	1	-	96
Cantons-de-l'Est	128	17	4	9	1	-	159
Montréal	134	28	6	8	1	-	177
Montréal Métropolitain	32	20	18	16	6	-	92
Outaouais	16	5	2	-	1	-	24
Abitibi-Témiscamingue	59	2	1	-	-	-	62
Côte-Nord - Nouveau-Québec	19	-	-	-	-	-	19
Province	773	153	88	60	14	1	1,089
			1962				
Gaspésie-Rive-Sud	140	32	22	4	1	-	199
Saguenay-Lac-St-Jean	45	13	7	6	1	-	72
Québec	80	39	44	38	14	4	219
Trois-Rivières	31	23	21	15	8	1	99
Cantons-de-l'Est	93	32	16	12	7	3	163
Montréal	94	48	41	26	4	4	217
Montréal Métropolitain	29	26	23	43	24	15	160
Outaouais	20	4	5	4	-	1	34
Abitibi-Témiscamingue	47	5	2	1	-	-	55
Côte-Nord - Nouveau-Québec	22	4	1	1	-	-	55
Province	601	226	182	150	59	28	1,246

TABLEAU LXXII

BILAN

ENCAISSE

$ 000

REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	5,302	5,345	5,536	7,441	6,360	8,204	8,077	9,794	9,552	10,588
2- Saguenay-Lac-St-Jean	3,077	3,385	3,396	4,025	4,391	4,582	4,470	4,285	4,935	4,687
3- Québec	10,195	12,424	13,876	15,546	15,505	19,879	19,718	24,706	28,402	29,215
4- Trois-Rivières	5,940	7,505	8,953	10,653	10,223	12,230	12,627	15,805	16,568	17,687
5- Cantons-de-l'Est	6,651	7,947	8,703	8,474	9,763	11,843	11,467	14,923	14,427	16,070
6- Montréal	6,152	7 604	9,075	10,322	11,223	15,419	16,274	20,088	24,082	27,367
7- Montréal Métropolitain	7,563	10,771	13,572	15,859	19,106	25,140	27,485	34,236	38,545	43,121
8- Outaouais	946	812	1,036	1,664	2,002	2,518	2,125	3,111	3,175	3,659
9- Abitibi-Témiscamingue	1,120	1,039	1,178	1,371	1,168	1,313	1,351	1,801	1,724	1,691
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	488	552	552	756	943	790	894	1,111	1,084	1,316
PROVINCE	47,434	57,384	65,877	76,111	80,684	101,918	104,488	129,860	142,494	155,561

TABLEAU LXXIII

LIQUIDITE (1)

POURCENTAGE

1- Gaspésie-Rive-Sud	56.3	55.5	53.5	54.2	49.5	51.3	50.4	51.3	48.8	47.8
2- Saguenay-Lac-St-Jean	51.3	51.5	48.3	48.5	48.8	48.5	47.9	48.1	48.4	45.9
3- Québec	49.8	49.0	46.5	46.1	44.6	46.4	44.4	45.0	45.6	44.6
4- Trois-Rivières	53.5	53.0	52.3	52.2	49.4	50.9	48.9	50.5	50.6	49.0
5- Cantons-de-l'Est	49.5	50.5	49.6	47.3	47.2	49.2	46.3	48.9	48.2	46.6
6- Montréal	51.3	51.0	50.7	49.8	49.1	51.7	48.8	48.9	49.6	47.9
7- Montréal Métropolitain	47.4	46.3	46.5	45.0	43.0	45.0	44.4	44.9	45.8	44.4
8- Outaouais	40.7	37.9	35.3	34.9	38.6	42.7	40.0	42.3	43.2	43.6
9- Abitibi-Témiscamingue	53.5	55.3	55.6	57.1	53.6	53.0	52.4	54.9	51.2	48.0
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	64.8	63.7	67.2	67.3	68.6	65.4	63.2	63.9	58.0	55.1
PROVINCE	50.4	49.7	48.5	47.7	46.1	48.0	46.2	47.1	47.4	45.9

(1) $\frac{\text{Encaisse + Placements - Emprunts dus}}{\text{Actif total - Emprunts dus}}$

TABLEAU LXXV

ACTIF TOTAL

$ 000

1- Gaspésie-Rive-Sud	25,042	25,594	26,871	31,281	32,921	35,873	38,469	42,210	45,276	50,421
2- Saguenay-Lac-St-Jean	14,219	14,587	15,391	17,757	19,991	20,940	22,369	22,770	25,057	27,346
3- Québec	87,823	95,324	104,272	117,485	124,054	135,060	146,224	155,891	173,479	191,632
4- Trois-Rivières	39,111	41,929	46,213	53,162	57,277	63,593	69,522	73,791	80,576	87,725
5- Cantons-de-l'Est	39,797	42,257	47,579	52,745	56,687	64,432	70,203	76,405	84,314	93,859
6- Montréal	41,275	44,756	51,579	60,653	68,231	82,475	97,222	104,950	119,341	135,245
7- Montréal Métropolitain	68,428	80,789	98,438	122,670	142,306	172,073	202,613	222,040	253,240	290,715
8- Outaouais	8,022	8,454	9,740	11,522	12,742	14,046	15,119	16,086	17,946	20,607
9- Abitibi-Témiscamingue	4,436	4,180	4,384	4,878	4,931	5,266	5,856	6,465	7,036	7,960
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	1,192	1,351	1,391	1,835	2,294	2,752	3,203	3,796	4,394	5,191
PROVINCE	329,345	359,221	405,858	473,988	521,434	596,510	670,800	724,404	810,659	910,681

TABLEAU LXXVI

INDICE DE L'ACTIF TOTAL

1953 = 100

1- Gaspésie-Rive-Sud	100	102.2	107.3	124.9	131.5	143.2	153.6	168.5	180.8	201.3
2- Saguenay-Lac-St-Jean	100	102.6	108.2	124.9	140.6	147.3	157.3	160.1	176.2	192.3
3- Québec	100	108.5	118.7	133.8	141.2	153.8	166.5	177.5	197.5	218.2
4- Trois-Rivières	100	107.2	118.1	135.9	146.4	162.6	177.7	188.7	206.0	224.3
5- Cantons-de-l'Est	100	106.2	119.5	132.5	142.4	161.9	176.4	192.0	211.9	235.8
6- Montréal	100	108.4	124.9	146.9	165.3	199.8	235.5	254.3	289.1	327.7
7- Montréal Métropolitain	100	118.1	143.8	179.3	208.0	251.5	296.1	324.5	370.1	424.8
8- Outaouais	100	105.4	121.4	143.6	158.8	175.1	188.5	200.5	223.7	256.9
9- Abitibi-Témiscamingue	100	94.2	98.8	110.0	111.1	118.7	132.0	145.7	158.6	179.4
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	100	113.3	116.7	153.9	192.4	230.9	268.7	318.4	368.6	435.6
PROVINCE	100	109.1	123.2	143.9	158.3	181.1	203.7	219.9	246.1	276.5

TABLEAU LXXVII

RECETTES ET DEBOURSES

TOTAL DES RECETTES (1)

$ 000

REGIONS ECONOMIQUES	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1- Gaspésie-Rive-Sud	60,793	61,898	67,198	83,293	89,276	95,615	102,814	120,180	129,067	148,328
2- Saguenay-Lac-St-Jean	56,662	56,012	58,118	67,287	75,998	78,637	80,656	88,011	95,824	105,713
3- Québec	178,977	202,064	228,865	267,444	289,033	310,151	350,099	379,955	419,868	484,133
4- Trois-Rivières	97,888	104,319	112,124	134,196	145,738	153,794	168,454	183,700	202,838	221,120
5- Cantons-de-l'Est	110,523	116,007	124,992	147,792	153,794	164,564	177,319	195,495	217,658	257,224
6- Montréal	104,870	115,247	127,735	159,071	186,725	220,197	268,185	294,721	330,743	398,213
7- Montréal Métropolitain	132,499	165,165	202,743	264,495	317,257	397,448	479,148	558,639	627,486	722,679
8- Outaouais	20,454	25,846	30,872	38,296	42,224	48,362	46,829	48,280	51,405	64,757
9- Abitibi-Témiscamingue	20,773	19,511	20,401	22,541	24,074	25,591	27,601	30,968	35,303	38,136
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	4,947	4,881	4,964	6,355	8,098	10,710	11,844	15,595	20,283	26,190
PROVINCE	788,386	870,950	978,012	1,190,570	1,332,217	1,505,069	1,712,949	1,915,564	2,130,475	2,466,493

(1) Ne comprend pas l'encaisse au début de la période

TABLEAU LXXVIII

RECETTES ET DEBOURSES

TOTAL DES RECETTES EN POURCENTAGE

1- Gaspésie-Rive-Sud	7.7	7.1	6.9	7.0	6.7	6.4	6.0	6.3	6.1	6.0
2- Saguenay-Lac-St-Jean	7.2	6.5	5.9	5.6	5.7	5.2	4.7	4.6	4.5	4.3
3- Québec	22.7	23.2	23.4	22.5	21.7	20.6	20.5	19.8	19.7	19.6
4- Trois-Rivières	12.4	12.0	11.5	11.3	10.9	10.2	9.8	9.6	9.5	9.0
5- Cantons-de-l'Est	14.0	13.3	12.8	12.4	11.5	11.0	10.3	10.2	10.2	10.4
6- Montréal	13.3	13.2	13.1	13.4	14.0	14.6	15.7	15.4	15.5	16.2
7- Montréal Métropolitain	16.8	18.9	20.7	22.2	23.8	26.4	28.0	29.2	29.4	29.3
8- Outaouais	2.6	3.0	3.1	3.2	3.2	3.2	2.7	2.5	2.4	2.6
9- Abitibi-Témiscamingue	2.6	2.2	2.1	1.9	1.9	1.7	1.6	1.6	1.7	1.5
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	0.7	0.6	0.5	0.5	0.6	0.2	0.7	0.8	1.0	1.1
PROVINCE	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU LXXIX

RECETTES ET DEBOURSES

TOTAL DES DEBOURSES (1)

1- Gaspésie-Rive-Sud	61,966	61,864	67,018	81,375	90,361	93,838	102,905	118,495	129,361	147,268
2- Saguenay-Lac-St-Jean	57,362	55,704	58,107	66,658	75,632	78,444	80,786	88,194	95,191	105,959
3- Québec	179,908	199,827	227,407	265,794	289,075	305,810	350,286	374,934	416,148	483,171
4- Trois-Rivières	98,171	102,755	110,677	132,510	146,169	151,788	168,057	180,522	202,083	219,967
5- Cantons-de-l'Est	110,572	114,718	124,278	148,021	152,498	162,485	177,712	192,031	218,319	255,681
6- Montréal	104,601	113,820	126,335	157,777	185,786	216,108	267,288	290,836	326,863	394,969
7- Montréal Métropolitain	132,141	161,941	199,842	262,368	314,003	391,754	476,305	551,662	623,186	718,281
8- Outaouais	20,319	25,979	30,648	37,667	41,869	47,851	47,222	47,292	51,406	64,314
9- Abitibi-Témiscamingue	20,954	19,620	20,261	22,148	24,275	25,443	27,563	30,532	35,364	38,019
10- Côte-Nord - Nouveau-Québec	5,054	4,817	4,963	6,151	7,891	10,904	11,739	15,481	20,314	26,041
PROVINCE	791,048	861,045	969,536	1,180,469	1,327,559	1,484,425	1,709,863	1,889,979	2,118,235	2,453,670

(1) Ne comprend pas l'encaisse à la fin de la période.

TABLEAU LXXX

TAUX DE BONI SUR CAPITAL SOCIAL

1953 et 1962

1953	Gaspésie Rive-Sud		Saguenay Lac-St-Jean		Québec		Trois-Rivières		Cantons de l'Est		Montréal		Montréal Métropolitain		Outaouais		Abitibi Témiscamingue		Côte-Nord Nouveau-Québec		PROVINCE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1.50% à 1.99%																	1	1.6			1	0.1
2.00 à 2.49	22	11.3	11	16.4	16	8.0			10	6.3	9	5.1	1	1.1	1	4.1	19	30.6	6	31.6	95	8.7
2.50 à 2.99	10	5.1	2	3.0	5	2.5			5	3.1	2	1.1	3	3.3	2	8.4	2	3.2	2	10.5	33	3.0
3.00 à 3.49	90	46.4	29	43.3	74	37.2	35	36.5	87	54.7	81	45.8	37	40.2	10	41.7	26	41.9	6	31.6	475	43.6
3.50 à 3.99	12	6.2	1	1.5	11	5.5	1	1.0	5	3.1	12	6.8	9	9.8							51	4.7
4.00 à 4.49	31	16.0	21	31.3	73	36.7	49	51.0	42	26.4	60	33.9	29	31.5	10	41.7	11	17.9	1	5.3	327	30.0
4.50 à 4.99	3	1.5			5	2.5					2	1.1	3	3.3							13	1.2
5.00 à 5.49	8	4.1			10	5.0	11	11.5	5	3.1	3	1.7	6	6.5			1	1.6	1	5.3	45	4.1
5.50 à 5.99																						
6.00 à 6.49	1	0.5	1	1.5	1	0.5			1	0.6					1	4.1					5	0.5
Non disponible	17	8.9	2	3.0	4	2.1			4	2.7	8	4.5	4	4.3			2	3.2	3	15.7	44	4.1
Nombre total de caisses	194	100	67	100	199	100	96	100	159	100	177	100	92	100	24	100	62	100	19	100	1089	100
1962																						
2.00% à 2.49%	10	5.0	2	2.8			1	1.0	2	1.2					1	2.9	2	3.6	1	3.6	19	1.5
2.50 à 2.99																			1	3.6	1	0.1
3.00 à 3.49	61	30.7	17	23.6	14	6.4			10	6.1	6	2.8	3	1.9	3	8.9	7	12.7	10	35.7	131	10.5
3.50 à 3.99	3	1.5	1	1.4	4	1.8					1	0.4	1	0.6	1	2.9	1	1.8			12	1.0
4.00 à 4.49	57	28.6	36	50.0	84	38.3	38	38.4	95	58.3	83	38.2	48	30.0	15	44.1	22	40.0	6	21.4	484	38.9
4.50 à 4.99	1	0.5	1	1.4	4	1.8	1	1.0	1	0.6	14	6.5	10	6.3	1	2.9			1	3.6	34	2.7
5.00 à 5.49	41	20.6	9	12.5	82	37.4	45	45.4	43	26.4	93	42.8	79	49.4	8	23.5	11	20.0	6	21.4	417	33.5
5.50 à 5.99					3	1.4	1	1.0	1	0.6	1	0.4	4	2.5							10	0.8
6.00 à 6.49	5	2.5			10	4.7	10	10.1	2	1.2	6	2.8	7	4.4	2	5.9	4	7.3			46	3.7
6.50 à 6.99											2	1.0	2	1.2							4	0.3
7.00 à 7.49					4	1.8															4	0.3
8.00 à 8.49									1	0.6											1	0.1
Non disponible	21	10.6	6	8.3	14	6.4	3	3.1	8	5.0	11	5.1	6	3.7	3	8.9	8	14.6	3	10.7	83	6.6
Nombre total de caisses	199	100	72	100	219	100	99	100	163	100	217	100	160	100	34	100	55	100	28	100	1246	100

TABLEAU LXXXI

EVOLUTION DES CAISSES POPULAIRES 1915 à 1962

Années	Nombre de caisses	Nombre de sociétaires	Capital social	Nombre de déposants	Epargne au bilan	Prêts effectués	Actif
			$ 000		$ 000	$ 000	$ 000
1915	91	23,614	715	13,696	1,142	1,483	2,028
16	94	25,028	771	15,613	1,552	1,641	2,541
17	93	25,669	838	18,977	2,116	2,306	3,228
18	98	27,593	908	20,672	2,513	2,623	3,765
19	100	29,795	1,034	23,451	3,682	3,667	5,114
20	113	31,029	1,199	26,238	4,558	4,342	6,307
21	100	33,166	1,329	30,570	4,002	4,249	6,550
22	108	32,173	1,355	30,583	3,912	2,891	5,942
23	111	31,752	1,388	29,771	5,546	3,429	6,693
24	119	31,250	1,441	30,874	5,235	3,764	7,523
25	122	33,527	1,534	33,279	5,800	3,920	8,262
26	154	36,343	1,507	37,298	6,314	4,497	8,798
27	159	41,365	1,724	40,753	7,860	4,779	10,752
28	168	41,874	1,767	40,568	8,093	5,018	11,068
29	178	44,835	1,850	44,685	8,091	4,250	11,464
30	179	45,767	1,832	44,940	7,751	3,724	11,179
31	174	43,641	1,776	43,207	7,437	2,998	10,783
32	168	40,933	1,629	40,201	6,190	2,158	9,463
33	162	37,683	1,483	36,740	5,587	1,682	8,536
34	177	38,811	1,514	29,723	6,090	2,142	9,148
35	199	43,045	1,557	42,856	6,965	2,804	10,044
36	234	49,890	1,575	49,796	7,692	3,371	10,847
37	256	57,216	1,751	46,493	9,769	4,311	13,275
38	338	75,419	1,993	73,262	12,104	5,726	16,058
39	400	89,878	2,203	84,926	13,442	5,918	17,793
40	452	106,899	2,425	100,812	14,936	5,734	19,654
41	514	123,946	2,677	118,442	18,348	7,534	23,457
42	570	157,739	3,146	152,549	25,642	12,537	31,464
43	627	200,206	3,855	190,161	41,868	25,250	48,855
44	718	264,704	5,165	256,217	69,144	41,899	78,251
45	812	335,697	6,688	322,263	97,103	56,755	109,580
46	887	404,170	8,451	388,441	129,898	40,293	145,019
47	923	458,723	10,162	434,770	155,360	52,473	147,801
48	990	516,445	12,152	501,188	175,797	54,707	199,341
49	1019	557,532	13,941	542,643	193,711	42,519	220,798
50	1053	595,207	15,573	590,658	201,295	52,289	231,668
51	1066	631,949	17,273	625,770	221,206	58,522	254,596
52	1085	688,102	19,165	679,821	254,650	65,431	291,683

EVOLUTION DES CAISSES POPULAIRES 1915 à 1962

(suite et fin)

Années	Nombre de caisses	Nombre de sociétaires	Capital social	Nombre de déposants	Epargne au bilan	Prêts effectués	Actif
			$ 000		$ 000	$ 000	$ 000
53	1089	738,384	21,506	731,955	286,883	80,603	329,345
54	1103	788,418	23,985	783,987	311,955	79,689	359,221
55	1113	843,481	26,942	841,752	352,767	97,115	405,858
56	1124	917,618	30,708	916,317	413,230	119,151	473,988
57	1134	991,910	33,625	983,284	451,740	117,371	521,434
58	1158	1,070,302	37,383	1,061,726	522,302	124,958	596,510
59	1185	1,149,335	41,381	1,140,860	588,263	153,826	670,800
60	1214	1,227,901	45,767	1,221,491	633,168	134,214	724,404
61	1223	1,314,975	52,316	• 1,319,318	706,404	167,602	810,659
62	1246	1,410,801	62,238	• 1,418,958	790,121	214,188	910,681

• Normalement ce chiffre ne doit pas excéder celui du nombre de sociétaires; cependant on peut en conclure que certaines caisses y ont inclus les déposants scolaires.

Conclusion

La conclusion de ce travail consistera à situer la période que nous venons d'étudier dans le contexte de l'évolution du Mouvement des Caisses Populaires depuis les origines de façon à pouvoir mieux en évaluer l'importance. Nous n'avons pu préciser davantage le rôle économique des Caisses Populaires dans la province de Québec durant la décade 1953-1962, et ce, à cause d'une carence de statistiques comparatives se rapportant à l'ensemble du système financier.

La période de 1900 à 1920 est marquée par la naissance et les débuts de propagation du mouvement des Caisses Populaires dans la Province. En 1920 on compte 31,000 sociétaires et 113 Caisses totalisant un actif d'au-delà de $6 millions. De 1915 à 1920, l'évolution est lente: c'est le schéma familier de l'inflation qui sévit. Le financement de la guerre est lourd pour le Canada et le gouvernement canalise les épargnes des particuliers. Dans ce contexte, les Caisses Populaires se maintiennent et réussissent même à attirer des sommes plus considérables d'épargne d'année en année.

La période 1920 à 1939 est caractérisée par la recherche de l'unité et de la consolidation du Mouvement face à une conjoncture économique défavorable. La récession des années 1920 ainsi que la grande dépression de 1929 ont grandement porté atteinte à son activité. En 1921, on compte 100 Caisses comparativement à 113 en 1920; en 1929 il y en a 178 et en 1933 il n'en reste plus que 162. Durant la grande crise un certain nombre de sociétaires se départissent de leurs parts sociales; l'actif des Caisses Populaires diminue. C'est avec difficulté que ces dernières survivent à la grande crise durant laquelle elles sentent le besoin de s'unir pour donner plus de force au Mouvement: en 1932 les quatre Unions Régionales alors en existence se groupent en Fédération.

Durant la guerre 1939-1945 les Caisses Populaires prennent un essor remarquable dans le milieu québécois: le nombre de Caisses double, le nombre de sociétaires triple et l'actif est multiplié par 5; encore ici le gouvernement canalise une forte proportion des épargnes des particuliers; cependant, les épargnes dans les Caisses Populaires, établies à $13 millions en 1939, grimpent à tout près de $100 millions en 1945. Pendant la guerre, la production excède au Canada tous les niveaux jamais atteints et l'inflation est modérée. Cette conjoncture favorable permet aux Caisses d'affermir leurs positions dans le milieu canadien-français.

Dans l'après-guerre, les Caisses Populaires continuent leur expansion dans une conjoncture toujours favorable; on avait craint un relâchement dans l'activité économique, mais étant donné les fortes réserves liquides entre les mains des particuliers qui attendaient le moment de pouvoir dépenser, la production industrielle continue de s'accroître. Les prêts consentis qui avaient été multipliés par 10 durant la guerre, prennent peu d'expansion, tandis que l'épargne s'accroît grandement. En 1952 la situation des Caisses Populaires est la suivante: 1,085 Caisses, 688,000 sociétaires et un actif atteignant presque $300 millions. Le Mouvement était définitivement établi sur des bases solides dans la Province.

De 1953 à 1962 Montréal Métropolitain et Côte-Nord - Nouveau-Québec s'affirment. Les Caisses Populaires y prennent une expansion considérable, comme nous avons pu le constater au cours de ce travail. Ces deux régions progressent particulièrement sur le plan économique durant cette période, favorisant ainsi la fondation de nouvelles Caisses. Gaspésie-Rive-Sud, Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Trois-Rivières et les Cantons-de-l'Est ne manquent certes pas de dynamisme, mais la croissance rapide des Caisses Populaires dans celles-ci entre 1939 et 1952 laisse moins de place à des expansions considérables durant la décade subséquente.

En 1963, se référant aux tableaux qui figurent en appendice, le Mouvement comptent 1,285 Caisses dans lesquelles 1.5 millions de personnes sont sociétaires et l'actif total a maintenant dépassé le milliard de dollars.

Les Caisses Populaires ont donné naissance à certaines institutions qui jouent un rôle de premier plan dans l'économie de la Province. Elles sont à l'origine de la Société d'Assurance Générale, de l'Assurance Vie Desjardins dont l'actif en 1963 s'élevait à $18 millions et les polices en vigueur à plus de $1 milliard. Elles ont institué l'Association Coopérative Desjardins qui contrôle la Sauvegarde (assurance-vie), la Société de Fiducie du Québec, la Sécurité (assurance générale). Mentionnons enfin la Société d'Assurance des Caisses Populaires qui avait un actif de $8.5 millions en 1963, et l'Institut Coopératif Desjardins qui est un centre d'éducation des adultes au service de tout le Mouvement. Toutes ces institutions forment avec les Caisses Populaires ce qu'on a convenu d'appeler le "Mouvement Desjardins": le plus puissant ensemble financier sous contrôle direct des Canadiens français.

Etant des institutions coopératives, les Caisses Populaires se manifestent au niveau de la personne: le mouvement coopératif dans la Province leur doit beaucoup. Il n'en demeure pas moins qu'elles se veulent une fonction communautaire qu'elles ont commencé d'exercer à travers la Société Générale de Financement, en souscrivant un tiers des actions ordinaires et des titres convertibles en actions ordinaires de la Société; ce qui leur donne le droit de nommer trois des douze administrateurs. D'ailleurs, les possibilités de la nouvelle Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit leur donnera plus de latitude dans leur participation au développement économique de la Province, et ce, tout en continuant de rendre d'innombrables services à leurs sociétaires qui, en 1962, représentaient plus du quart de la population du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier, 1964. Imprimeur de la Reine, Ottawa (656 pages).

Mémoire soumis par la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins à la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier, 1er juin 1962 (192 pages).

Mémoire soumis par la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins à la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier. Avril 1962 (41 pages).

Mémoire présenté à la Commission Royale d'Enquête sur le Système Bancaire et Financier par l'Association des Banquiers Canadiens. Toronto 1962 (165 pages).

Manuel de comptabilité et d'instruction des Caisses Populaires Desjardins, 1951.

Etude des Conditions de Vie, des Besoins et des Aspirations des Familles Salariées Canadiennes-Françaises par Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin. Centre de Recherches sociales, Université Laval, 1964. Tome 1, Tome 2.

Annuaire du Québec, 1963. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique du Québec.

Comptes Publics de la Province de Québec. 1953 à 1962.

Demandes de prêts auxquelles les Caisses Populaires doivent répondre. Exposé fait par M. André Fortin au 8e Congrès des Caisses Populaires, 1963. (4 pages).

Economics Administrative Zoning of Canada, Government of Canada, Department of Defense Production; Economics and Statistics Branch. Juin 1954.

American Economic Review, no 33, August Lösch, cité dans "Le Québec: dix régions, dix marchés", par C. Robert McGoldrick. Septembre 1943, p. 626-636.

Rapport général du Ministre du Travail de la Province de Québec, 1954.

BILAN MENSUEL DES CAISSES POPULAIRES - ANNEE 1963

En milliers de dollars ($ 000)

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ACTIF												
Encaisse	153,073	161,138	166,233	160,987	159,641	164,542	160,893	166,362	173,648	175,490	180,370	173,873
Placements	270,099	271,051	272,136	271,064	271,024	273,187	273,978	274,485	272,983	272,722	270,474	273,600
Prêts sur reconnaissance de dettes	90,210	91,049	93,553	96,115	100,175	104,311	109,809	108,163	111,690	113,276	115,438	117,366
Prêts sur hypothèque	389,063	390,087	392,583	395,300	400,685	403,970	404,137	411,607	415,016	419,164	422,580	424,627
Immeubles	26,594	27,022	27,448	27,920	28,389	28,785	29,070	29,555	30,177	30,708	31,394	32,083
Mobilier et divers	5,674	5,766	5,838	5,902	5,929	6,056	6,043	6,229	6,509	6,504	6,535	6,632
TOTAL DE L'ACTIF	934,713	946,113	957,791	957,288	965,843	980,851	983,930	996,401	1,010,023	1,017,864	1,026,791	1,028,181
PASSIF												
Capital social	69,067	70,044	70,951	71,544	72,619	73,542	74,437	75,393	76,172	77,141	78,556	79,667
Epargne	802,891	813,261	822,385	821,476	828,903	841,949	842,621	852,566	864,750	871,804	878,670	877,751
Epargne scolaire	7,606	7,926	8,266	8,361	8,366	8,016	7,799	9,089	7,742	8,103	8,321	8,319
Emprunt	1,965	2,118	2,032	2,215	2,315	2,223	2,541	2,317	3,019	2,793	2,559	2,764
Divers	342	269	716	624	859	759	722	823	1,004	1,221	1,168	1,039
TOTAL DU PASSIF	881,871	893,618	904,350	904,220	913,062	926,489	928,120	940,188	952,687	961,062	969,274	969,540
Bénéfices non répartis	8,842	8,314	8,799	8,169	7,656	8,037	9,393	9,604	10,143	9,393	8,894	9,348
Patrimoine	44,000	44,181	44,642	44,899	45,125	46,325	46,417	46,609	47,193	47,409	48,623	49,293
GRAND TOTAL	934,713	946,113	957,791	957,288	965,843	980,851	983,930	996,401	1,010,023	1,017,864	1,026,791	1,028,181

BILAN DES CAISSES POPULAIRES, PAR REGIONS ECONOMIQUES, AU 31 DECEMBRE 1963

En milliers de dollars ($ 000)

DESIGNATION	No 1 Gaspésie-Rive-Sud	No 2 Saguenay Lac-St-Jean	No 3 Québec	No 4 Trois-Rivières	No 5 Cantons-de l'Est	No 6 Montréal	No 7 Montréal Métropolitain	No 8 Outaouais	No 9 Abitibi-Témiscamingue	No 10 Côte-Nord Nouveau-Québec	Province
ACTIF											
Encaisse	13,124	5,580	28,872	17,704	17,797	36,521	46,693	3,666	2,494	1,422	173,873
Placements	12,931	7,952	62,140	27,550	27,806	34,953	89,730	5,824	2,433	2,281	273,600
Prêts sur reconnaissance de dettes	8,546	4,536	18,662	9,698	14,744	21,941	32,347	3,030	2,659	1,203	117,366
Prêts sur hypothèque	20,985	10,148	98,837	38,493	40,106	58,094	143,436	10,847	2,099	1,582	424,627
Immeubles	876	1,601	6,735	2,994	3,477	4,436	10,716	875	116	257	32,083
Mobilier et divers	225	352	1,122	666	853	1,066	2,135	109	51	53	6,632
TOTAL DE L'ACTIF	56,687	30,169	216,368	97,105	104,783	157,011	325,057	24,351	9,852	6,798	1,028,181
PASSIF											
Capital social	3,779	2,197	15,803	7,349	6,965	11,696	29,313	1,582	619	364	79,667
Epargne	49,116	26,071	184,875	82,255	90,505	135,823	273,485	20,851	8,630	6,140	877,751
Epargne scolaire	249	335	773	833	1,083	1,334	3,518	93	48	53	8,319
Emprunt	214	14	1,306		226	93	531	296	38	46	2,764
Divers	2		251	36	95	157	433	64	1		1,039
TOTAL DU PASSIF	53,360	28,617	203,008	90,473	98,874	149,103	307,280	22,886	9,336	6,603	969,540
Bénéfices non répartis	600	242	1,761	826	641	1,555	3,415	150	98	60	9,348
Patrimoine	2,727	1,310	11,599	5,806	5,268	6,353	14,362	1,315	418	135	49,293
GRAND TOTAL	56,687	30,169	216,368	97,105	104,783	157,011	325,057	24,351	9,852	6,798	1,028,181
Nombre de caisses 31/12/63	199	75	230	100	163	228	167	39	55	29	1,285
Nombre de sociétaires 31/12/63	130,038	73,095	308,055	136,351	175,147	243,288	415,631	42,506	28,566	17,176	1,569,853

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR RECONNAISSANCE DE DETTES

ANNEE SOCIALE 1963

CLASSIFICATION	Gaspésie-Rive-Sud	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de l'Est	Montréal	Montréal Métropolitain	Outaouais	Abitibi Témiscamingue	Côte-Nord Nouveau-Québec	Province
A) NOMBRE DE PRETS											
$ 1.00 à $ 99.99	1,219	556	4,787	703	913	863	1,534	212	947	206	11,540
100.00 à 199.99	2,496	1,388	3,921	1,388	2,179	2,335	3,503	478	1,075	226	18,989
200.00 à 499.99	4,402	3,149	7,653	3,406	5,880	6,291	9,763	1,209	2,125	538	44,416
500.00 à 999.99	2,383	2,154	6,291	3,382	5,425	6,241	11,019	1,243	1,090	366	39,594
1,000.00 à 4,999.99	1,370	829	4,125	2,825	5,226	8,060	14,288	880	720	234	38,557
5,000.00 et plus	194	138	411	152	151	261	207	22	51	37	1,624
TOTAL	12,064	8,214	27,188	11,856	19,774	24,051	40,314	4,044	5,608	1,607	154,720
B) MONTANT PRETE ($ 000)											
$ 1.00 à $ 99.99	64	33	204	38	51	51	96	12	32	13	595
100.00 à 199.99	312	186	522	177	282	306	467	62	143	28	2,485
200.00 à 499.99	1,282	1,049	2,328	1,039	1,832	1,921	3,022	365	612	166	13,615
500.00 à 999.99	1,401	1,322	3,877	2,137	3,432	3,937	7,044	763	669	207	24,789
1,000.00 à 4,999.99	2,232	1,199	5,981	4,233	7,931	12,000	21,005	1,272	1,052	332	57,237
5,000.00 et plus	2,443	1,511	6,490	1,504	2,370	3,744	2,359	186	627	311	21,545
TOTAL	7,734	5,300	19,402	9,128	15,898	21,959	33,993	2,660	3,135	1,057	120,266

DISTRIBUTION (SELON LA VALEUR) DES PRETS EFFECTUES SUR HYPOTHEQUES ET AUTRES

ANNEE SOCIALE 1963

CLASSIFICATION	Gaspésie-Rive-Sud	Saguenay-Lac-St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Cantons-de l'Est	Montréal	Montréal Métropolitain	Outaouais	Abitibi Témiscamingue	Côte-Nord Nouveau-Québec	Province
A) NOMBRE DE PRETS											
$ 1.00 à $ 999.99	521	236	894	439	215	312	381	95	57	19	3,169
1,000.00 à 2,499.99	762	325	1,829	851	783	958	852	227	89	66	6,742
2,500.00 à 4,999.99	625	321	1,364	645	866	1,120	1,306	349	88	37	6,721
5,000.00 à 9,999.99	337	175	1,166	587	755	1,118	1,818	138	34	45	6,173
10,000.00 à 14,999.99	30	10	352	116	123	154	1,029	43	1	9	1,867
15,000.00 et plus	10	10	143	36	32	52	479	25	-	-	787
TOTAL	2,285	1,077	5,748	2,674	2,774	3,714	5,865	877	269	176	25,459
B) MONTANT PRETE ($ 000)											
$ 1.00 à 999.99	166	85	381	172	117	127	215	37	20	8	1,328
1,000.00 à 2,499.99	1,194	527	2,878	1,327	1,280	1,580	1,423	362	170	112	10,853
2,500.00 à 4,999.99	2,027	981	4,618	2,143	2,941	3,781	4,566	1,431	296	116	22,901
5,000.00 à 9,999.99	2,042	1,023	7,573	3,741	4,863	7,332	12,567	953	211	298	40,603
10,000.00 à 14,999.99	317	120	4,002	1,291	1,341	1,718	12,172	499	10	96	21,566
15,000.00 et plus	169	154	2,824	805	779	1,039	9,095	697	--	--	15,563
TOTAL	5,915	2,890	22,276	9,479	11,321	15,577	40,038	3,979	707	630	112,814